



20 novembre 2024

(24-8220)

Page: 1/126

Organe d'examen des politiques commerciales

**TOUR D'HORIZON DE L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMERCIAL INTERNATIONAL**

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

(MI-OCTOBRE 2023 À MI-OCTOBRE 2024)

Addendum¹

Table des matières

ANNEXE 1 – MESURES DE FACILITATION DES ÉCHANGES	2
ANNEXE 2 – MESURES CORRECTIVES COMMERCIALES	30
ANNEXE 3 – AUTRES MESURES LIÉES AU COMMERCE	49
ANNEXE 4 – MESURES AFFECTANT LE COMMERCE DES SERVICES	70

¹ Ce document a été republié en anglais seulement pour corriger des erreurs typographiques.

¹ L'inclusion de toute mesure dans les annexes 1 à 4 n'implique aucun jugement de la part du Secrétariat de l'OMC quant à la compatibilité de toute mesure mentionnée avec les dispositions de l'un quelconque des Accords de l'Organisation. Les mesures ont été regroupées. Pour en savoir plus sur les mesures, veuillez consulter l'adresse suivante: <https://tmdb.wto.org/fr> à partir du 12 décembre 2024 après la discussion tenue par les Membres de l'OMC à la réunion de l'OEPC. Les renseignements qui figurent dans les annexes ont été fournis par le Membre/observateur concerné ou identifiés par le Secrétariat. Le Secrétariat a pris toutes les mesures dans le délai imparti pour la vérification par le Membre/observateur concerné. Les mesures qui n'ont pas été vérifiées par le Membre/observateur concerné sont énumérées à la fin des annexes 1 à 3 telles qu'enregistrées, mais non vérifiées. Dans l'annexe 4, il est également indiqué pour chaque mesure si celle-ci a été vérifiée.

ANNEXE 1 – MESURES DE FACILITATION DES ÉCHANGES

(MI-OCTOBRE 2023 À MI-OCTOBRE 2024)

Renseignements vérifiés

Description	Source
Argentine	
01/12/2023: Introduction d'un contingent tarifaire de 2% sur les importations de certaines feuilles en polymères du styrène pendant 1 an	Directive n° 96/23 du 18 octobre 2023 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/97075_DIR_096-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203920.30.00%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (5 janvier 2024)
27/12/2023: Dissolution du système relatif aux importations de la République argentine (SIRA), qui réglementait le régime de licences d'importation en Argentine et, simultanément, introduction du Système statistique d'importations (SEDI)	Journal officiel de la République argentine, Administration fédérale des recettes publiques (AFIP) et Résolution n° 5466/2023 du 26 décembre 2023 du Secrétariat au commerce intérieur. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/301303/20231226 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (28 février 2024)
21/01/2024: Mise en place d'un contingent de 1 million de mètres carrés concernant les matières plastiques et ouvrages en ces matières (autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées, ni stratifiées, contenant en poids moins de 6% de plastifiants), pour les produits d'une épaisseur supérieure à 80 micromètres mais inférieure ou égale à 250 micromètres. Dans le cadre de ce contingent, le droit a été ramené de 16% à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 128/2023 du 23 novembre 2023 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/97535_DIR_128-2023_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203920.43.90%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (28 février 2024)
08/04/2024: Suppression de l'obligation de traverser le "circuit rouge" ("canal rojo"), obstacle réglementaire aux importations utilisé pour accroître les contrôles douaniers	Résolution n° 112/2024 du 4 avril 2024 du Ministère de l'économie, Secrétariat au commerce intérieur. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/305473/20240408 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 mai 2024)
17/04/2024: Suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits importés par les PME et utilisés par celles-ci pour leur production	Résolution générale n° 5501/2024 du 15 avril 2024 de l'Administration fédérale des recettes publiques Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/305879/20240416 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (28 mai 2024)
07/05/2024: Réduction des droits d'importation sur plusieurs produits tels que les engrains, herbicides, intrants en matières plastiques, motocycles et bicyclettes démontés, réfrigérateurs et machines à laver et pneumatiques pour camions et autobus	Décret n° 384/2024 du 6 mai 2024 du Groupe du Marché commun Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/306796/20240506?busqueda=1 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (14 juin 2024)
13/05/2024: Contingent d'importation de 10 500 t d'électrodes en carbone, de 600 (+/-10) mm, 980 (+6-3) mm, 895 (+6-3) mm et 770 (+6-3) mm de dimension, avec deux perforations circulaires, utilisées pour la production électrochimique de l'aluminium. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est ramené à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 30/24 du 14 mars 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/99223_DIR_030-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%208545.19.90%20AR-Renov.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 mai 2024)

Description	Source
13/05/2024: Contingent d'importation de 480 t pour les cônes de houblon. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est ramené à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 34/24 du 14 mars 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/99232_DIR_034-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%201210.20.10%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 mai 2024)
13/05/2024: Contingent d'importation de 360 t de phénol-formaldéhyde. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est ramené à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 15/24 du 14 mars 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/99203_DIR_015-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203909.40.11%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (16 mai 2024)
13/05/2024: Contingent d'importation de 30 000 t de certains fils de filaments synthétiques, en fibres de polyester. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est ramené à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 14/24 du 14 mars 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/99202_DIR_014-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%205402.46.00%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (28 mai 2024)
13/05/2024: Contingent d'importation de 160 t pour les produits à base de caséine. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est ramené à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 32/24 du 14 mars 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/99225_DIR_032-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203501.90.19%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (28 mai 2024)
13/05/2024: Contingent d'importation de 2 059 t de sucre inverti, d'autres sucres et de mélanges de sirop de sucre contenant en poids à l'état sec 50% de fructose. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est ramené à 2% (mesure en vigueur pour une durée de 1 an)	Directive n° 33/24 du 14 mars 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/99231_DIR_033-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%201702.90.00%20AR.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (28 mai 2024)
19/06/2024: Suppression de l'obligation de déclaration sous serment (<i>Declaración Jurada de Ventas al Exterior "DJVE"</i>) pour l'exportation de certains produits tels que les pois, les pois chiches, le riz, le maïs et les arachides	Résolution n° 50/2024 du 19 juin 2024 du Ministère de l'économie, Secrétariat à la bioéconomie. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/309480/20240619 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (27 août 2024)
06/08/2024: Réduction ou suppression des taxes à l'exportation sur la viande bovine, la viande porcine et les produits laitiers Réduction de 25% des droits d'exportation sur les produits renfermant des protéines animales	Journal officiel de la République argentine, Décret n° 697/2024, 5 août 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/311796/20240806 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (4 septembre 2024)
26/08/2024: Abolition du Registre des exportateurs de charbon (RECAR) établi aux fins du suivi des exportations de charbon	Journal officiel de la République argentine, Résolution générale n° 5551/2024 du 19 août 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/312514/20240820 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
30/08/2024: Simplification des exportations de maté par la suppression de l'obligation de délivrer la "hoja de ruta yerbatera" ("feuille de route pour le maté"), qui était exigée pour le transport et le traitement industriel de ce produit	Journal officiel de la République argentine, Résolution n° 5555 de l'AFIP du 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/313107/20240830 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (24 septembre 2024)
02/09/2024: Le 2 septembre, l'Argentine a ramené de 17,5% à 7,5% le taux de l'impôt prélevé au titre de l'initiative "Pour une Argentine inclusive et solidaire" (PAIS). L'impôt PAIS est acquitté en Argentine pour certaines opérations en devises	Journal officiel de la République argentine, Résolution générale n° 5559 du 2 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/313261/20240903 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (10 octobre 2024)

Description	Source
02/09/2024: Afin d'optimiser et de rationaliser le processus d'importation, le gouvernement met en œuvre des modifications du régime d'importation temporaire pour les entreprises qui utilisent des intrants destinés à la modernisation industrielle au titre du Décret n° 1330/2004. Les utilisateurs directs du régime de renouvellement des stocks (Repostock) peuvent importer des produits destinés au remplacement d'autres produits qui ont déjà été importés et exportés, sans qu'ils soient obligatoirement identiques et de même origine	Journal officiel de la République argentine, Décret n° 779, 30 août 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/313138/20240902 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (18 septembre 2024)
01/10/2024: Réduction des droits d'importation sur les pneumatiques pour voitures et motocycles, les matières plastiques, les petits appareils et les produits ménagers	Journal officiel de la République argentine, Décret n° 908/2024 du 16 octobre 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/315586/20241016 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
12/10/2024: Contingent d'importation en franchise de droits de 27 500 unités de médicaments contenant de l'élusulfase alfa (mesure en vigueur pendant 1 an)	Directive n° 73/24 du 13 août 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/101414_DIR_073-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203004.90.19%20AR%2027500.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (2 septembre 2024)
12/10/2024: Contingent d'importation en franchise de droits de 7 500 unités sur les importations de médicaments contenant de la galsulfase (mesure en vigueur pendant 1 an)	Directive n° 74/24 du 13 août 2024 de la Commission du commerce du MERCOSUR. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/101415_DIR_074-2024_ES_Acciones%20Puntuales%20Ambito%20Arancelario_NCM%203004.90.19%20AR%207500.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (2 septembre 2024)
Argentine (pour le Marché commun du Sud)	
01/04/2024: Réduction à 0% du droit d'importation sur plusieurs produits. Les droits étaient précédemment compris entre 9% et 16%	Résolution MERCOSUR/GMC/RES n° 27/23 du 1 ^{er} novembre 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/97301_RES_027-2023_ES_%20Mod.%20NCM%20y%20AEC.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (16 septembre 2024)
01/07/2024: Réduction du droit d'importation de 10,8% à 0% sur certains articles en papier et de 18% à 0% sur les bobines de réactance électriques	Résolution MERCOSUR/GMC/RES n° 39/23 du 23 décembre 2023. Adresse consultée: https://normas.mercosur.int/simfiles/normativas/97818_RES_0392023_ES_Modif%20NCM%20y%20AEC.pdf ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (5 septembre 2024)
Australie	
25/10/2023: Simplification des prescriptions à l'importation pour les panneaux solaires destinés à des zones rurales afin de répondre à des préoccupations en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail	Gouvernement australien, Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche, Portail d'information, Avis n° 224-223, 25 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.agriculture.gov.au/biosecurity-trade/import/industry-advice/2023/224-2023 ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (20 septembre 2024)
19/03/2024: Autorisation d'importer des spiritueux non maturés dérivés de vin de raisin, de canne à sucre ou de grains de céréales à condition qu'ils ne soient pas étiquetés ou décrits comme destinés à être introduits sur le marché national en tant que brandy, whisky ou rhum	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (20 septembre 2024)
01/07/2024: Suppression du droit d'accise visant des produits équivalents sur les lubrifiants importés	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (20 septembre 2024)
01/07/2024: Simplification de l'administration des droits d'accise pour le carburant et l'alcool	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (20 septembre 2024)

Description	Source
01/07/2024: Suppression de 457 droits de nuisance	Document budgétaire n° 2, 14 mai 2024. Adresse consultée: https://budget.gov.au/content/bp2/download/bp2_2024-25.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (23 mai 2024)
Azerbaïdjan (observateur)	
30/12/2023: Modification des taux de droits d'importation pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 505
01/01/2024: Modification des taux de droits d'importation pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (28 septembre 2023) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 116
31/01/2024: Modification des droits d'accise sur certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 59
31/01/2024: Modification des taux de droits d'importation pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 60
29/02/2024: Modification des droits d'accise sur certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 113
29/02/2024: Modification des taux de droits d'importation pour certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 112
17/04/2024: Modification des droits d'importation sur certains produits	Délégation permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Résolution du Cabinet des ministres de la République d'Azerbaïdjan n° 213
Belize	
13/04/2024: Réduction du tarif extérieur commun sur les importations de sucre blanc raffiné de 45% à 0%	Loi portant modification de la Loi sur les droits de douane et d'accise, 10 avril 2024. Adresse consultée:
	https://www.nationalassembly.gov.bz/wp-content/uploads/2024/04/Act-No.-10-of-2024-Customs-and-Excise-Duties-Amendment-Act-2024.pdf ; et Délégation permanente du Belize auprès de l'OMC (4 juin 2024)
Brésil	
21/10/2023: Inclusion de plusieurs produits à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction temporaire des droits d'importation contingentés pendant 1 an (jusqu'au 19 octobre 2024). Les produits visés comprennent les préparations pour nourrissons, les autres préparations alimentaires, les chaînes à rouleaux en fer ou en acier et les cadres de fibres de carbone pour bicyclettes et autres.	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 527 du 6 octobre 2023, n° 531 du 30 octobre 2023, n° 549 du 20 décembre 2023, n° 551 du 26 décembre 2023, n° 552 du 2 février 2024, n° 581 du 28 mars 2024, n° 582 du 25 avril 2024, n° 601 du 5 juin 2024, n° 624 du 22 juillet 2024, n° 625 du 8 août 2024, n° 635 du 26 août 2024, et n° 637 du 12 septembre 2024. Adresse consultée:
15/11/2023: Inclusion d'autres produits à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction des droits d'importation dans le cadre d'un contingent d'importation établi pour une année (jusqu'au 13 novembre, 3 décembre et 13 décembre 2024, respectivement).	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-527-de-6-de-outubro-de-2023-515384855 ;
	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-531-de-30-de-outubro-de-2023-520118757 ;
	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-549-de-20-de-dezembro-de-2023-532718942 ;
	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-551-de-26-de-dezembro-de-2023-533840788 ;
	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-552-de-2-de-fevereiro-de-2024-541205161 ;
31/12/2023: Exclusion des verres de contact de la Liste d'exceptions au Tarif extérieur commun (LETEC – Annexe V de la Résolution n° 272/2021) et inclusion de ce produit à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant le passage d'un droit	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-581-de-28-de-marco-de-2024-550914587 ;
	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-582-de-25-de-abril-de-2024-556242625 ;

Description	Source
d'importation nul à l'introduction d'un contingent d'importation sans droits contingentaires supérieurs à zéro.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-601-de-5-de-junho-de-2024-563761479 ;
01/01/2024: Inclusion de plusieurs produits à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction temporaire des droits d'importation dans le cadre de contingents établis (voir la source pour la durée de la mesure. La date de mise en œuvre la plus proche est le 1 ^{er} janvier 2024, la dernière date d'expiration est le 30 décembre 2024).	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-624-de-22-de-julho-de-2024-573674583 ;
15/02/2024: Inclusion temporaire de certains produits supplémentaires (par exemple acides boriques, certains contenants en matière plastique, contraceptifs masculins et cathodes) à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation dans le cadre d'un contingent (mesure en vigueur jusqu'au 12 août 2024 pour les cathodes et jusqu'au 15 février 2025 pour les autres produits).	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-625-de-8-de-agosto-de-2024-577372226 ;
01/04/2024: Inclusion temporaire de 11 produits (par exemple certains produits chimiques inorganiques, encres d'imprimerie noires, certains copolymères acryliques, couvercles, certains appareils mécaniques et certaines machines électriques et de télévision) à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation dans le cadre d'un contingent (mesure en vigueur jusqu'au 28 août 2024 pour la position 851671 du SH et jusqu'au 7 avril 2025 pour les autres produits).	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-635-de-26-de-agosto-de-2024-580606573 ; et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-637-de-12-de-setembro-de-2024-584266158 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
01/05/2024: Inclusion temporaire de câbles en aluminium (du 1 ^{er} mai 2024 au 27 octobre 2024) et de cathodes (du 13 août 2024 au 13 février 2025) à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation dans le cadre d'un contingent.	
10/06/2024: Inclusion de certains produits, par exemple certaines préparations alimentaires, encres d'imprimerie, dioxyde de titane (du 10 juin 2024 au 9 juin 2025) et câbles de conducteurs d'aluminium (du 28 octobre 2024 au 30 avril 2025) à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% de leurs droits d'importation dans le cadre d'un contingent.	
23/07/2024: Inclusion du lactose, du sulfate de disodium, des fils de filaments, des tôles en acier au carbone et des microphones à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% de leurs droits d'importation dans le cadre d'un contingent.	
Prorogation de l'exemption des droits de douane sur les importations d'huile de coco.	
15/08/2024: Inclusion de l'héparine et de certains médicaments à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction temporaire à 0% de leurs droits d'importation dans le cadre d'un contingent (l'héparine est concernée jusqu'au 11 février 2025 et les positions 300410 et 300420 du SH sont concernées jusqu'au 13 novembre 2024).	
02/09/2024: Inclusion de 6 produits à l'annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% de leurs droits d'importation dans le cadre d'un contingent (ces produits sont concernés jusqu'au 1 ^{er} septembre 2025).	
16/09/2024: Inclusion du gluten de froment, des préparations alimentaires pour animaux, de certains articles en matières plastiques, de certains articles en caoutchouc et de certaines filaments synthétiques à l'Annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% de leurs droits d'importation dans le cadre d'un contingent. En outre, certains volumes contingentaires ont été augmentés. (mesure en vigueur du 16 septembre 2024 au 15 septembre 2025)	

Description	Source
<p>01/11/2023: Inclusion de la pâte pour la préparation de pain, des compléments alimentaires, des régénérateurs de cartilages et de certaines machines à l'annexe II de la Résolution n° 272/2021 du Gecex, entraînant une réduction de leurs droits d'importation.</p> <p>01/07/2024: Inclusion de certains transformateurs électriques et modification des droits correspondants dans les annexes I et II de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction des droits d'importation sur ces produits (SH 850450). La résolution modifie aussi les droits d'importation sur certains produits jusqu'au niveau des positions à 8 chiffres.</p>	<p>Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 499 du 21 juillet 2023, n° 561 du 19 février 2024 et n° 607 du 13 juin 2024. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-499-de-21-de-julho-de-2023-498067992;</p> <p>https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-561-de-19-de-fevereiro-de-2024-543718275; et</p> <p>https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-607-de-13-de-junho-de-2024-565727979, et Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)</p>
<p>01/10/2024: Inclusion de certains produits (tels que certains pigments, polymères et chaînes à rouleaux) à l'annexe II de la Résolution n° 272/2021 du Gecex et réduction de leurs droits d'importation à zéro.</p>	
<p>27/11/2023: Inclusion de plusieurs biens d'équipement pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.</p>	
<p>25/12/2023: Inclusion d'un plus grand nombre biens d'équipement pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 82; 84; 85; 86; 89; 90; 94).</p>	<p>Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 533 du 20 novembre 2023, n° 543 du 28 décembre 2023, n° 564 du 19 février 2024, n° 572 du 22 mars 2024, n° 587 du 29 avril 2024, n° 597 du 24 mai 2024, n° 608 du 13 juin 2024, n° 618 du 12 juillet 2024, n° 629 du 8 août 2024 et n° 642 du 19 septembre 2024. Adresse consultée:</p>
<p>26/02/2024: Inclusion de 57 biens d'équipement pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 73; 82; 84 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-533-de-20-de-novembro-de-2023-524551095;</p>
<p>29/03/2024: Inclusion de 108 biens d'équipement pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85; 86; 87; 89; 90 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-543-de-15-de-dezembro-de-2023-531396405; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=455862;</p>
<p>09/05/2024: Inclusion de 225 biens d'équipement au niveau des positions à 8 chiffres à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 82; 84; 85; 86; 90 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-572-de-22-de-marco-de-2024-549877425;</p>
<p>31/05/2024: Inclusion de 198 biens d'équipement au niveau des positions à 8 chiffres à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85; 86; 87; 90 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-587-de-29-de-abril-de-2024-557405189;</p>
<p>20/06/2024: Inclusion de 196 biens d'équipement au niveau des positions à 8 chiffres à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 73; 82; 84; 85; 90 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-597-de-24-de-maio-de-2024-562141120;</p>
<p>19/07/2024: Inclusion de 168 biens d'équipement au niveau des positions à 8 chiffres à l'annexe I de la Résolution n° 322/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85; 86 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-608-de-13-de-junho-de-2024-565730214;</p>
<p>15/08/2024: Inclusion de 129 biens d'équipement pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'annexe I de la Résolution 322/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitre 84 du SH).</p>	<p>https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-618-de-12-de-julho-de-2024-572084631; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=463004; et</p>
<p>26/09/2024: Inclusion de 36 biens d'équipement au niveau des positions à 8 chiffres à l'annexe I de la Résolution 322/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.</p>	<p>https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=464699. Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)</p>

Description	Source
27/11/2023: Inclusion de plusieurs produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 534 du 20 novembre 2023, n° 542 du 15 décembre 2023, n° 565 du 19 février 2024, n° 588 du 1 ^{er} mai 2024, n° 609 du 13 juin 2024, n° 619 du 12 juillet 2024, n° 630 du 8 août 2024 et n° 643 du 19 septembre 2024. Adresse consultée:
27/11/2023: Inclusion de 56 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85; 90 du SH).	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-534-de-20-de-novembro-de-2023-524543238 ;
26/02/2024: Inclusion de 21 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85; 90 du SH).	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-542-de-15-de-dezembro-de-2023-531391069 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=455863 ;
08/05/2024: Inclusion de 19 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85 du SH).	https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=458444 ;
20/06/2024: Inclusion de 19 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 85; 90 du SH).	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-609-de-13-de-junho-de-2024-565709164 ;
22/07/2024: Inclusion de 6 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85 du SH).	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-619-de-12-de-julho-2024-572073082 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=463003 ; et
15/08/2024: Inclusion de 11 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85 du SH).	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-643-de-19-de-setembro-de-202585407762 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
26/09/2024: Inclusion de 3 produits informatiques et des télécommunications à l'annexe I de la Résolution n° 323/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits (chapitres 84; 85 du SH).	
27/11/2023: Inclusion de 24 produits automobiles pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'annexe unique de la Résolution n° 311/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 537 du 20 novembre 2023, n° 546 du 15 décembre 2023, n° 599 du 24 mai 2024 et n° 622 du 12 juillet 2024. Adresse consultée:
25/12/2023: Inclusion de 13 autres produits automobiles à l'annexe unique de la Résolution n° 311/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-537-de-20-de-novembro-de-2023-524539010 ;
26/05/2024: Inclusion de 9 autres produits automobiles à l'annexe unique de la Résolution n° 311/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-546-de-15-de-dezembro-de-2023-531403425 ;
19/07/2024: Inclusion de 7 produits automobiles à l'annexe unique de la Résolution n° 311/2022 du Gecex, entraînant une réduction à zéro des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-599-de-24-de-maio-de-2024-562113531 ; et
27/11/2023: Inclusion de plusieurs pièces automobiles pour lesquelles il n'existe pas de production nationale aux annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-622-de-12-de-julho-de-2024-572073720 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
01/01/2024: Inclusion de plusieurs pièces automobiles aux annexes I et II de la Résolution n° 284/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits.	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 536 du 20 novembre 2023, n° 545 du 15 décembre 2023, n° 574 du 11 mars 2024, n° 589 du 29 avril 2024, n° 621 du 12 juillet 2024 et n° 632 du 8 août 2024. Adresse consultée:
18/03/2024: Inclusion de plusieurs pièces automobiles aux annexes I et II de la Résolution n° 284/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-536-de-20-de-novembro-de-2023-524535161 ;
	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-545-de-15-de-dezembro-de-2023-531404464 ;
	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-574-de-11-de-marco-de-2024-547763096 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=458572 ;

Description	Source
06/05/2024: Inclusion de plusieurs pièces automobiles aux annexes I et II de la Résolution n° 284/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-621-de-12-de-julho-de-2024-572089282 ; et https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=463000 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
19/07/2024: Inclusion de 12 produits aux annexes I et II de la Résolution n° 284/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits.	
15/08/2024: Inclusion de certaines parties de moteurs de tracteurs agricoles à l'annexe II de la Résolution n° 284/2021 du Gecex, entraînant une réduction à 2% des droits d'importation pour ces produits.	
29/11/2023: Inclusion des producteurs de café ou de thé dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) par modification de la l'annexe V de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction temporaire à 0% des droits d'importation (jusqu'au 31 mars 2024).	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 530 du 30 octobre 2023, n° 532 du 20 novembre 2023, n° 571 du 11 mars 2024, n° 593 du 20 mai 2024, n° 596 du 24 mai 2024, n° 605 du 13 juin 2024, n° 617 du 12 juillet 2024, n° 625 du 8 août 2024, n° 628 du 8 août 2024 et n° 640 du 19 septembre 2024. Adresse consultée:
01/12/2023: Réduction à 0% des droits d'importation dans le cadre d'un contingent d'importation pour le caoutchouc synthétique triséquencé de styrène-butadiène-styrène (SBS), au moyen de l'inclusion de ce produit dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) par modification de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021.	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-530-de-30-de-outubro-de-2023-520102174 ;
01/04/2024: Inclusion de 213 produits (au niveau de la position à 8 chiffres) dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) par modification de la l'annexe V de la Résolution n° 72/2021 (chapitres 30 et 90 du SH).	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-532-de-20-de-novembro-de-2023-524798074 ;
21/05/2024: Inclusion de certains types de riz dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) à l'annexe V de la Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation pour ces produits. Droits en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024. Dans le même temps, exclusion des produits laitiers de l'annexe V de la Résolution n° 272/2021 et réduction des droits d'importation pour ces produits.	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-571-de-11-de-marco-de-2024-547749182 ;
27/06/2024: Réduction à 0% et 2% des droits d'importation sur certains médicaments et produits médicaux au moyen de l'inclusion de ces produits dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) à l'annexe V de la Résolution n° 272/2021.	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-593-de-20-de-maio-de-2024-560738434 ;
31/07/2024: Réduction à 0% des droits d'importation pour certains médicaments et instruments médicaux (codes 300490.99 et 901890.99 du SH), au moyen de l'inclusion de ces produits à l'annexe V de la Résolution n° 272/2021.	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-596-de-24-de-maio-de-2024-562123942 ;
09/08/2024: Réduction à des taux compris entre 0 et 3,8% des droits d'importation pour certains produits tels que la poudre de sulfate de chrome (dans le cadre d'un contingent), certains types de glyphosate, certains médicaments et certains déchets et débris de verre les 9 et 15 août 2024 respectivement, au moyen de l'inclusion de ces produits dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) à l'annexe V de la Résolution n° 272/2021.	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-605-de-13-de-junho-de-2024-565714239 ;
15/08/2024: Réduction à 0% dans le cadre d'un contingent des droits d'importation sur le P-xylene et l'acide sulfurique, au moyen de l'inclusion de ces produits dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) à l'annexe V de la Résolution n° 272/2021.	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-617-de-12-de-julho-de-2024-572082449 ;
25/09/2024: Inclusion du blé, des certains polyamides et de certains instruments médicaux dans la Liste d'exceptions au tarif extérieur commun (LETEC) à l'annexe V de la	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-625-de-8-de-agosto-de-2024-577372226 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=463007 ; et https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-640-de-19-de-setembro-de-2024-585413782 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)

Description	Source
Résolution n° 272/2021, entraînant une réduction à 0% des droits d'importation pour ces produits. Pour le blé et les polyamides, la réduction est effective dans le cadre d'un contingent. Cette mesure s'est applicable jusqu'au 31 décembre 2024 pour le blé, jusqu'au 29 mars 2025 pour les polyamides et indéfiniment pour les instruments médicaux.	
01/01/2024: Modification de l'annexe VI de la Résolution n° 272/2021, entraînant l'introduction d'un contingent d'importation en franchise de droits pour les cellules photovoltaïques, les volumes des contingents étant progressivement réduits entre janvier 2024 et juin 2027. Le même texte réduit temporairement les droits d'importation à zéro pour les éoliennes pendant l'année 2024 et augmente les droits d'importation hors contingent pour les cellules photovoltaïques à 9,6%	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 541 du 20 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-qecex-n-541-de-20-de-dezembro-de-2023-533447714 ; et Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
Chili	
29/12/2023: Modification du plan de mise en œuvre des transmissions électroniques pour les opérations de la zone franche de Punta Arenas	Service national des douanes, Décision spéciale n° 4574 du 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/aduana/site/docs/20230106/20230106092358/res_4574_2023_modifica_plan_de_implementacion_puq.pdf et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (26 septembre 2024)
20/07/2023: Modifications du plan de mise en œuvre du traitement électronique des opérations de la zone franche d'Iquique	Service national des douanes, Décision spéciale n° 4575 du 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/aduana/site/docs/20230106/20230106092358/resolucion_4575_2023_modifica_plan_implementacion_iquique.pdf ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (26 septembre 2024)
19/01/2024: Approbation des instructions relatives à l'admission et au retrait des marchandises au Port terrestre de Los Andes (PTLA)	Service national des douanes, Décision spéciale n° 283 du 19 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/resolucion-exenta-n-283-19-01-2024/aduana/2024-01-19/155105.html ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (26 septembre 2024)
09/05/2024: Avec un plan pilote de 30 jours, lancement de la nouvelle procédure de contrôle douanier, au moyen de la déclaration sous serment conjointe Douanes-Service de l'agriculture et de l'élevage sous forme numérique, aux postes de contrôle frontalier de l'aéroport international de Carriel Sur	Service national des douanes, Décision spéciale n° 1801 du 8 mai 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/resolucion-exenta-n-1801-08-05-2024/aduana/2024-05-08/093140.html ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (26 septembre 2024)
08/07/2024: Création de l'équipe chargée de l'exécution du programme appelé "Customs Connect", dont la version 2024-2025 sera composée de fonctionnaires du Service national des douanes	Service national des douanes, Décision spéciale n° 2536 du 8 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/aduana/site/docs/20240104/20240104160340/resol_2536_08_07_2024.pdf ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (26 septembre 2024)
23/08/2024: Lancement du plan pilote de la nouvelle procédure de contrôle douanier, au moyen de l'Application Web progressive (PWA), de la déclaration sous serment conjointe Douanes-Service de l'agriculture et de l'élevage sous forme numérique	Service national des douanes, Décision spéciale n° 3146 du 23 août 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/aduana/site/docs/20240104/20240104160340/resolucion_exenta_n_3146_de_23_08_2024_del_director_nacional_de_aduanas_s_.pdf ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (26 septembre 2024)

Description	Source
Chine	
20/11/2023: Augmentation des volumes contingents pour les importations de mazout non raffiné par l'État pour l'année 2023	Ministère chinois du commerce, Annonce n° 51/2023 du 20 novembre 2023. Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zwqk/gkzcfb/202311/20231103456731.shtml ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
25/12/2023: Octroi d'un traitement tarifaire nul aux importations de 98% des produits en provenance de l'Angola, de la Gambie, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie et de la République démocratique du Congo	Annonce n° 8 de la Commission tarifaire du Conseil d'État du 1 ^{er} décembre 2023. Adresse consultée: https://www.gov.cn/zhenqce/zhenqceku/202312/content_6918781.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/01/2024: Prorogation de l'exemption des droits additionnels sur certains produits visés par la onzième prorogation de la liste d'exclusions tarifaires des produits des États-Unis assujettis à des droits additionnels, jusqu'au 31 juillet 2024.	Annonces de la Commission tarifaire du Conseil d'État n° 11 du 22 décembre 2023 et n° 6 du 20 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.gov.cn/zhenqce/zhenqceku/202312/content_6922044.htm ; et https://www.mof.gov.cn/jrtts/202407/t20240724_3940201.htm . Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/08/2024: Prorogation de la mesure jusqu'au 28 février 2025 par l'Annonce n° 6/2024 de la Commission tarifaire	
01/01/2024: Suppression de mesures de sauvegarde spéciales pour 12 produits laitiers importés de Nouvelle-Zélande à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Ministère chinois du commerce, "Zone de libre-échange Chine-Nouvelle-Zélande". Adresse consultée: http://fta.mofcom.gov.cn/newzealand/newzealand_special.shtml ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
01/01/2024: Application des conditions, principes de distribution et procédures pertinentes pour les volumes d'importation admissibles de mazout non raffiné par l'État en 2024, entraînant une augmentation des volumes autorisés de pétrole non étatique pour l'année 2024	Ministère chinois du commerce, 22 décembre 2023. Adresse consultée: http://wms.mofcom.gov.cn/article/zcfb/ax/202312/20231203463020.shtml ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/01/2024: Imposition de taux de droits d'importation provisoires sur 1 010 produits de base importés (à l'exclusion des produits de base soumis à un contingent tarifaire), inférieurs aux taux NPF	Commission tarifaire du Conseil d'État, Plan d'ajustement des droits de douane pour 2024, Annonce n° 10/2023 du 20 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.gov.cn/zhenqce/zhenqceku/202312/content_6921686.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/03/2024: Introduction de licences d'exportation pour voitures d'occasion (l'exportation de voitures d'occasion n'était pas autorisée, sauf pour certaines régions)	Ministère chinois du commerce, Département du commerce extérieur, Annonce n° 6 du 6 février 2024. Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zcfb/zczxzc/202402/20240203472081.shtml ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/03/2024: Introduction de droits préférentiels pour les importations en provenance de l'Équateur dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre la Chine et l'Équateur	Ministère chinois des finances, Bureau de la Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce n° 1/2024 du 10 avril 2024. Adresse consultée: https://qss.mof.gov.cn/gzdt/zhenqcefabu/202404/t20240419_3933100.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
01/05/2024: Quatorzième prorogation de la liste d'exclusion des produits soumis à des droits d'importation additionnels en provenance des États-Unis (du 1 ^{er} mai 2024 au 30 novembre 2024)	Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce n° 3/2024 du 29 avril 2024. Adresse consultée: https://qss.mof.gov.cn/gzdt/zhenqcefabu/202404/t20240429_3933822.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/07/2024: Application de droits préférentiels à certains produits importés originaires de Serbie dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre la Chine et la Serbie	Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce n° 5 du 26 juin 2024. Adresse consultée: https://www.gov.cn/zhenqce/zhenqceku/202406/content_6959705.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
01/09/2024: Certaines marchandises importées originaires du Honduras seront assujetties à l'Accord pour l'obtention de résultats rapides concernant l'Accord de libre-échange entre la Chine et le Honduras	Ministère chinois des finances, Bureau de la Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce n° 7 du 29 août 2024. Adresse consultée: https://qss.mof.gov.cn/gzdt/zhenqcefabu/202408/t20240829_3942796.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)

Description	Source
13/12/2023: Réduction des droits d'importation (à 0%) sur les importations de produits utilisés dans le traitement de l'apnée, des concentrateurs d'oxygène et des arachides non grillées ni autrement cuites, décortiquées, même concassées. La réduction des droits d'importation sur les arachides prend fin le 31 décembre 2025	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Décret n° 2065 du 28 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/7b92ad7e-8c49-4762-90b2-f4815ea579da/Decreto-2065-del-28-de-noviembre-de-2023.aspx ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (24 mai 2024)
28/08/2024: Réduction à 0% des droits d'importation sur le blé et suspension de l'application du Système andin de fourchettes de prix (<i>Sistema Andino de Franja de Precios</i>) sur les importations de blé (mesure en vigueur depuis 2 ans)	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Décret n° 1092 du 27 août 2024. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/f120704d-9249-4868-a24a-acc826684de5/Decreto-1092-del-27-de-agosto-de-2024.aspx ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Costa Rica	
01/07/2024: Suppression de la taxe à l'importation de 3% sur certains panneaux de particules en bois, panneaux de fibres de bois et contreplaqués	Ministère des finances, Service national des douanes, Décision de portée générale n° MH-DGA-RES-1033-2024 du 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1033-2024.pdf ; et Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (17 septembre 2024)
12/08/2024: Autorisation dans le cadre de la TICA (Technologie informatique pour le contrôle douanier) afin d'automatiser le recouvrement de la taxe sur le vapotage, établie par la Loi n° 10066	Ministère des finances, Service national des douanes, Décision de portée générale n° MH-DGA-RES-1229 du 31 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1229-2024.pdf ; et Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (19 septembre 2024)
20/08/2024: Adoption de la Décision douanière n° MH-DGA-RES-1153-2024, établissant les lignes directrices et formulaires applicables pour l'autorisation, le renouvellement et le suivi de l'opérateur économique agréé	Ministère des finances, Service national des douanes, Décision de portée générale n° MH-DGA-RES-1153-2024 du 22 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1153-2024.pdf ; et Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (19 septembre 2024)
El Salvador	
17/07/2024: Suppression temporaire des droits d'importation pour certains produits alimentaires de base (jusqu'au 31 juillet 2024)	Journal officiel d'El Salvador, Décret n° 51, tome n° 444, 17 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.asamblea.gob.sv/sites/default/files/documents/decretos/17FC8EF4-3615-43B8-8E0C-133204DC150E.pdf ; et Délégation permanente d'El Salvador auprès de l'OMC (31 juillet 2024)
Fédération de Russie	
01/05/2024: Suppression temporaire des droits d'exportation sur le charbon (à l'exception des produits relevant du n° de code 270112.1000) (jusqu'au 31 août 2024)	Résolution du gouvernement de la Fédération de Russie n° 553 du 27 avril 2024 et Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Fédération de Russie (pour l'Union économique eurasiatique)	
25/06/2024: Réduction à 0% du droit d'importation sur les noix de coco séchées (jusqu'au 31 juillet 2027)	Portail d'information de la Commission économique eurasiatique, 26 juin 2024. Adresse consultée: https://eec.eaeunion.org/news/eaes-na-tri-goda-obnulit-vvoznuyu-tamozhennuyu-poshlinu-na-kokosovuyu-struzhku/ ; et Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
30/06/2024: Exemptions des droits de douane pour les effeuilleuses de betteraves et les machines pour la récolte des betteraves jusqu'au 30 juin 2026	Conseil de la Commission économique eurasiatique, Décision n° 100 du 21 juin 2022, et Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)

Description	Source
Indonésie	
17/10/2023: Entrée en vigueur d'une réglementation créant une sécurité juridique et des règles claires pour les droits de douane, les droits d'accise et la taxe sur les marchandises expédiées (modification du Règlement n° 96/2023 du Ministère des finances)	Règlement n° 111 du Ministère des finances du 16 octobre 2023 et Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (19 avril 2024)
29/02/2024: Le changement apporté au Règlement n° 219/PMK.04/2022 du Ministre des finances concernant les procédures d'imposition des droits d'importation sur la base de l'Accord de partenariat économique global entre l'Indonésie et la République de Corée (IK-CEPA) inclut les droits préférentiels et les règles d'origine, la facturation des tierces parties et les dispositions relatives au certificat d'origine électronique. Cette disposition mentionne également la mise en place du Système électronique d'échange de données sur l'origine (EODES) dans le cadre de l'application de l'article 3.25 des règles d'origine	Règlement du Ministère des finances n° 11 de 2024 et Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (29 octobre 2024)
Maurice	
01/01/2024: Quatrième phase de la réduction tarifaire dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement de la République de Maurice et le gouvernement de la République populaire de Chine	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (5 juin 2024) et règle 3 b) du Règlement de 2023 sur le tarif douanier (modification de la liste) (n° 3) (Avis du gouvernement n° 183 de 2023)
15/01/2024: Réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux zéro pour les naissains (semences) d'huîtres vivants destinés à l'aquaculture	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (5 juin 2024) et règle 3 a) xii) et xiii) du Règlement de 2024 sur le tarif douanier (modification de la liste) (n° 2) – Avis du gouvernement n° 58 de 2024
17/02/2024: Réduction du droit d'accise pour certains produits	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (5 juin 2024) et Règlement de 2024 sur les droits d'accise (modification de l'annexe) (Avis du gouvernement n° 30 de 2024)
15/01/2024: Réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux zéro pour le café torréfié	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (5 juin 2024)
01/04/2024: Quatrième phase de la réduction tarifaire dans le cadre de l'Accord global de coopération économique et de partenariat (CECPA) entre la République de Maurice et la République de l'Inde	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (5 juin 2024) et règle 3 c) et d) du Règlement de 2024 sur le tarif douanier (modification de la liste) (n° 2) – Avis du gouvernement n° 58 de 2024
27/07/2024: Suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les importations de semences de légumes, de fruits et de graines de fleurs, de bulbes et de plantes utilisés pour l'ensemencement ou la plantation	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 septembre 2024) et Loi de finances de 2024 (dispositions diverses), article 92 j) i) C)
01/08/2024: Suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les bacs à semis, les pots de fleurs et les pulvérisateurs agricoles et horticoles	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 septembre 2024) et Loi de finances de 2024 (dispositions diverses), article 92 j) i) C)
01/08/2024: Suppression des droits de douane sur toutes les boissons lactées à base de plantes telles que les boissons lactées obtenues à partir de fruits à coques, telles que les noix communes, les châtaignes et autres	Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 septembre 2024) et Loi de finances de 2024 (dispositions diverses), articles 19 c) i) A) et 29 g) i)
Myanmar	
01/03/2024: Facilitation des procédures de présentation des documents commerciaux originaux (tels que le formulaire du certificat d'origine, le connaissancement, la facture, la liste de colisage) concernant les importations (les copies de documents numérisées et imprimées en couleur sont désormais acceptées)	Délégation permanente du Myanmar auprès de l'OMC (27 mai 2024)

Description	Source
31/03/2024: Réduction des droits d'importation à zéro pour certains types de véhicules électriques tels que les tracteurs routiers pour semi-remorques, autobus, véhicules automobiles pour le transport de personnes, camions, véhicules automobiles pour le transport de personnes, tricycles pour le transport de personnes, tricycles pour le transport de marchandises, motocycles électriques, bicyclettes électriques, ambulances, voitures cellulaires et corbillards	Délégation permanente du Myanmar auprès de l'OMC (27 mai 2024)
Nicaragua	
01/01/2024: Réduction des droits d'importation (à 0%) sur certains produits (jusqu'au 30 juin 2024)	Journal officiel <i>La Gaceta</i> n° 232, Ministère du développement, de l'industrie et du commerce, Décision ministérielle MIFIC n° 017-2023 du 21 décembre 2023. Adresse consultée: http://digesto.asamblea.gob.ni/consultas/util/pdf.php?type=rdd&rdd=d7E%2Fz8SVs%4%3D ; et Délégation permanente du Nicaragua auprès de l'OMC (9 avril 2024)
01/01/2024: Réduction des droits d'importation (à 5%) sur les huiles comestibles (jusqu'au 30 juin 2024)	Journal officiel <i>La Gaceta</i> n° 232, Ministère du développement, de l'industrie et du commerce, Décision ministérielle MIFIC n° 017-2023 du 21 décembre 2023. Adresse consultée: http://digesto.asamblea.gob.ni/consultas/util/pdf.php?type=rdd&rdd=d7E%2Fz8SVs%4%3D ; et Délégation permanente du Nicaragua auprès de l'OMC (9 avril 2024)
Nouvelle-Zélande	
01/11/2023: Introduction d'un traitement en franchise de droits pour les importations d'un certain type de vaporiseurs de gaz	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 1, 11 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-01-2024.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/12/2023: Introduction d'un traitement en franchise de droits pour les importations de chars à voile	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbation de concession tarifaire n° 2023/45, 8 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-45-2023.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/12/2023: Introduction d'un traitement en franchise de droits pour les importations de planches hydroptères électriques des types utilisés dans les sports nautiques	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 5/2024, 16 février 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-05-2024.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/12/2023: Introduction d'un traitement en franchise de droits pour les importations de télécommandes à infrarouge	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbation de concession tarifaire n° 2023/45, 8 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-45-2023.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/01/2024: Mise en place d'une concession en franchise de droits pour les importations de systèmes de chauffage, de nettoyage et de séchage en conteneurs dotés d'un contrôle d'accès logique programmable et utilisés pour les citernes, camions-citernes et récipients intermédiaires pour vrac au sens de l'Organisation internationale de normalisation (ISO)	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 6/2024, 22 février 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-06-2024.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)

Description	Source
01/04/2024: Suppression des droits d'importation sur les rondelles d'oignon, congelées, enrobées de pâte ou de chapelure	Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (27 octobre 2020) et Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbation, de retrait et de refus de concessions tarifaires n° 17/2024, 23 mai 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-17-2024.pdf
01/07/2024: Suspension et réduction des taux du droit d'accise sur certains produits du tabac	Douanes néo-zélandaises, Ordonnance de 2024 (modification) sur le tableau des droits d'accise et des droits équivalents (Réduction pour certains produits du tabac), 24 juin 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/legal-documents/excise-and-excise-equivalent-duties-table-reduction-for-specified-tobacco-products-amendment-order-2024.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Pérou	
26/09/2024: Ajustements des droits d'importation par le biais de prix de référence applicables au riz. Cette mesure fait l'objet d'une mise à jour régulière (décision publiée tous les mois)	Arrêté du Vice-Ministre n° 018-2024-EF/15.01 du 26 septembre 2024. Adresse consultée: https://cdn.www.gob.pe/uploads/document/file/7046453/6063726-rvm018_2024ef1501.pdf?v=1728146016 ; et Délégation permanente du Pérou auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
Philippines	
11/12/2023: Réduction à zéro des droits d'importation pour le gypse et l'anhydrite (mesure en vigueur pendant 5 ans)	Journal officiel des Philippines, Décret exécutif n° 46 du 13 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.officialgazette.gov.ph/2023/11/03/executive-order-no-46-s-2023/ ; et Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
28/12/2023: Prorogation pour l'année 2024 des réductions de droits dans le cadre d'un contingent pour les importations de viande de porc, de maïs et de riz. 03/06/2024: Le Conseil de la Direction nationale de l'économie et du développement (NEDA), présidé par le Président, a approuvé le Programme tarifaire global (CTP) pour la période 2024-2028, qui établit le tarif douanier pour divers produits agricoles et industriels. Le CTP couvre également les droits de douane sur la viande de porc, le maïs et la viande désossée mécaniquement, qui ont été maintenus à leurs taux actuels jusqu'en 2028. En outre, le Conseil a décidé de ramener le droit de douane sur le riz de 35% à 15% jusqu'en 2028, sous réserve d'un réexamen tous les 4 mois.	Décret exécutif présidentiel n° 50 du 22 décembre 2023 et Direction nationale de l'économie et du développement, Communiqué de presse, 4 juin 2024. Adresse consultée: https://www.officialgazette.gov.ph/downloads/2023/12dec/20231222-EO-50-FRM.pdf ; et https://neda.gov.ph/as-delivered-press-statement-of-neda-secretary-arsenio-m-balisa-can-on-the-17th-neda-board-meeting/ . Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
03/06/2024: Le Conseil de la NEDA a réduit les droits d'importation sur certains produits chimiques et sur le charbon dans le cadre du Programme tarifaire global 2024-2028, qui établit le tarif douanier pour divers produits agricoles et industriels	Direction nationale de l'économie et du développement des Philippines, Communiqué de presse, 4 juin 2024. Adresse consultée: https://neda.gov.ph/as-delivered-press-statement-of-neda-secretary-arsenio-m-balisa-can-on-the-17th-neda-board-meeting/ ; et Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
03/06/2024: Dans le cadre du Programme tarifaire global 2024-2028, le Conseil de la NEDA a réduit les droits d'importation sur le riz de 35% à 15% jusqu'en 2028, sous réserve d'un réexamen tous les quatre (4) mois	Direction nationale de l'économie et du développement des Philippines, Communiqué de presse, 4 juin 2024. Adresse consultée: https://neda.gov.ph/as-delivered-press-statement-of-neda-secretary-arsenio-m-balisa-can-on-the-17th-neda-board-meeting/ ; et Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (16 octobre 2024)

Description	Source
07/07/2024: Réduction des droits d'importation sur le riz	Journal officiel, Décret exécutif n° 62, 20 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.officialgazette.gov.ph/2024/06/20/executive-order-no-62-s-2024/ et Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
11/08/2024: Contingent d'importation de 240 000 t pour le sucre destiné aux agriculteurs et aux fabricants de boissons pour la campagne agricole 2023/24	Ministère de l'agriculture des Philippines, Office de réglementation du sucre, Ordonnance sur le sucre n° 05 du 8 août 2024. Adresse consultée: http://sra.da.gov.ph/view_file/sugar_order/9rpV13LFFnv1y81 ; et Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (22 octobre 2024)
République de Corée	
17/11/2023: Suppression temporaire des droits d'importation pour les fèves de cacao non torréfiées (jusqu'au 31 décembre 2023)	Décret présidentiel n° 33874 du 16 novembre 2023. Adresse consultée: <a (11="" 2024)<="" ;="" auprès="" corée="" de="" délégation="" et="" href="https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000001700024656306000&tocId=I0000000000000001700008725013000&isTocOrder=N&name=%25EB%25C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33874%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%2595%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9)##" juin="" l'omc="" la="" permanente="" république="" td="">
17/11/2023: Réduction ou suppression temporaire, dans le cadre d'un contingent d'importation, des droits sur certains produits tels que le lait et la crème, le beurre, le fromage, les poireaux, les bananes, les pamplemousses et pomélos, les jus de pamplemousses et pomélos (mesure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023)	Décret présidentiel n° 33874 du 16 novembre 2023. Adresse consultée: <a (11="" 2024)<="" ;="" auprès="" corée="" de="" délégation="" et="" href="https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000001700024656306000&tocId=I0000000000000001700008725013000&isTocOrder=N&name=%25EB%25C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C33874%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%2595%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9)##" juin="" l'omc="" la="" permanente="" république="" td="">
01/01/2024: Réduction ou suppression temporaire des droits d'importation sur plusieurs produits dans le cadre d'un contingent d'importation. 01/07/2024: À compter du 1 ^{er} juillet 2024, le Décret présidentiel n° 34616 autorise l'importation en franchise de droits pour les produits ayant bénéficié de contingents en franchise jusqu'au 30 juin 2024 (sauf les produits 071410 et 270900, pour lesquels des contingents sont rétablis). Le Décret est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024. 31/12/2024: Cette mesure expire le 31 mars 2024 pour certains produits, le 30 juin 2024 pour certains autres et le 31 décembre 2024 pour les produits restants. La mesure arrive pleinement à expiration le 31 décembre 2024.	Décrets présidentiels n° 34021 du 26 décembre 2023 et n° 34616 du 28 juin 2024. Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (11 juin 2022)

Description	Source
17/11/2023: Réduction ou suppression temporaire des droits sur certains produits tels que divers fruits (y compris les bananes, les dattes, les agrumes, les poires et autres), confitures, jus et fruits à coque dans le cadre d'un contingent d'importation. La réduction des droits sur les poireaux (code n° 070390 du SH) expire le 31 mars 2024 et la mesure concernant les produits restants expire le 30 juin 2024	Décret présidentiel n° 34154 du 18 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.law.go.kr/lSc.do?menuId=1&subMenuId=23&tabMenuId=13_1#Eundefined ; et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (16 mai 2024)
01/01/2024: Réduction ou suppression temporaire des droits d'importation sur les oignons, les agrumes, les durians et certains jus de fruits dans le cadre d'un contingent d'importation (jusqu'au 30 juin 2024)	Décret présidentiel n° 34366 du 29 mars 2024. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I00000000000000001711592634814000&tocId=I00000000000000001711526026227000&isTocOrder=N&name=%25EB%25C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C34366%25ED%2598%25B8%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%2595%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9)## ; et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (11 juin 2024)
01/04/2024: Réduction temporaire à 0% des droits d'importation sur les poireaux (en vigueur jusqu'au 30 avril 2024)	Décret présidentiel n° 34366 du 29 mars 2024. Adresse consultée: https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I00000000000000001711592634814000&tocId=I00000000000000001711526026227000&isTocOrder=N&name=%25EB%25C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C34366%25ED%2598%25B8%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%2595%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9)## ; et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (11 juin 2024)
05/04/2024: Réduction ou suppression temporaire des droits d'importation sur certaines goyaves et mangues, certains mangoustans, certaines cerises, certains kiwis et certaines pêches dans le cadre d'un contingent d'importation (jusqu'au 30 juin 2024)	Décret présidentiel n° 34390 du 8 avril 2024. Adresse consultée: https://delightenc.com/sub/sub04_01.php?boardid=info1&mode=view&idx=60&sk=&sw=&offset=&category= ; et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (11 juin 2024)
10/05/2024: Réduction ou suppression des droits d'importation sur les carottes et les navets, certains types d'algues et certains types de fruits (jusqu'au 30 septembre 2024), certains types de choux (jusqu'au 31 octobre 2024) et les fèves de cacao (jusqu'au 31 décembre 2024) dans le cadre d'un contingent d'importation	Règlement sur l'application du contingent tarifaire autonome, Décret présidentiel n° 34501 du 9 mai 2024 et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)
01/07/2024: Modification temporaire des droits d'importation entraînant la réduction ou la suppression de ces droits sur certains produits. Certaines réductions tarifaires à l'importation sont soumises à un contingent. 30/09/2024: certaines réductions tarifaires sont en vigueur jusqu'au 30 septembre 2024 (n° 0803, 0804, 0805, 0809 et 0810 du SH), d'autres jusqu'au 31 octobre 2024 (n° 070690) et les réductions restantes jusqu'au 31 décembre 2024	Décret présidentiel n° 34616 du 28 juin 2024 et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)

Description	Source
01/07/2024: Réduction ou suppression temporaire des droits d'importation sur plusieurs produits dans le cadre d'un contingent d'importation (chapitres 03, 04, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 38, 39, 41, 50, 55, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 78, 81, 84 et 85 du SH) jusqu'au 31 décembre 2024)	Règlement sur l'application du contingent tarifaire autonome, Décret présidentiel n° 34616 du 28 juin 2024. Adresse consultée: <a 31="" 368="" 388"="" 892="" data-cs="2" data-kind="parent" href="https://gwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I00000000000000001719395367660000&tocId=I00000000000000001719393068916000&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C34616%25FD%2598%25B8(%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%2559D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%2595%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9); et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)</td></tr> <tr> <td data-bbox=" style="text-align: center;">République bolivarienne du Venezuela
29/12/2023: Exemption des droits d'importation sur divers biens d'équipement	Journal officiel de la République bolivarienne du Venezuela n° 6784, Décret n° 4907, 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://declaraciones.seniat.gob.ve/portal/page/portal/MANEJADOR_CONTENIDO_SENIAT/04ADUANAS/TIPOS_DE_CAMBIO/7_Decreto_4908_Reforma_AA.pdf ; et Délégation permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'OMC (7 octobre 2024)
18/07/2024: Promulgation de la Loi sur la relance des exportations non pétrolières (<i>Ley de Fomento de Exportaciones no Petroleras</i>) visant à promouvoir et à accroître les exportations de la République bolivarienne du Venezuela	Journal officiel de la République du Venezuela n° 6824, 18 juillet 2024. Adresse consultée: https://mega.nz/file/0VMXkBKD#uAjImzw27qhrQrahG2-webO_wJKv20D0ca7elPD3ZK0 ; et Délégation permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'OMC (7 octobre 2024)
Royaume d'Arabie saoudite	
26/12/2023: Suppression des restrictions à l'exportation de plusieurs machines et moteurs	Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (29 mai 2024) et Décision n° 7
Royaume-Uni	
01/02/2024: Mesure de facilitation des échanges visant à proroger une période de grâce non légale existante afin d'exempter les importations de l'Union européenne des prescriptions relatives à la certification à l'importation des normes de commercialisation pour les marchandises importées au Royaume-Uni (jusqu'au 1 ^{er} février 2025)	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (30 mai 2024)
01/02/2024: Mesure de facilitation des échanges visant à proroger une période de grâce légale existante afin d'exempter les importations de l'Union européenne des prescriptions relatives à la certification à l'importation des normes de commercialisation pour les marchandises importées au Royaume-Uni (jusqu'au 1 ^{er} février 2025)	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (30 mai 2024)
01/02/2024: Mesure de facilitation des échanges visant à proroger une période de grâce légale existante afin d'exempter les importations de l'Union européenne des prescriptions relatives au certificat d'inspection biologique pour tous les aliments biologiques, aliments pour animaux les semences importés au Royaume-Uni (jusqu'au 1 ^{er} février 2025)	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (30 mai 2024)

Description	Source
01/02/2024: Mesure de facilitation des échanges visant à proroger une période de grâce légale existante afin d'exempter les importations de l'Union européenne des prescriptions relatives à la certification à l'importation des normes de commercialisation pour les morceaux de viande de volaille avec des indications facultatives importées au Royaume-Uni (jusqu'au 1 ^{er} février 2025)	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (30 mai 2024)
01/02/2024: Mesure de facilitation des échanges visant à proroger une période de grâce non légale existante afin d'exempter les importations de l'Union européenne des prescriptions relatives à la certification à l'importation des normes de commercialisation pour les bananes vertes importées au Royaume-Uni (jusqu'au 1 ^{er} février 2025)	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (30 mai 2024)
11/04/2024: Suspension des droits d'importation sur plus de 100 articles, y compris les pièces automobiles et les jus de fruits, jusqu'en juin 2026	Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Sénégal	
13/06/2024: Suspension des droits d'importation sur le blé	Gouvernement du Sénégal, 13 juin 2024. Adresse consultée: https://www.sec.gouv.sn/publications/actualites/baisse-des-prix-au-senegal-liste-des-mesures-prises-par-le-gouvernement ; et Délégation permanente du Sénégal auprès de l'OMC (16 septembre 2024)
Serbie (observateur)	
01/07/2024: Application de droits préférentiels à certains produits importés originaires de Chine dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre la Serbie et la Chine	Politika.rs, 30 juin 2024. Adresse consultée: https://www.politika.rs/scc/clanak/620874/Sutra-stupa-na-snaqu-Sporazum-o-slobodnoj-trgovini-sa-Kinom ; et Délégation permanente de la Serbie auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
Seychelles	
01/01/2024: Réduction du droit d'accise sur les véhicules hybrides complets et les ailes arrière neuves	Règlement sur les droits d'accise (taux), SI 110, 2023, et Délégation permanente des Seychelles auprès de l'OMC (20 septembre 2024)
01/08/2024: Réduction du droit d'accise sur les châssis électriques afin d'encourager les consommateurs à acheter des véhicules à moteur électrique	Règlement sur les droits d'accise (taux), SI 110, 2023, et Délégation permanente des Seychelles auprès de l'OMC (20 septembre 2024)
Singapour	
01/03/2024: Le projet de loi de 2023 sur les zones franches (modification) est entré en vigueur le 1 ^{er} mars 2024 et prévoit l'introduction et la mise en œuvre du régime des zones franches révisé. Les révisions incluent des prescriptions relatives à la fourniture de renseignements sur la circulation des marchandises. Une période d'ajustement de 6 mois (du 1 ^{er} mars 2024 au 31 août 2024) est prévue de manière à donner aux agents maritimes et aux manutentionnaires plus de temps pour apporter d'éventuels ajustements supplémentaires à leur processus de travail afin de se conformer pleinement aux prescriptions	Circulaire n° 02/2024 du 28 février 2024 des autorités douanières de Singapour. Adresse consultée: https://www.customs.gov.sg/files/Circular_02_2024_Ver1_.pdf ; et Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (13 juin 2024)
30/07/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la Malaisie et Singapour concernant les opérateurs économiques agréés (OEA) est en vigueur depuis le 30 juillet 2024. Au titre de cet accord, les sociétés certifiées dans le cadre du programme "Partenariat pour un commerce sûr Plus" (STP-Plus) des douanes singapouriennes peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises exportées vers la Malaisie. De même, les entreprises accréditées dans le cadre du programme d'OEA de la Malaisie bénéficieront d'un mécanisme de facilitation similaire pour leurs marchandises exportées vers Singapour	Circulaire n° 05/2024 des Autorités douanières de Singapour et Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (15 octobre 2024)

Description	Source
<p>01/08/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle de l'ASEAN concernant les opérateurs économiques agréés (AAMRA) est en vigueur depuis le 1^{er} août 2024 pour 3 membres de l'ASEAN: Brunéi Darussalam, Malaisie et Singapour. Au titre de cet ARM, les sociétés accréditées dans le cadre des programmes d'OEA de ces membres de l'ASEAN peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées à Singapour.</p>	<p>Circulaire n° 06/2024 du 26 juillet 2024 des autorités douanières de Singapour. Adresse consultée: https://www.customs.gov.sg/files/Circular_06_2024_Ver2.pdf; https://www.customs.gov.sg/files/Update_to_Customs_Circular_No_062024.pdf; https://asean.org/wp-content/uploads/2024/09/AEM-56-Joint-Media-Statement-adopted-1.pdf; et https://tradingacrossborders.mofe.gov.bn/SiteAssets/SitePages/home/Notification%20and%20BDNSW%20AAMRA%20Declaration%20User%20Guide%20(For%20Public)%20-%202029%20July%202024.pdf. Délégation permanente de Singapour auprès de l'OMC (15 octobre 2024)</p>
Suisse	
<p>01/01/2024: Suppression des droits d'importation sur les produits industriels (chapitres 25 à 97 du SH), les exemptions relatives aux chapitres 35 et 38 concernent les positions suivantes: 3501.1010, 3501.1090, 3501.9011, 3501.9019, 3501.9091, 3501.9099, 3502.1110, 3502.1190, 3502.1910, 3502.1990, 3505.1010, 3505.1090, 3505.2010, 3506.9910, 3809.1010, 3823.1110, 3823.1210, 3823.1910, 3824.1010, 3824.9991, 3825.9010</p>	<p>Conseil fédéral suisse, 2 février 2022. Adresse consultée: https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-connseil-federal.msg-id-87027.html; et Délégation permanente de la Suisse auprès de l'OMC (11 juin 2024)</p>
Taipei chinois	
<p>01/03/2024: Retrait de 5 produits de la liste des produits assujettis à des prescriptions en matière de licences d'exportation</p>	<p>Ministère des affaires économiques, Administration du commerce international, Avis n° 11350200360, 1^{er} mars 2024. Adresse consultée: https://www.moea.gov.tw/Mns/populace/news/News.aspx?kind=2&menu_id=41&news_id=114005; et Délégation permanente du Taipei chinois auprès de l'OMC (20 juin 2024)</p>
<p>01/03/2024: Retrait de 10 produits de la liste des produits assujettis à des prescriptions en matière de licences d'exportation</p>	<p>Ministère des affaires économiques, Administration du commerce international, 1^{er} mars 2024. Adresse consultée: https://www.moea.gov.tw/Mns/populace/news/News.aspx?kind=2&menu_id=41&news_id=114005; et Délégation permanente du Taipei chinois auprès de l'OMC (20 juin 2024)</p>
Thaïlande	
<p>01/01/2024: Réduction et exonération des droits de douane pour les véhicules électriques complètement montés (jusqu'au 31 décembre 2025)</p>	<p>Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, chapitre spécial 328d, 28 décembre 2023 et Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (25 juin 2024)</p>
<p>23/02/2024: Réduction et exonération des droits de douane sur les boissons alcooliques</p>	<p>Journal officiel de la Thaïlande, volume 141, chapitre spécial 51d, 22 février 2024. Adresse consultée: https://ratchakitcha.soc.go.th/documents/21010.pdf; et Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (2 juillet 2024)</p>
Türkiye	
<p>01/01/2024: Réduction des droits d'importation (de 30% à 20%) pour les résistances électriques chauffantes</p>	<p>Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 8044, 31 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmiqazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-2.pdf; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)</p>

Description	Source
01/01/2024: Les droits de douane sur le riz en paille et le riz, qui sont respectivement de 34% et 45%, ont été appliqués à des taux de 10% et 15% entre le 1 ^{er} janvier 2024 et le 31 août 2024	Journal officiel de la Turquie, Décret présidentiel n° 8043, 31 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-1.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/01/2024: Certaines préparations médicales et certains produits de nutrition entérale ont été exemptés du droit de douane de 9% à compter du 1 ^{er} janvier 2024 en cas de présentation d'un certificat de contrôle délivré par le Ministère de la santé	Journal officiel de la Turquie, Décret présidentiel n° 8043, 31 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-1.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/01/2024: Mise en place d'un contingent tarifaire d'importation en franchise de droits pour les transformateurs électriques destinés aux producteurs nationaux qui utilisent le produit comme intrant dans leur processus de production (mesure en vigueur jusqu'au 15 février 2025)	Journal officiel de la Turquie, Décret présidentiel n° 8545/2023, 31 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-3.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
26/01/2024: Réduction des droits d'importation sur les graines de tournesol (de 27% à 12%) dans le cadre d'un contingent de 100 000 tonnes et sur l'huile de tournesol (de 36% à 22%) dans le cadre d'un contingent de 250 000 t (jusqu'au 22 avril 2024)	Journal officiel de la Turquie n° 32441 et n° 32511, Décisions présidentielles n° 8142 et n° 8303, 26 janvier 2024 et 5 avril 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/01/20240126-2.pdf ; et https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/04/20240405-7.pdf . Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
13/02/2024: Le droit de douane de 19,5% applicable aux lentilles (vertes) a été appliqué au taux de 0% entre le 1 ^{er} janvier 2024 et le 30 juin 2024	Journal officiel de la Turquie, Décret présidentiel n° 8184, 13 février 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/02/20240213-10.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (14 octobre 2024)
10/10/2024: Imposition d'un contingent d'importation pour le maïs, dans le cadre duquel les droits d'importation sont ramenés à 5% (mesure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Journal officiel de la Turquie n° 32688, Décret présidentiel n° 9009, 9 octobre 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/10/20241010-13.pdf , et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Ukraine	
17/10/2023: Établissement des particularités des formalités douanières au moment de l'application de la simplification de la "mainlevée sur place"	Ministère des finances de l'Ukraine, Ordonnance n° 355, 29 juin 2023. Adresse consultée: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/z1378-23#Text , et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024)
01/06/2024: Mise en place d'un contingent d'exportation pour la houille, l'anthracite, les briquettes, les boulets et les combustibles solides similaires obtenus à partir de la houille, en remplacement de la précédente interdiction d'exporter ces produits	Résolution du Conseil des ministres de l'Ukraine n° 610 du 30 mai 2024, et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (8 octobre 2024)
18/06/2024: Modification des listes de déchets et débris de métaux ferreux et non ferreux, pour lesquels les opérations de livraison, y compris les opérations d'importation, sont temporairement exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée (jusqu'au 1 ^{er} janvier 2027)	Résolution du Conseil des ministres de l'Ukraine n° 679 du 13 juin 2024, et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (8 octobre 2024)
13/08/2024: Modification de la liste de certaines marchandises importées sur le territoire douanier de l'Ukraine et/ou transitant par le territoire de l'Ukraine sans qu'une garantie soit exigée pour le paiement des droits de douane aux autorités douanières	Résolution du Conseil des ministres de l'Ukraine n° 899 du 9 août 2024, et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (8 octobre 2024)

Description	Source
01/01/2024: Ouverture et mode de gestion des contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits de la pêche pour la période 2024-2026, dans le but de faire en sorte que la production de produits de la pêche de l'Union ne soit pas compromise et qu'il existe une offre adéquate de produits de la pêche pour leur industrie de transformation; les droits d'importation sont suspendus ou réduits pour un certain nombre de produits de la pêche dans les limites des contingents tarifaires d'un volume approprié. (Veuillez vous reporter au Règlement pour les codes du SH spécifiques) (à l'exception des produits originaires de la Fédération de Russie ou du Bélarus)	Règlement (UE) 2023/2720 du Conseil du 27 novembre 2023. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/eli/req/2023/2720/oj ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024)
06/03/2024: Réduction des droits d'importation sur le riz décortiqué (jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024)	Règlement d'exécution (UE) 2024/840 du 6 mars 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024)
14/05/2024: Élimination des droits sur certains produits en provenance d'Ukraine	Journal officiel de l'Union européenne, Règlement (UE) 2024/1392 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401392 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
01/06/2024: Ouverture de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels	Règlement (UE) 2024/1851 du Conseil du 25 juin 2024 modifiant le Règlement (UE) 2021/2283 Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L_202401829 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
01/07/2024: Suspension des droits du tarif douanier commun sur certains produits agricoles et industriels	Règlement (UE) 2024/1851 du Conseil du 25 juin 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L_202401851 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
Viet Nam	
01/01/2024: Réduction du taux de la taxe sur la valeur ajoutée de 2% (jusqu'au 30 juin 2024)	Décret n° 94/2023/ND-CP du 28 décembre 2023, et Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (9 septembre 2024)
02/02/2024: Promulgation de la liste des races animales à importer	Circulaire n° 14/2023/TT-BNNPTNT, 12 décembre 2023. Adresse consultée: https://thuvienphapluat.vn/van-ban/Xuat-nhap-khau/Thong-tu-14-2023-TT-BNNPTNT-Danh-muc-qiong-vat-nuoi-can-thiet-nhap-khau-592306.aspx ; et Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (9 septembre 2024)
06/02/2024: Instauration de contingents tarifaires à l'importation pour le sel et les œufs de volailles en 2024. Les volumes des contingents sont augmentés par rapport au second semestre de 2023	Circulaire n° 37/2023/TT-BCT, 22 décembre 2023. Adresse consultée: https://vanban.chinhphu.vn/?pageid=27160&docid=209301 et Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (9 septembre 2024)
12/02/2024: Annonce du volume de tabac non fabriqué importé dans le cadre de contingents tarifaires en 2024. Le contingent est de 71 835 t	Centre national d'information sur le commerce du Viet Nam, Circulaire n° 39/2023/TT-BCT, 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://datafiles.chinhphu.vn/cpp/files/vbpq/2023/12/39-bct.signed.pdf ; et Délégation permanente du Viet Nam auprès de l'OMC (9 septembre 2024)

Renseignements enregistrés mais non vérifiés

Description	Source
Afrique du Sud	
08/08/2024: Suppression des droits de douane sur le blé et la farine de blé jusqu'à 264,5 ZAR (USD)/t	Journal officiel n° 51021, n° R. 5111, 8 août 2024. Adresse consultée: https://www.sars.gov.za/wp-content/uploads/Embargo/Tariffs/2024/Legal-LSec-CE-TA-2024-55-%E2%80%93-Notice-R5111-GG-51021-Sch-1P1-1-1-1921-Wheat-Minute-M4-2024-8-August-2024.pdf
Afrique du Sud (pour l'Union douanière d'Afrique australe)	
28/06/2024: Remise de droits d'importation pour les cellules photovoltaïques	Service fiscal sud-africain, Modifications du tarif pour 2024, Journal officiel n° 5089, 28 juin 2024. Adresse consultée: https://www.sars.gov.za/legal-counsel/secondary-legislation/tariff-amendments/tariff-amendments-2024/
Brunéi Darussalam	
01/08/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle de l'ASEAN concernant les opérateurs économiques agréés (AAMRA) est en vigueur depuis le 1 ^{er} août 2024 pour trois membres de l'ASEAN: Brunéi Darussalam, Malaisie et Singapour. Au titre de cet ARM, les sociétés accréditées dans le cadre des programmes d'OEA de ces membres de l'ASEAN peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées au Brunéi Darussalam.	Communiqué de presse conjoint de l'ASEAN, 17 septembre 2024. Adresse consultée: https://asean.org/wp-content/uploads/2024/09/AEM-56-Joint-Media-Statement-adopted-1.pdf
19/08/2024: L'AAMRA est entré en vigueur pour la Thaïlande le 19 août 2024. Les 6 membres de l'ASEAN restants (Cambodge, Indonésie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao et Viet Nam) projettent de mettre en œuvre l'AAMRA à une date ultérieure; 01/10/2024: L'AAMRA entre en vigueur pour l'Indonésie le 1 ^{er} octobre 2024.	
Chine	
09/01/2024: Réduction à 6% des droits d'importation sur le thé rooibos en provenance d'Afrique du Sud	IOL, 10 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.iol.co.za/business-report/economy/china-slashes-tariffs-on-imports-of-rooibos-7833e917-bf82-43a7-a170-9995435e7cdc
Cuba	
28/03/2024: Autorisation des exportations d'or, d'argent et de pierres précieuses, nécessitant l'approbation préalable de la Direction des émissions et valeurs de la Banque centrale de Cuba	Journal officiel de la République de Cuba n° 27, Résolution n° 4/2024 du 28 mars 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.cu/sites/default/files/goc-2024-o27.pdf
08/07/2024: Élimination des droits d'importation sur certains produits, y compris les morceaux de poulet, les huiles alimentaires (à l'exception de l'huile d'olive), le lait en poudre, les pâtes alimentaires, les saucisses et la lessive en poudre	Journal officiel de la République de Cuba n° 61, Résolution n° 225/2024 du 8 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.cu/sites/default/files/goc-2024-o61.pdf
Émirats arabes unis	
26/06/2024: Suppression ou réduction des droits de douane sur 95% des produits non pétroliers dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord global de partenariat économique avec la Géorgie	Agence de presse des Émirats, 26 juin 2024. Adresse consultée: https://www.wam.ae/en/article/b3uyx21-uae%E2%80%99s-comprehensive-economic-partnership-agreement

Description	Source
Équateur	
01/03/2024: Introduction de droits préférentiels pour les importations en provenance de Chine dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre l'Équateur et la Chine	Ministère de la production, du commerce extérieur, de l'investissement et de la pêche, Communiqué de presse Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/tratado-de-libre-comercio-entre-ecuador-y-china-entra-en-vigencia-el-01-de-mayo/#:~:text=01%20de%20mayo-,Tratado%20de%20Libre%20Comercio%20entre%20Ecuador%20y%20China,vigencia%20el%2001%20de%20mayo
20/11/2023: Réduction des droits d'importation de 20% à 0% sur les préparations diététiques destinées à être utilisées chez des patients	Comité du commerce extérieur équatorien, Résolution n° 016/2023 du 15 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/11/Resolucion%CC%81n-016-2023.pdf
15/01/2024: Contingent d'importation de 30 000 unités pour les pneumatiques neufs pour autobus ou camions. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est de 0%	Comité du commerce extérieur équatorien, Résolution n° 021/2023 du 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2024/01/Resolucion%CC%81n-021-2023-signed-signed.pdf
22/07/2024: Suspension de l'obligation faite aux exportateurs de s'inscrire au registre des exportateurs de cuir et d'articles en fourrure pendant 5 ans. Cette suspension a été mise en œuvre pour la première fois en 2012 et prorogée en 2014 et en 2019	Comité du commerce extérieur équatorien, Résolution n° 004/2024 du 18 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2024/07/Resolucion-004-2024-del-Pleno-del-COMEX-signed-signed.pdf
État plurinational de Bolivie	
13/12/2023: Mise en place d'un droit d'importation de 0% sur le pétrole brut et le gazole	Décret suprême n° 5084 (13 décembre 2023). Adresse consultée: https://www.lexivox.org/norms/BO-DS-N5084.xhtml
10/01/2024: Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les importations de certains biens d'équipement	Président de la Bolivie, Décret suprême n° 5095 du 10 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.gob.bo/aduana7/sites/default/files/kcfinder/files/circulares/circular0112024.pdf
12/04/2024: Réduction des droits d'importation sur les véhicules automobiles multicarburants	Journal officiel de l'État plurinational de Bolivie, Décret suprême n° 5142 du 10 avril 2024 Adresse consultée: https://www.aduana.gob.bo/aduana7/sites/default/files/kcfinder/files/circulares/circular1032024.pdf
14/08/2024: Suppression des droits d'importation sur le blé et la farine de blé	Journal officiel de la Bolivie, Décret suprême n° 5195 du 14 août 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.gob.bo/aduana7/sites/default/files/kcfinder/files/circulares/circular2532024.pdf
02/09/2024: réduction à 0% des droits d'importation sur les intrants pour la production de médicaments jusqu'au 31 décembre 2024	Journal officiel de la Bolivie, Décret suprême n° 5210 du 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.lexivox.org/norms/BO-DS-N5210.xhtml
Fédération de Russie	
26/06/2024: Réduction ou élimination des droits de douane sur plusieurs produits dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord global de partenariat économique avec les Émirats arabes unis	Médias économiques, 6 juillet 2024, et Agence de presse des Émirats, 26 juin 2024. Adresse consultée: https://bm.ge/news/arabta-gaertianebul-saamiroebtan-ekonomikuri-partniorobis-she tankhmeba-amoqmedda-rogoria-ekonomikuri-kavshiri-ritskhvebshi et https://www.wam.ae/en/article/b3uyx21-uae%E2%80%99s-comprehensive-economic-partnership-agreement

Description	Source
<p>Géorgie</p> <p>26/06/2024: Réduction ou élimination des droits de douane sur plusieurs produits dans le cadre de l'entrée en vigueur de l'Accord global de partenariat économique avec les Émirats arabes unis</p>	<p>Médias économiques, 6 juillet 2024, et Agence de presse, 26 juin 2024. Adresse consultée: https://bm.ge/news/arabta-qaertianebul-saamiroebtan-ekonomikuri-partniorobis-she tankhmeba-amoqmedda-rogoria-ekonomikuri-kavshiri-ritskhvebshi et https://www.wam.ae/en/article/b3uyx21-uae%E2%80%99s-comprehensive-econom ic-partnership-agreement</p>
<p>Guatemala</p> <p>02/01/2024: Contingent d'importation de 750 000 tm pour le maïs jaune. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est de 0%</p>	<p>Ministère de l'économie, Décision ministérielle n° 472/2023 du 11 décembre 2023. Adresse consultée: https://contingentesarancelarios.mineco.gob.gt/normativos/20231226112857479.pdf</p>
<p>02/01/2024: Contingent d'importation de 70 000 tm pour le riz en paille. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est de 0%</p>	<p><i>Diario de Centro América</i>, Décision ministérielle n° 475-2023, 11 décembre 2023. Adresse consultée: https://comercioeinversionguate.gob.gt/media/uploads/1706552932/E_docs_desp acho_Acordo%20Ministerial%20476-2023.pdf</p>
<p>26/04/2024: Mise en œuvre du VUMAR, guichet unique maritime (exportations)</p>	<p>Agence de presse guatémaltèque, 30 avril 2024. Adresse consultée: https://agn.gt/vumar-una-innovacion-electronica-para-reducir-tiempos-y-costos-en-los-puertos-quatemaltecos/</p>
<p>26/04/2024: Mise en œuvre du VUMAR, guichet unique maritime (importations)</p>	<p>Agence de presse guatémaltèque, 30 avril 2024. Adresse consultée: https://agn.gt/vumar-una-innovacion-electronica-para-reducir-tiempos-y-costos-en-los-puertos-quatemaltecos/</p>
<p>01/05/2024: Contingent d'importation de 15 000 tm pour les haricots noirs. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est de 0% (jusqu'au 31 décembre 2024)</p>	<p>Ministère de l'économie, Décision ministérielle n° 285/2024 du 23 avril 2024. Adresse consultée: https://www.mineco.gob.gt/mineco-autoriza-contingente-por-desabastecimiento-de-frijol-negro</p>
<p>01/05/2024: Contingent d'importation de 55 000 tm pour le maïs blanc. Dans le cadre de ce contingent, le droit d'importation est de 0%</p>	<p>Ministère de l'économie, Décision ministérielle n° 076/2024 du 26 janvier 2024. Adresse consultée: https://legal.dca.gob.gt/GestionDocumento/VisualizarDocumento/verDocumentoPrevia=True&versionImpresa=True&doc=241427</p>
Guyana	
<p>15/01/2024: Réduction du droit (à 0%) sur les articles de sport</p>	<p>Discours de présentation du budget, douzième législature de la République coopérative du Guyana dans le cadre de la Constitution de la République coopérative du Guyana, 15 janvier 2024. Adresse consultée: https://finance.gov.gy/wp-content/uploads/2024/01/Budget%202024%20Final.pdf</p>
<p>15/01/2024: Réduction à (0%) des droits de douane sur les accessoires de téléphonie cellulaire essentiels, tels que les chargeurs, les câbles de charge et les écouteurs, ainsi que les composants de téléphones pour réparations</p>	<p>Discours de présentation du budget, douzième législature de la République coopérative du Guyana dans le cadre de la Constitution de la République coopérative du Guyana, 15 janvier 2024. Adresse consultée: https://finance.gov.gy/wp-content/uploads/2024/01/Budget%202024%20Final.pdf</p>

Description	Source
Honduras	<p>01/09/2024: Certaines marchandises importées originaires de Chine seront assujetties à l'Accord pour l'obtention de résultats rapides concernant l'Accord de libre-échange entre le Honduras et la Chine</p>
	<p>Gouvernement du Honduras, Ministère du développement économique, 1^{er} août 2024, et Ministère chinois des finances, Bureau de la Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce de la Commission n° 7 du 29 août 2024. Adresse consultée: https://sde.qob.hn/wp-content/uploads/2024/09/COMUNICADO-DE-PRENSA_Entrada-en-vigor-Acuerdo-Cosecha-Temprana-HN-CN.pdf et https://qss.mof.gov.cn/qzdt/zhengcefabu/20240829_t20240829_3942796.htm</p>
Inde	
02/02/2024: Réduction des droits d'importation sur les huiles végétales brutes et raffinées	<p>Ministère de la consommation, de l'alimentation et de la distribution publique, 2 février 2024. Adresse consultée: https://pib.gov.in/PressReleaseIframePage.aspx?PRID=2001790</p>
20/02/2024: Réduction des droits d'importation sur les myrtilles, les canneberges et les dindes et dindons congelés	<p><i>The Times of India</i>, 20 février 2024. Adresse consultée: https://timesofindia.indiatimes.com/india/india-cuts-import-duty-on-blueberries-turkeys-fully-exempts-extra-long-staple-cotton/articleshow/107857353.cms</p>
20/02/2024: Exemption des droits de douane sur les importations de coton à fibres extra-longues	<p><i>The Times of India</i>, 20 février 2024. Adresse consultée: https://timesofindia.indiatimes.com/india/india-cuts-import-duty-on-blueberries-turkeys-fully-exempts-extra-long-staple-cotton/articleshow/107857353.cms</p>
22/02/2024: Introduction d'un droit d'importation nul pour les pois jaunes	<p><i>The Hindu Businessline</i>, 22 février 2024. Adresse consultée: https://www.thehindubusinessline.com/economy/agri-business/government-extends-20-export-duty-on-parboiled-rice-implements-zero-duty-import-for-yellow-peas/article67872328.ece</p>
02/04/2024: Exemption du droit d'exportation pour des quantités limitées de riz Kala Namak	<p>Département des recettes publiques, Notification n° 22/2024-Douanes, 2 avril 2024. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1010052/ENG/Notifications</p>
15/04/2024: Introduction d'un contingent de 20 000 tm d'oignons destinés à être exportés vers les Émirats arabes unis et Sri Lanka (l'exportation vers d'autres pays est interdite)	<p>Direction générale du commerce extérieur, notification n° 07/2023, 15 avril 2024. Adresse consultée: https://content.dqft.gov.in/Website/dqftprod/a07dc7f7-02c2-4267-99ef-d7a9fafb55ee/Notification%20No%2007-2023-English.pdf</p>
07/05/2024: Autorisation d'exporter 14 000 tonnes de riz blanc autre que basmati vers Maurice	<p>Direction générale du commerce extérieur, notification n° 11/2024-25, 6 mai 2024. Adresse consultée: https://content.dqft.gov.in/Website/dqftprod/7a13db7d-e93c-490f-beb0-4fcc9d2602bd/Notification%20No%2011-2024-25-English.pdf</p>
23/07/2024: Réduction des droits d'importation et de la surtaxe sur certains minéraux essentiels	<p>Ministère des finances, Département des recettes publiques, Notification n° 36/2024-Douanes, 23 juillet 2024. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1010128/ENG/Notifications</p>
Indonésie	
01/12/2023: Modification de la taxe à l'importation et de la taxe sur les produits de luxe pour l'importation de véhicules électriques et de leurs parties	<p>Ministère de l'investissement de l'Indonésie, Règlement n° 6/2023, 28 décembre 2023. Adresse consultée: https://jdih-storage.bkpm.go.id/jdih/userfiles/documents/2024/0/2023Permeninvest006.pdf</p>
04/08/2024: Exemption de droits pour les importations de semences et de plants destinés à l'agriculture, à la pêche, à l'élevage et à la sylviculture	<p>Ministère des finances de l'Indonésie, Règlement n° 41, 4 juillet 2024. Adresse consultée: https://jdih.kemenkeu.go.id/download/ea12b7a0-cadc-4a88-96e0-4f2a046518f7/2024pmkeuangan041.pdf</p>

Description	Source
01/08/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle de l'ASEAN concernant les opérateurs économiques agréés (AAMRA) est en vigueur depuis le 1 ^{er} septembre 2024 pour l'Indonésie. Il est en vigueur depuis le 1 ^{er} août 2024 pour trois membres de l'ASEAN (Brunei Darussalam, Malaisie et Singapour) et depuis le 18 août 2024 pour la Thaïlande. Dans le cadre de cet accord, les sociétés accréditées dans le cadre des programmes d'OEA de ces membres de l'ASEAN peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées en Indonésie. Les 5 membres de l'ASEAN restants (Cambodge, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao et Viet Nam) projettent de mettre en œuvre l'AAMRA à une date ultérieure	Communiqué de presse conjoint de l'ASEAN, 17 septembre 2024. Adresse consultée: https://asean.org/wp-content/uploads/2024/09/AEM-56-Joint-Media-Statement-adopted-1.pdf
Israël	
01/01/2024: Prorogation des contingents en franchise de droits pour les importations d'œufs, de miel, de concombres en conserve, de raisins secs, d'amandes décortiquées et d'arachides, de purée de tomate et de jus d'orange jusqu'à la fin de 2024 (la mesure a été mise en place le 16 février 2023)	Administration fiscale israélienne, Avis relatif à l'Arrêté sur le tarif douanier et des taxes à l'achat, n° 2107, 1 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.gov.il/he/pages/custom-makach-2107
01/01/2024: Réduction de la taxe à l'achat et des droits d'accise sur le diesel	Administration fiscale israélienne, Avis relatif à l'Arrêté sur le tarif douanier et des taxes à l'achat, n° 2097, 7 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.gov.il/he/pages/custom-makach-2097
01/06/2024: Prorogation des taux d'imposition sur les véhicules de compétition destinés à la conduite sportive (mesure en vigueur depuis 2017 et prorogée jusqu'au 31 mai 2025)	Administration fiscale israélienne, Avis relatif à l'Arrêté sur le tarif douanier et des taxes à l'achat, n° 2123, 11 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.gov.il/he/pages/custom-makach-2123
05/06/2024: Suppression permanente des droits de douane sur les importations de tilapia congelé, de mullet congelé et de filets de carpes congelés	Administration fiscale israélienne, Avis relatif à l'Arrêté sur le tarif douanier et des taxes à l'achat, n° 2124, 6 juin 2024. Adresse consultée: https://www.gov.il/he/pages/custom-makach-2124
17/08/2024: Autorisation d'importer des téléviseurs, des convertisseurs numériques et des fours à micro-ondes sans présenter de certificat d'énergie durable (jusqu'au 17 octobre 2024)	Ministère de l'énergie et des infrastructures, Division de l'énergie durable, 7 août 2024. Adresse consultée: https://www.chamber.org.il/media/169193/%D7%90%D7%99%D7%A9%D7%95%D7%A8-%D7%90%D7%A0%D7%A8%D7%92%D7%99%D7%94-%D7%A4%D7%98%D7%95%D7%A8-%D7%96%D7%9E%D7%A0%D7%99-%D7%9E%D7%A6%D7%95-%D7%99%D7%91%D7%95%D7%90-%D7%97%D7%95%D7%A4%D7%A9%D7%99.pdf
Japon	
26/01/2024: Augmentation du contingent d'exportation pour le beurre	Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, Communiqué de presse, 26 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.maff.go.jp/j/press/chikusan/c_gyunyu/240126.html
Malaisie	
30/07/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) entre la Malaisie et Singapour concernant les opérateurs économiques agréés (OEA) est en vigueur depuis le 30 juillet 2024. Au titre de cet accord, les sociétés certifiées dans le cadre du programme "Partenariat pour un commerce sûr Plus" (STP-Plus) des douanes singapouraises peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises exportées vers la Malaisie. De même, les entreprises accréditées dans le cadre du programme d'OEA de la Malaisie bénéficieront d'un mécanisme de facilitation similaire pour leurs marchandises exportées vers Singapour	Rajah; Tann Asia, 23 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.rajahtannasia.com/viewpoints/singapore-malaysia-mutual-recognition-agreement-on-authorised-economic-operators-takes-effect-from-30-july-2024/

Description	Source
01/08/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle de l'ASEAN concernant les opérateurs économiques agréés (AAMRA) est en vigueur depuis le 1 ^{er} août 2024 pour 3 États membres de l'ASEAN préparés: Brunei Darussalam, Malaisie et Singapour. Au titre de cet ARM, les sociétés accréditées dans le cadre des programmes d'OEA de l'ASEAN peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées en Malaisie.	Communiqué de presse conjoint de l'ASEAN, 17 septembre 2024. Adresse consultée: https://asean.org/wp-content/uploads/2024/09/AEM-56-Joint-Media-Statement-adopted-1.pdf
19/08/2024: L'AAMRA est entré en vigueur pour la Thaïlande le 19 août 2024. Les 6 membres de l'ASEAN restants (Cambodge, Indonésie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao et Viet Nam) projettent de mettre en œuvre l'AAMRA à une date ultérieure; 01/10/2024: L'AAMRA entre en vigueur pour l'Indonésie le 1 ^{er} octobre 2024	
Mexique	
27/12/2023: Exemption des droits de douane sur les importations de maïs, de fèves de soja et d'autres produits (jusqu'en décembre 2024)	Journal officiel de la Fédération, 27 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5712635&fecha=27/12/2023#qsc.tab=0
Nigéria	
13/07/2024: Suspension temporaire des droits d'importation sur le blé, le riz brun décortiqué, le niébé et le maïs	Communiqué de presse du gouvernement, 13 juillet 2024. Adresse consultée: https://statehouse.gov.ng/news/president-tinubu-reaffirms-commitment-to-food-security-measures/
Pakistan	
11/01/2024: Allègement de la procédure d'évaluation en douane pour les importations de panneaux solaires	Direction générale de l'évaluation en douane, Décision sur l'évaluation en douane n° 1839/2024 du 11 janvier 2024. Adresse consultée: https://customnews.pk/wp-content/uploads/2024/01/valuation-1839.pdf
Panama	
11/04/2024: Mise en place d'un contingent d'importation de 1 700 000 quintaux pour le riz en paille. Dans le cadre de ce contingent d'importation, le tarif est de 3% (jusqu'au 30 juin 2024)	Conseil des ministres, Décret du Cabinet n° 21 du 11 avril 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.pa/pdfTemp/30010_B/104269.pdf
28/05/2024: Mise en place d'un contingent d'importation de 800 000 quintaux pour le café non torréfié. Dans le cadre de ce contingent, le tarif est de 3% (jusqu'au 31 octobre 2024)	Conseil des ministres, Décret du Cabinet n° 28 du 28 mai 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.pa/pdfTemp/30041/105084.pdf
28/06/2024: Mise en place d'un droit de 0% sur les importations de maïs jaune déclaré comme matière première par l'industrie nationale de transformation d'aliments pour animaux (jusqu'au 1 ^{er} janvier 2025)	Décret du Cabinet n° 31 du 27 juin 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.pa/pdfTemp/30063/105836.pdf
Philippines	
01/08/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle de l'ASEAN concernant les opérateurs économiques agréés (AAMRA) est en vigueur depuis le 1 ^{er} octobre 2024 pour les Philippines. Il a été mis en œuvre précédemment par le Brunei Darussalam, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et, depuis, le 1 ^{er} octobre 2024, par l'Indonésie. Dans le cadre de cet accord, les sociétés accréditées dans le cadre du programme d'OEA de ces Membres de l'ASEAN bénéficient d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées aux Philippines. Les membres de l'ASEAN restants (Cambodge, Myanmar, République démocratique populaire lao et Viet Nam) projettent de mettre en œuvre l'AAMRA à une date ultérieure	Communiqué de presse conjoint de l'ASEAN, 17 septembre 2024. Adresse consultée: https://asean.org/wp-content/uploads/2024/09/AEM-56-Joint-Media-Statement-adopted-1.pdf

Description	Source
Thaïlande	
01/01/2024: Introduction d'un contingent tarifaire à l'importation pour les tourteaux de soja destinés à l'industrie des aliments pour animaux	Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, chapitre spécial 328, Annonce du Ministère des finances, 28 décembre 2023. Adresse consultée: https://ratchakitcha.soc.go.th/documents/16514.pdf
19/08/2024: L'Accord de reconnaissance mutuelle de l'ASEAN concernant les opérateurs économiques agréés (AAMRA) est en vigueur depuis le 1 ^{er} août 2024 pour 3 membres de l'ASEAN préparés (Brunéi Darussalam, Malaisie et Singapour) et, depuis le 18 août 2024, pour la Thaïlande. Au titre de cet ARM, les sociétés accréditées dans le cadre des programmes d'OEA de ces membres de l'ASEAN peuvent bénéficier d'une procédure de dédouanement facilité pour leurs marchandises importées en Thaïlande. 01/10/2024: L'AAMRA est entré en vigueur pour l'Indonésie le 1 ^{er} octobre 2024.	Communiqué de presse conjoint de l'ASEAN, 17 septembre 2024, Département des douanes de la Thaïlande, Annonce n° 154/2567, 15 août 2024. Adresse consultée: https://asean.org/wp-content/uploads/2024/09/AEM-56-Joint-Media-Statement-adopted-1.pdf et https://aeo.customs.go.th/cont_strc_simple_with_date.php?lang=en&amp;top_menu=menu_homepage&amp;ini_menu=&amp;left_menu=&amp;current_id=14232d32404e505f4c
Türkiye	
16/02/2024: Passage à 15 USD/kg de la valeur de seuil déterminant l'exigence d'un certificat de surveillance pour les importations de certains types de roulements à billes	Journal officiel de la Türkiye n° 32462, Communiqué n° 1/2017, 16 février 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/02/20240216-6.htm
05/06/2024: Mise en place d'un contingent temporaire pour les exportations d'huile d'olive (précédemment interdites) jusqu'au 1 ^{er} novembre 2024	Dünya, 5 juin 2024. Adresse consultée: https://www.dunya.com/sektorler/zevtinyaginda-yasak-esnetildi-bakanliktan-50-bin-ton-kota-cikti-haberi-730604
06/06/2024: Levée de l'interdiction d'exporter de la farine produite avec du blé d'origine nationale (en vigueur depuis septembre 2018)	Ministère de l'agriculture et des forêts de la Türkiye, Communiqué de presse, 6 juin 2024. Adresse consultée: https://www.tarimorman.gov.tr/Haber/6307/Toprak-Mahsulleri-Ofisi-2024-Hububat-Alim-Fiyatlari-Belirlendi
26/09/2024: Certaines composants de jouets sont exemptés des prescriptions en matière de licences d'importation s'ils sont utilisés dans la fabrication de jouets	Journal officiel de la Türkiye n° 32674, Communiqué n° 2019/6, 26 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/09/20240926-7.htm
Zambie	
09/05/2024: Suspension de la taxe sur les importations de maïs	The EastAfrican, 9 mai 2024. Adresse consultée: https://www.theeastfrican.co.ke/tea/business/zambia-suspends-tax-on-maize-imports-4617702
Zimbabwe	
13/03/2024: Suppression des droits d'importation sur les céréales	The Herald, 18 mars 2024. Adresse consultée: https://www.herald.co.zw/grain-import-duty-scraped/

ANNEXE 2 – MESURES CORRECTIVES COMMERCIALES¹

(DE MI-OCTOBRE 2023 À MI-OCTOBRE 2024)

Renseignements vérifiés²

Description	Source
Afrique du Sud (pour l'Union douanière d'Afrique australe)	
23/02/2024: Ouverture, le 23 février 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes sur certains produits laminés plats, en fer, en aciers non alliés ou en autres aciers alliés (à l'exclusion des aciers inoxydables)	Document de l'OMC G/SG/N/6/ZAF/10 du 1 ^{er} mars 2024 et Délégation permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'OMC (28 mai 2024)
Argentine	
04/12/2023: Clôture, le 4 décembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de fermetures à glissière à dents en métal commun en monofilaments de nylon ou de polyester et en plastique injecté en provenance du Brésil (enquête ouverte le 30 mai 2023)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
06/12/2023: Suppression, le 6 décembre 2023, des droits antidumping sur les importations de poly(éthylène téréphthalate) en provenance de Chine, d'Inde et de la République de Corée (enquête ouverte le 25 avril 2012 et droit définitif imposé le 25 octobre 2013)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/ARG , du 7 février 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (3 octobre 2024)
29/02/2024: Suppression, le 29 février 2024, des droits antidumping sur les importations de tenailles à main en provenance de Chine et d'Inde	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (5 septembre 2024)
23/04/2024: Clôture (pas de mesure), le 23 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'étoffes de bonneterie-chaîne et de rubans à bords non rectilignes en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (3 octobre 2024)
08/05/2024: Suppression, le 8 mai 2024, des droits antidumping sur les importations d'oxyde de zinc en provenance du Brésil et du Pérou (enquête ouverte le 1 ^{er} mars 2018 et droit définitif imposé le 9 mai 2019)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (5 septembre 2024)
10/05/2024: Suppression, le 10 mai 2024, du droit antidumping sur les importations de produits en laine de verre en provenance du Mexique (enquête ouverte le 16 décembre 2010 et droit définitif imposé le 14 juin 2012)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
23/05/2024: Ouverture, le 23 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fours à micro-ondes en provenance de Chine 30/09/2024: Clôture (pas de mesure), le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fours à micro-ondes en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024, et Ministère de l'économie, Secrétariat à l'industrie et au commerce, Résolution n° 300/2024 du 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/314831/20240930?busqueda=1 Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (10 octobre 2024)

¹ L'inclusion de toute mesure dans la présente annexe n'implique aucun jugement, direct ou indirect, de la part du Secrétariat de l'OMC quant à la compatibilité de toute mesure mentionnée avec les dispositions de l'un quelconque des Accords de l'Organisation.

² Les renseignements qui figurent dans la présente section ont été fournis par le Membre concerné ou confirmés à la demande du Secrétariat.

Description	Source
04/06/2024: Suppression, le 4 juin 2024, du droit antidumping sur les importations de couverts en acier inoxydable avec manche en matière plastique ou en bois en provenance du Brésil (droit définitif imposé le 26 avril 2018 sur les importations en provenance du Brésil et de Chine)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARG , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (3 octobre 2024)
03/07/2024: Clôture (pas de mesure), le 3 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'ascenseurs en provenance de Chine	Ministère de l'économie, Secrétariat à l'industrie et au commerce, Résolution n° 141/2024 du 1 ^{er} juillet 2024 Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/310000/20240703?busqueda=1 et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (3 octobre 2024)
Australie	
17/10/2023: Clôture (pas de mesure), le 17 octobre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier marchand en provenance du Taipei chinois (enquête ouverte le 31 mai 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/AUS , du 6 mars 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 octobre 2024)
23/10/2023: Clôture (pas de mesure), le 23 octobre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains tubes en cuivre en provenance du Viet Nam (enquête ouverte le 22 mars 2021)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/AUS , du 6 mars 2024. Délégation permanente de l'Australie (18 octobre 2024)
23/10/2023: Clôture (pas de mesure), le 12 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de tubes en cuivre en provenance de Chine et de la République de Corée (enquête ouverte le 13 juillet 2020)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/AUS , du 6 mars 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 octobre 2024)
16/04/2024: Suppression, le 16 avril 2024, des droits antidumping sur les importations de mâts d'éoliennes en provenance de Chine (droits provisoires et définitifs imposés le 6 décembre 2013 et le 16 avril 2014, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 octobre 2024)
05/05/2024: Suppression, le 5 mai 2024, des droits antidumping sur les importations de papier de format A4 en provenance de Chine (droits provisoires et définitifs imposés le 20 décembre 2016 et le 19 avril 2017, respectivement)	Document de l'OMC G/SCM/N/422/AUS , du 21 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 octobre 2024)
03/06/2024: Suppression, le 3 juin 2024, des droits antidumping sur le nitrate d'ammonium en provenance de Chine, de Suède et de Thaïlande (enquête ouverte le 25 juin 2018 et droits provisoires et définitifs imposés le 24 octobre 2018 et le 3 juin 2019, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 octobre 2024)
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de colliers boulonnés interchangeables pour systèmes de fixation par pression en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/AUS , du 21 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de supports boulonnés interchangeables pour systèmes de fixation par pression en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de colliers boulonnés interchangeables pour systèmes de fixation par pression en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de verre feuilleté transparent en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/AUS , du 21 août 2024. Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024) et Avis antidumping n° 2024/060; Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/647 - 10 - adn 2024-060 - withdrawal of application.pdf
26/08/2024: Clôture (pas de mesure), le 26 août 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de verre feuilleté transparent en provenance de Chine	

Description	Source
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de verre feuilleté transparent en provenance de Chine et de Thaïlande 26/08/2024: Clôture (pas de mesure), le 26 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de verre feuilleté transparent en provenance de Chine et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024. Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024) et Avis antidumping n° 2024/060; Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/647 - 10 - adn 2024-060 - withdrawal of application.pdf
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de supports boulonnés interchangeables pour systèmes de fixation par pression en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/AUS , du 21 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de verre feuilleté transparent en provenance de Chine et de Thaïlande 26/08/2024: Clôture (pas de mesure), le 26 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de verre feuilleté transparent en provenance de Chine et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024. Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024) et Avis antidumping n° 2024/060; Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/647 - 10 - adn 2024-060 - withdrawal of application.pdf
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de supports boulonnés interchangeables pour systèmes de fixation par pression en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/AUS , du 21 août 2024; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
16/07/2024: Suppression, le 16 juillet 2024, du droit antidumping sur les importations de roues ferroviaires en provenance de France (droits provisoires et définitifs imposés le 18 juin 2018 et le 16 juillet 2019, respectivement)	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (18 octobre 2024)
28/08/2024: Ouverture, le 28 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cornières et de profilés d'angle en acier en provenance de Chine	Avis antidumping n° 2024/058 du 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/650 - 3 - notice - adn 2024-058 - initiation of investigation.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
28/08/2024: Ouverture, le 28 août 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de cornières et de profilés d'angle en acier en provenance de Chine	Avis antidumping n° 2024/058 du 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/650 - 3 - notice - adn 2024-058 - initiation of investigation.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
28/08/2024: Ouverture, le 28 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'éléments d'ossature métallique pour plafond en provenance de Chine	Avis antidumping n° 2024/053 du 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/653 - 3 - notice - adn 2024-053 - initiation of investigation.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
28/08/2024: Ouverture, le 28 août 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations d'éléments d'ossature métallique pour plafond en provenance de Chine	Avis antidumping n° 2024/053 du 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-08/653 - 3 - notice - adn 2024-053 - initiation of investigation.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
05/09/2024: Clôture (pas de mesure), le 5 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'ananas (pour la consommation) en provenance d'Indonésie (enquête ouverte le 4 août 2023)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024. Avis antidumping n° 2024/067 du 5 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-09/627 - 12 - notice adn - adc - adn 2024067 - public notice of investigation termination.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)

Description	Source
05/09/2024: Clôture (pas de mesure), le 5 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'ananas (pour la consommation, la restauration et l'industrie) en provenance d'Indonésie et de Thaïlande (enquête ouverte le 4 août 2023). Enquête en cours pour la Thaïlande.	Document de l'OMC G/ADP/N/399/AUS , du 20 août 2024. Avis antidumping n° 2024/068 du 5 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.industry.gov.au/sites/default/files/adc/public-record/2024-09/628 - 22 - adn 2024-068 - public notice of investigation termination in part 0.pdf ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
Brésil	
05/01/2024: Ouverture, le 5 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de polyol de polyéther en provenance de Chine et des États-Unis	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
09/02/2024: Ouverture, le 9 février 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'anhydride phthalique en provenance de Chine (droits provisoires imposés le 12 juillet 2024)	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et Résolution du Gecex n° 616 du 12 juillet 2024 Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-616-de-12-de-julho-de-2024-572082154 (imposition de droits). Document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
01/03/2024: Ouverture, le 1 ^{er} mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de produits laminés plats en aciers non alliés, d'une épaisseur inférieure à 0,5 mm en provenance de Chine	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
08/03/2024: Ouverture, le 8 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier prépeint en provenance de Chine	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
29/05/2024: Clôture (pas de mesure), le 29 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier prépeint en provenance de Chine	
21/03/2024: Ouverture, le 21 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fibres de polyester en provenance de Chine, d'Inde, de Malaisie, de Thaïlande et du Viet Nam	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
30/04/2024: Ouverture, le 30 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de pigments et de préparations à base de dioxyde de titane (rutile) en provenance de Chine	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
17/05/2024: Ouverture, le 17 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de vaporisateurs à usage personnel ou domestique en provenance de Chine	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
08/05/2024: Ouverture, le 8 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tubes et de tuyaux soudés en acier inoxydable austénitique en provenance d'Inde et du Taipei chinois	Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
Canada	
08/03/2024: Ouverture, le 8 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fil machine en provenance de Chine, d'Égypte et du Viet Nam (droits provisoires imposés le 6 juin 2024)	Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (4 juillet 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/CAN du 3 septembre 2024
22/04/2024: Ouverture, le 22 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de protéine de pois à haute teneur en protéines en provenance de Chine	Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (4 juillet 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/CAN du 3 septembre 2024
22/04/2024: Ouverture, le 22 avril 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de protéine de pois à haute teneur en protéines en provenance de Chine	Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (4 juillet 2024) et document de l'OMC G/SCM/N422/CAN du 18 septembre 2024
03/05/2024: Ouverture, le 3 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de barres d'armature pour béton 5 en provenance de Bulgarie, des Émirats arabes unis et de Thaïlande	Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (4 juillet 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/CAN du 3 septembre 2024

Description	Source
Chili	
09/12/2023: Ouverture, le 9 décembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de barres en acier, destinées à la fabrication de boulets conventionnels pour le broyage, d'un diamètre inférieur à 4 pouces en provenance d'Inde (droits provisoires imposés le 20 avril 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/CHL du 8 mai 2024; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
09/12/2023: Ouverture, le 9 décembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de boulets conventionnels pour le broyage, d'un diamètre inférieur à 4 pouces en provenance d'Inde (droits provisoires imposés le 20 avril 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/CHL du 8 mai 2024; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
Chine	
05/01/2024: Ouverture, le 5 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'eaux-de-vie obtenues par distillation de vin de raisin dans des récipients d'une contenance inférieure à 200 l (généralement appelées brandy) en provenance de l'Union européenne (droit provisoire imposé le 11 octobre 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CHN du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (10 octobre 2024)
28/01/2024: Suppression, le 28 janvier 2024, des droits antidumping sur les importations d'éther monobutylique de l'éthyléneglycol et d'éther monobutylique du diéthyléneglycol en provenance des États-Unis et de l'Union européenne (droits provisoires et définitifs imposés le 27 juillet 2012 et le 25 janvier 2013, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CHN du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
23/03/2024: Suppression, le 23 mars 2024, des droits antidumping sur les importations de méta-dihydroxybenzène ou résorcinol en provenance des États-Unis (droits provisoires et définitifs imposés le 23 novembre 2012 et le 22 mars 2013, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CHN du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
29/03/2024: Suppression, le 29 mars 2024, des droits antidumping sur les importations de phénol de nonyle en provenance d'Inde et du Taipei chinois (droits imposés le 29 mars 2019)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CH du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
07/05/2024: Ouverture, le 7 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cyperméthrine en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CHN du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (27 septembre 2024)
19/05/2024: Ouverture, le 19 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de copolymères de polyformaldéhyde en provenance de Chine, de l'Union européenne, du Japon et de la République de Corée	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CHN du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (27 septembre 2024)
17/06/2024: Ouverture, le 17 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines viandes de porc et produits à base de viande de porc en provenance de l'Union européenne	Document de l'OMC G/ADP/N/399/CHN du 23 août 2024; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
21/08/2024: Ouverture, le 21 août 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains produits laitiers en provenance de l'Union européenne	Annonce n° 34/2024 du Ministère du commerce Adresse consultée: http://cacs.mofcom.gov.cn/cacscms/article/jkdc?articleId=181524&type=11 . Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
30/08/2024: Suppression, le 30 août 2024, des droits antidumping pour les importations de bisphénol-A en provenance du Japon, de la République de Corée, de Singapour et du Taipei chinois (droits imposés le 29 août 2007)	Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
09/09/2024: Ouverture, le 9 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de graines de navette ou de colza en provenance du Canada	Annonce n° 37/2024 du Ministère du commerce, 9 septembre 2024. Adresse consultée: http://cacs.mofcom.gov.cn/cacscms/article/jkdc?articleId=181728&type=1 et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)

Description	Source
14/09/2024: Ouverture, le 14 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de caoutchouc butyle halogéné en provenance du Canada, du Japon et d'Inde	Avis au public du Ministère du commerce de Chine n° 38 du 14 septembre 2024, publié au Journal officiel. Adresse consultée: http://cacs.mofcom.gov.cn/cacscms/article/jkdc?articleId=181818&type=11 et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (9 octobre 2024)
Colombie	
14/12/2023: Ouverture, le 14 décembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de profilés extrudés en aluminium en provenance de Chine (droit définitif imposé le 26 septembre 2024)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (25 mai 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/COL du 2 octobre 2024
20/12/2023: Suppression, le 20 décembre 2023, des droits antidumping sur les importations de tambours métalliques cylindriques d'une contenance égale à 208 l en provenance du Chili (droit définitif imposé le 22 mars 2018)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/COL du 1 ^{er} mars 2024, et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
07/03/2024: Ouverture, le 7 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tissus non tissés en provenance de Chine	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (27 mai 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/COL du 2 octobre 2024
08/04/2024: Ouverture, le 8 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de sulfate de manganèse en provenance de Chine (droit provisoire imposé le 7 juin 2024)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (27 mai 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/COL du 2 octobre 2024
30/04/2024: Suppression, le 30 avril 2024, du droit antidumping définitif sur les importations de panneaux de revêtement en gypse standard en provenance du Mexique (droit définitif imposé le 12 octobre 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/COL du 2 octobre 2024, et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
01/05/2024: Ouverture, le 1 ^{er} mai 2024, d'une enquête antidumping sur les importations de tôles lisses galvanisées et galvalume et de tuiles galvanisées et galvalume en provenance de Chine (droit provisoire imposé le 23 juillet 2024)	Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (25 mai 2024) et Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Résolution n° 204 du 16 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/4b5718ac-90f3-4227-a80c-21a7626d3823/Resolucion-204-del-16-de-julio-de-2024.aspx . Document de l'OMC G/ADP/N/399/COL du 2 octobre 2024
21/06/2024: Ouverture, le 21 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de verre flotté non teinté en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/COL du 2 octobre 2024, et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (18 septembre 2024)
05/07/2024: Ouverture, le 5 juillet 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de lait en poudre en provenance des États-Unis	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Résolution n° 192 du 3 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/9e72f1ca-097f-4f1c-9326-98531a783729/Resolucion-192-del-3-de-julio-de-2024.aspx et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (18 septembre 2024)
18/07/2024: Ouverture, le 18 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de papier pour la photocopie en provenance du Brésil	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Résolution n° 205 du 16 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/fb6e9c2e-e02b-4422-96b3-4304c70dc8da/Resolucion-205-del-16-de-julio-de-2024.aspx et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (18 septembre 2024)
Égypte	
19/02/2024: Suppression, le 19 février 2024, du droit antidumping sur les importations de stylos à bille en provenance d'Inde (droit définitif imposé le 26 février 2013)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EGY du 29 juillet 2024, et Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (19 septembre 2024)
Fédération de Russie (pour l'Union économique eurasiatique)	
28/03/2024: Ouverture, le 28 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de feuilles d'aluminium en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/RUS du 23 septembre 2024; et Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)

Description	Source
Indonésie	
27/10/2023: Ouverture, le 27 octobre 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de fils de coton	Document de l'OMC G/SG/N/6/IDN/43 du 1 ^{er} novembre 2023, et Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (29 octobre 2024)
Japon	
24/04/2024: Ouverture, le 24 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'électrodes de graphite en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/JPN du 23 août 2024, et Délégation permanente du Japon auprès de l'OMC (12 septembre 2024)
Maroc	
20/02/2024: Ouverture, le 20 février 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de panneaux de fibres de bois revêtus	Document de l'OMC G/SG/N/6/MAR/15 du 21 février 2024, et Délégation permanente du Maroc auprès de l'OMC (30 mai 2024)
Mexique	
29/01/2024: Ouverture, le 29 janvier 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de chlorhydrate de metformine en provenance d'Inde	Délégation permanente du Mexique auprès de l'OMC (10 juin 2024) et document de l'OMC G/SCM/N/422/MEX du 9 août 2024
31/07/2024: Ouverture, le 31 juillet 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de dhlorhydrate de metformine en provenance d'Inde	
Pérou	
27/04/2024: Ouverture, le 27 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de couverts de table standard en provenance de Chine	Résolution n° 027-2024/CDB-INDECOPI du 8 avril 2024. Adresse consultée: https://cdn.www.qob.pe/uploads/document/file/6260987/5509742-res-027-2024-resolucion-de-inicio-cubiertos.pdf?v=1714357507 . Document de l'OMC G/ADP/N/399/PER du 6 août 2024, et Délégation permanente du Pérou auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
Philippines	
29/11/2023: Ouverture, le 29 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de panneaux de revêtement en gypse en provenance de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/PHL du 19 août 2024, et Délégation permanente des Philippines auprès de l'OMC (30 avril 2024)
République de Corée	
11/01/2024: Ouverture, le 11 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de résine de polyéthylène téréphthalate en provenance de Chine	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (11 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/KOR du 8 août 2024
21/01/2024: Suppression, le 21 janvier 2024, des droits antidumping sur les importations de barres en acier inoxydable en provenance d'Inde, du Japon et d'Espagne (droit initialement imposé le 3 décembre 2003)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/KOR du 8 août 2024, et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)
09/04/2024: Ouverture, le 9 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de styrène monomère en provenance de Chine	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (19 septembre 2024). Document de l'OMC G/ADP/N/399/KOR du 8 août 2024, et Avis au public n° 2024-6 de la Commission coréenne du commerce extérieur
29/08/2024: Décision de suspendre l'enquête le 29 août 2024	
30/05/2024: Ouverture, le 30 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier inoxydable laminé à froid en provenance du Viet Nam	Document de l'OMC G/ADP/N/399/KOR du 8 août 2024, et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)
02/08/2024: Ouverture, le 2 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de résine de pétrole en provenance de Chine et du Taipei chinois	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024) et Avis au public n° 2024-13 de la Commission coréenne du commerce extérieur
06/09/2024: Ouverture, le 6 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tôles d'acier inoxydable en provenance de Chine	Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024) et Avis au public n° 2024-14 de la Commission coréenne du commerce extérieur
Royaume d'Arabie saoudite	
20/11/2023: Ouverture, le 20 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de naphtalènesulfonate-formaldéhyde en provenance de Chine et de la Fédération de Russie	Document de l'OMC G/ADP/N/399/SAU/1 du 25 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (24 octobre 2024)

Description	Source
30/11/2023: Ouverture, le 30 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de textiles ou tissus de polyester imprégnés ou enduits avec du polychlorure de vinyle (PVC) en provenance de Chine et de la République de Corée	Document de l'OMC G/ADP/N/399/SAU/1 du 25 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (24 octobre 2024)
02/05/2024: Ouverture, le 2 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tuyaux de section circulaire, en aciers inoxydables, soudés longitudinalement en provenance de Chine et du Taipei chinois	Document de l'OMC G/ADP/N/399/SAU/1 du 25 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (24 octobre 2024)
Royaume d'Arabie saoudite (pour le Conseil de coopération du Golfe)	
16/11/2023: Ouverture, le 11 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de tôles, feuilles, bandes et bobines en alliages d'aluminium peintes et/ou revêtues, aplatis ou grainées, d'une épaisseur d'au moins 0,2 mm mais n'excédant pas 8 mm (de forme rectangulaire ou carrée) en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ARE-G/ADP/N/399/BHR-G/ADP/N/399/KWT-G/ADP/N/399/OMN-G/ADP/N/399/QAT-G/ADP/N/399/SAU/2 , 26 septembre 2024. Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (24 octobre 2024)
Royaume-Uni	
15/11/2023: Ouverture, le 15 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines excavatrices en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/GBR du 23 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
15/11/2023: Ouverture, le 15 novembre 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certaines excavatrices en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/GBR du 16 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
08/01/2024: Ouverture, le 8 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de polychlorure de vinyle obtenu par suspension en provenance des États-Unis	Document de l'OMC G/ADP/N/399/GBR du 23 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
05/06/2024: Ouverture, le 5 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de biodiesel en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/GBR du 23 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
17/06/2024: Ouverture, le 17 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines huiles pour moteur et de certains liquides hydrauliques en provenance des Émirats arabes unis et de Lituanie	Document de l'OMC G/ADP/N/399/GBR du 23 septembre 2024; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Taipei chinois	
17/01/2024: Suppression, le 17 janvier 2024, du droit antidumping sur les importations de certaines chaussures en provenance de Chine (droit imposé en 2007)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TPKM du 20 août 2024; et Délégation permanente du Taipei chinois auprès de l'OMC (20 juin 2024)
Türkiye	
31/10/2023: Ouverture, le 31 octobre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier plat laminé à chaud en provenance de Chine, d'Inde, du Japon et de la Fédération de Russie (droit définitif imposé le 11 octobre 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TUR du 26 août 2024, et Journal officiel, Communiqué n° 2024/33. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/10/20241011-4.htm et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
03/11/2023: Ouverture, le 3 novembre 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de fil machine (droits provisoires et définitifs imposés le 7 janvier 2024 et le 15 juin 2024, respectivement)	Documents de l'OMC G/SG/N/6/TUR/29 du 8 novembre 2023; G/SG/N/7/TUR/14 , G/SG/N/11/TUR/29 du 5 janvier 2024; et G/SG/N/8/TUR/22 , G/SG/N/10/TUR/23 , G/SG/N/11/TUR/29/Suppl.1 du 2 juillet 2024; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (14 octobre 2024)
12/01/2024: Ouverture, le 12 janvier 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations d'autres papiers et cartons (droit définitif imposé le 28 juillet 2024)	Documents de l'OMC G/SG/N/6/TUR/31 du 17 janvier 2024; et G/SG/N/8/TUR/21 , G/SG/N/10/TUR/22 , G/SG/N/11/TUR/30 du 2 juillet 2024; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (14 octobre 2024)
12/01/2024: Ouverture, le 12 janvier 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations d'étoffes de bonneterie	Document de l'OMC G/SG/N/6/TUR/30 du 17 janvier 2024; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
01/02/2024: Ouverture, le 1 ^{er} février 2024, d'une enquête antidumping sur les importations de pellicules en PPOB en provenance de Chine, d'Égypte et de la Fédération de Russie	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TUR du 26 août 2024; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (21 octobre 2024)

Description	Source
02/04/2024: Ouverture, le 2 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tôles fortes en provenance de la République de Corée	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TUR du 26 août 2024; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
06/04/2024: Ouverture, le 6 avril 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations d'acétate d'éthyle	Document de l'OMC G/SG/N/6/TUR/32 du 8 avril 2024; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
14/05/2024: Ouverture, le 14 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de polystyrène en provenance de Chine, d'Inde, de la République de Corée, de la Fédération de Russie, du Taïpeï chinois et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TUR du 26 août 2024; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
28/06/2024: Ouverture, le 28 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, étamés (produits étamés) en provenance de Chine, d'Allemagne, du Japon, de la République de Corée et de Serbie	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TUR du 26 août 2024; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
28/06/2024: Ouverture, le 28 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de produits plats en acier inoxydable laminés à froid en provenance de Chine et d'Indonésie	Document de l'OMC G/ADP/N/399/TUR du 26 août 2024; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)
06/08/2024: Ouverture, le 6 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de matériaux de renforcement en fibre de verre en provenance du Royaume de Bahreïn et d'Égypte	Journal officiel, Notification n° 2024/26, 6 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmiqazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240806-5.htm ; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024).
09/08/2024: Ouverture, le 9 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de granit en provenance d'Égypte	Journal officiel, Notification n° 2024/27, 9 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmiqazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240809-3.htm ; et Délégation permanente de la Turkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024).
Ukraine	
06/04/2024: Suppression, le 6 avril 2024, du droit antidumping sur les importations de récipients en verre à usage médical d'une contenance inférieure ou égale à 0,15 l en provenance de la Fédération de Russie (droit définitif imposé le 29 mai 2013)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/UKR du 25 septembre 2024; et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (8 octobre 2024)
17/04/2024: Ouverture, le 17 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de radiateurs pour chauffage en provenance de Chine et de Turkiye	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/UKR du 25 septembre 2024
17/04/2024: Ouverture, le 17 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'allumettes en provenance d'Inde et du Pakistan	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/UKR du 25 septembre 2024
17/04/2024: Ouverture, le 17 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de concombres frais et tomates fraîches en provenance de Turkiye	Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/UKR du 25 septembre 2024
Union européenne	
13/11/2023: Ouverture, le 13 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de dioxyde de titane en provenance de Chine 10/07/2024: Droit provisoire imposé le 10 juillet 2024.	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024); et Journal officiel de l'Union européenne, Règlement d'exécution (UE) 2024/1923 de la Commission du 10 juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32024R1923&amp%3Bqid=1727344938960 ; et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU , 23 septembre 2024
13/11/2023: Ouverture, le 13 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'équipements pour l'accès aux services mobiles en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024
15/11/2023: Ouverture, le 15 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de certains polychlorures de vinyle (PVC) en provenance d'Égypte et des États-Unis.	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024); et Journal officiel de l'Union européenne, Règlement d'exécution (UE) 2024/1896 de la Commission du 11 juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32024R1896&amp%3Bqid=1727344938960 ; et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU , 23 septembre 2024
11/07/2024: Droit provisoire imposé le 11 juillet 2024.	

Description	Source
16/11/2023: Ouverture, le 16 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de câbles de fibres optiques en provenance d'Inde 11/07/2024: Droits provisoires imposés le 11 juillet 2024	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024); et Journal officiel de l'Union européenne, Règlement d'exécution (UE) 2024/1943 de la Commission du 11 juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32024R1943&%3Bqid=1727344938960 ; et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU , 23 septembre 2024
21/11/2023: Ouverture, le 21 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'érythritol en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024
20/12/2023: Ouverture, le 20 décembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de biodiesel en provenance de Chine 14/08/2024: Droits provisoires imposés le 14 août 2024	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024); et Journal officiel de l'Union européenne, Règlement d'exécution (UE) 2024/2163 de la Commission du 14 août 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32024R2163&%3Bqid=1727344938960 ; et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU , 23 septembre 2024
21/12/2023: Ouverture, le 21 décembre 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains esters de phosphate d'alkyle en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024) et document de l'OMC G/SCM/N/422/EU du 26 août 2024
16/02/2024: Ouverture, le 16 février 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fils de fibre de verre (GFY) en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024) et document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024
16/02/2024: Ouverture, le 16 février 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de roues à usage routier en aluminium en provenance du Maroc	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024) et document de l'OMC G/SCM/N/422/EU du 26 août 2024
22/02/2024: Suppression, le 22 février 2024, du droit antidumping sur les importations de cuirs et peaux chamoisés en provenance de Chine (droit imposé le 17 mars 2006)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
27/03/2024: Ouverture, le 27 mars 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur certains équipements pour l'accès aux services mobiles et leurs sous-assemblages en provenance de Chine	Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (20 juin 2024) et document de l'OMC G/SCM/N/422/EU du 26 août 2024
16/05/2024: Ouverture, le 16 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de parquet multicouche en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
16/05/2024: Ouverture, le 16 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus (fer-blanc) en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
17/05/2024: Ouverture, le 17 mai 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de câbles de fibres optiques en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/SCM/N/422/EU du 26 août 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
17/05/2024: Ouverture, le 17 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
23/05/2024: Ouverture, le 23 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de lysine en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
24/05/2024: Ouverture, le 24 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de vanilline en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
14/06/2024: Ouverture, le 14 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de papier décor en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/EU du 23 septembre 2024, et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/07/2024: Ouverture, le 1 ^{er} juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de résines époxydes en provenance de Chine, de la République de Corée, du Taipei chinois et de Thaïlande	Journal officiel de l'Union européenne, Avis C/2024/4137 , 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/PDF/?uri=OJ:C_202404137 et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)

Description	Source
25/07/2024: Ouverture, le 25 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acide glyoxylique en provenance de Chine	Journal officiel de l'Union européenne, Avis C/2024/4751 , 25 juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=OJ:C_202404751 et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
08/08/2024: Ouverture, le 8 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains produits plats en fer, en aciers non alliés ou en autres aciers alliés, laminés à chaud, en provenance d'Égypte, d'Inde, du Japon et du Viet Nam	Journal officiel de l'Union européenne, Avis C/2024/4995 , 8 août 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=OJ:C_202404995 et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
23/08/2024: Ouverture, le 23 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains patins de chenille en acier en provenance de Chine Au stade de l'ouverture de l'enquête, aucune mesure n'est appliquée	Journal officiel de l'Union européenne, Avis C/2024/5264 , 23 août 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/PDF/?uri=OJ:C_202405264 et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
11/10/2024: Ouverture, le 11 octobre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de bois contreplaqués en provenance de Chine	Journal officiel de l'Union européenne, Avis C/2024/6048 , 11 octobre 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=CELEX:52024XC06048&qid=1728656358971 et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (15 octobre 2024)

Renseignements enregistrés mais non vérifiés

Description	Source
Afrique du Sud (pour l'Union douanière d'Afrique australe)	
13/12/2023: Suppression, le 13 décembre 2023, du droit antidumping sur les importations de PVC rigide en provenance de Chine et du Taipei chinois (enquête ouverte le 15 juin 2007)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/ZAF du 10 avril 2024
Brésil	
14/02/2024: Suppression, le 14 février 2024, du droit antidumping définitif sur les importations de pellicules de polyéthylène téréphthalate en provenance de Turkiye (droit définitif imposé le 1 ^{er} mars 2012)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
14/06/2024: Suppression, le 14 juin 2024, du droit antidumping sur les importations de boulets de broyage en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/ADP/N/399/BRA du 3 septembre 2024
01/07/2024: Ouverture, le 1 ^{er} juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de câbles d'acier pour pneumatiques en provenance de Chine	Circulaire n° 26, Diario Oficial da Uniao, 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/circular-n-26-de-28-de-junho-de-2024-569049468
07/07/2024: Ouverture, le 7 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de câbles à fibre optique, avec ou sans connexion, en provenance de Chine	Circulaire n° 32, Ministère du développement, de l'industrie du commerce et des services/Secrétariat au commerce extérieur, 4 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/web/dou/-/circular-n-32-de-4-de-julho-de-2024-570319413
29/07/2024: Ouverture, le 29 juillet 2024, d'une enquête antidumping sur les importations de verre flotté non coloré, d'une épaisseur comprise entre 1,8 mm et 20,0 mm, en provenance de Malaisie, du Pakistan et de Turkiye	Circulaire n° 32, Ministère du développement, de l'industrie du commerce et des services/Secrétariat au commerce extérieur, 26 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/web/dou/-/circular-n-36-de-26-de-julho-de-2024-574800501
États-Unis d'Amérique	
25/10/2023: Ouverture, le 25 octobre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de plaques d'impression lithographiques en aluminium en provenance de Chine et du Japon (droits provisoires imposés le 1 ^{er} mai 2024 sur les importations en provenance de Chine et du Japon)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024

Description	Source
25/10/2023: Ouverture, le 25 octobre 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de plaques d'impression lithographique en aluminium en provenance de Chine (droit provisoire imposé le 1 ^{er} mars 2024)	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
31/10/2023: Ouverture, le 31 octobre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'extrusions d'aluminium en provenance de Chine, de Colombie, d'Équateur, des Émirats arabes unis, d'Inde, d'Indonésie, d'Italie, de Malaisie, du Mexique, de la République de Corée, de la République dominicaine, du Taipei chinois, de Thaïlande, de Turkiye et du Viet Nam	Documents de l'OMC G/ADP/N/391/USA du 20 mars 2024, et G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
31/10/2023: Clôture (pas de mesure), le 27 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations d'extrusions d'aluminium en provenance de la République dominicaine (droit provisoire imposé le 7 mai 2024 sur les importations en provenance de Chine, de Colombie, d'Équateur, des Émirats arabes unis, d'Inde, d'Indonésie, d'Italie, de Malaisie, du Mexique, de la République de Corée, du Taipei chinois, de Thaïlande, de Turkiye et du Viet Nam. Droits définitifs imposés le 5 juin 2024 sur les importations en provenance de Turkiye)	
31/10/2023: Ouverture, le 31 octobre 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations d'extrusions d'aluminium en provenance de Chine, d'Indonésie, du Mexique et de Turkiye (droits provisoires imposés le 11 mars 2024)	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
14/11/2023: Ouverture, le 14 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de pneumatiques pour camions et autobus en provenance de Thaïlande (droit provisoire imposé le 20 mai 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
21/11/2023: Ouverture, le 21 novembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de crevettes tropicales congelées en provenance d'Équateur et d'Indonésie (droits provisoires imposés le 30 mai 2024 sur les importations de benzoate de sodium)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/USA du 20 mars 2024
21/11/2023: Ouverture, le 21 novembre 2023, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de crevettes tropicales congelées en provenance d'Équateur, d'Inde, d'Indonésie et du Viet Nam (droit provisoire imposé le 1 ^{er} avril 2024 sur les importations en provenance d'Équateur, d'Inde, d'Indonésie et du Viet Nam)	Document de l'OMC G/SCM/N/414/USA du 21 mars 2024; et site Web officiel de l'Administration du commerce international, 26 mars 2024. Adresse consultée: https://www.trade.gov/preliminary-determinations-countervailing-duty-investigations-for-ozen-warmwater-shrimp-ecuador-india
11/01/2024: Suppression, le 11 janvier 2024, des droits antidumping sur les importations de tubes et tuyaux en aciers non alliés, de section circulaire, soudés, en provenance du Brésil (imposés le 2 novembre 1992)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
25/01/2024: Ouverture, le 25 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines bouteilles en verre pour le vin en provenance du Chili, de Chine et du Mexique	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
25/01/2024: Ouverture, le 25 janvier 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certaines bouteilles en verre pour le vin en provenance de Chine (droits provisoires imposés le 3 juin 2024)	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
21/02/2024: Ouverture, le 21 février 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certaines assiettes en papier en provenance de Chine et du Viet Nam	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
26/02/2024: Ouverture, le 26 février 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines assiettes en papier en provenance de Chine, de Thaïlande et du Viet Nam	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024

Description	Source
28/02/2024: Ouverture, le 28 février 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de fibres discontinues de polyester, de fins deniers	Document de l'OMC G/SG/N/6/USA/14 du 11 mars 2024
11/03/2024: Ouverture, le 11 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de mélamine en provenance d'Allemagne, d'Inde, du Japon, des Pays-Bas, du Qatar et de Trinité-et-Tobago	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
11/03/2024: Ouverture, le 11 mars 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de mélamine en provenance d'Allemagne, d'Inde, du Qatar et de Trinité-et-Tobago	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
22/04/2024: Ouverture, le 22 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de téréphthalate de dioctyle en provenance de Malaisie, de Pologne, du Taipei chinois et de Türkiye	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
24/04/2024: Ouverture, le 24 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de ferrosilicium en provenance du Brésil, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan et de Malaisie (droit provisoire imposé le 28 juin 2024 sur les importations en provenance de la Fédération de Russie)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
24/04/2024: Ouverture, le 24 avril 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de ferrosilicium en provenance du Brésil, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan et de Malaisie (droits provisoires sur les importations en provenance de la Fédération de Russie)	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
29/04/2024: Ouverture, le 29 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines résines époxy en provenance de Chine, d'Inde, de la République de Corée, du Taipei chinois et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
29/04/2024: Ouverture, le 29 avril 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certaines résines époxy en provenance de Chine, d'Inde, de la République de Corée et du Taipei chinois	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
30/04/2024: Ouverture, le 30 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acide 2,4 dichlorophénoxyacétique en provenance de Chine et d'Inde	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
30/04/2024: Ouverture, le 30 avril 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations d'acide 2,4 dichlorophénoxyacétique en provenance de Chine et d'Inde	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
16/05/2024: Ouverture, le 16 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de carreaux et dalles en céramique en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
16/05/2024: Ouverture, le 16 mai 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de carreaux et dalles en céramique en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
20/05/2024: Ouverture, le 20 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cellules photovoltaïques au silicium cristallin en provenance du Cambodge, de Malaisie, de Thaïlande et du Viet Nam	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
20/05/2024: Ouverture, le 20 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'esters de phosphate d'alkyle en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
20/05/2024: Ouverture, le 20 mai 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de cellules photovoltaïques au silicium cristallin en provenance du Cambodge, de Malaisie, de Thaïlande et du Viet Nam	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024

Description	Source
20/05/2024: Ouverture, le 20 mai 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains esters de phosphate d'alkyle en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
23/05/2024: Ouverture, le 23 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains outils de broyage en fonte à haute teneur en chrome en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
23/05/2024: Ouverture, le 23 mai 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certains outils de broyage en fonte à haute teneur en chrome en provenance d'Inde	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
05/06/2024: Ouverture, le 5 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certains contenants, plats, plateaux et couvercles en aluminium en provenance de Chine	Federal Register, Service de l'application et du respect des règles, Administration du commerce international, Département du commerce, Avis 89 FR 49833. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/06/12/2024-12847/disposable-aluminum-containers-pans-trays-and-lids-from-the-peoples-republic-of-china-initiation-of
12/06/2024: Ouverture, le 12 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de contenants, plats, plateaux et couvercles jetables, en aluminium, en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/USA du 3 septembre 2024
12/06/2024: Ouverture, le 12 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de contenants, plats, plateaux et couvercles jetables, en aluminium, en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/USA du 29 août 2024
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de vanilline en provenance de Chine	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-14460, 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/01/2024-14460/vanillin-from-the-peoples-republic-of-china-initiation-of-less-than-fair-value-investigation
25/06/2024: Ouverture, le 25 juin 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de vanilline en provenance de Chine	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-14458, 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/01/2024-14458/vanillin-from-the-peoples-republic-of-china-initiation-of-countervailing-duty-investigation
09/07/2024: Ouverture, le 9 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, de grande taille, avec compartiment congélateur en haut, en provenance de Thaïlande	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-15601, 16 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/16/2024-15601/large-top-mount-combination-refrigerator-freezers-from-thailand-initiation-of-less-than-fair-value
10/07/2024: Ouverture, le 10 juillet 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certains tambours de freins en provenance de Chine et de Turkiye	Département du commerce des États-Unis, Avis n° 2024-15713, 17 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/17/2024-15713/certain-brake-drums-from-the-peoples-republic-of-china-and-the-republic-of-trkiye-initiation-of
10/07/2024: Ouverture, le 10 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains tambours de freins en provenance de Chine et de Turkiye	Federal Register des États-Unis, Département du commerce, Administration du commerce international, Avis n° 2024-15714, 17 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/17/2024-15714/certain-brake-drums-from-the-peoples-republic-of-china-and-the-republic-of-trkiye-initiation-of
10/07/2024: Ouverture, le 10 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains véhicules à basse vitesse pour le transport de personnes en provenance de Chine	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-15604, 16 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/16/2024-15604/certain-low-speed-personal-transportation-vehicles-from-the-peoples-republic-of-china-initiation-of

Description	Source
10/07/2024: Ouverture, le 10 juillet 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de certains véhicules à basse vitesse pour le transport de personnes en provenance de Chine	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-15605, 16 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.federalregister.gov/documents/2024/07/16/2024-15605/certain-low-spee-d-personal-transportation-vehicles-from-the-peoples-republic-of-china-initiation-of
06/08/2024: Ouverture, le 6 août 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs sur les importations de certaines balles en tungstène en provenance de Chine	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-18009, 13 août 2024. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2024-08-13/pdf/2024-18009.pdf
06/08/2024: Ouverture, le 6 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines balles en tungstène en provenance de Chine	Federal Register des États-Unis, Administration du commerce international, Avis n° 2024-18008, 13 août 2024. Adresse consultée: https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2024-08-13/pdf/2024-18008.pdf
Géorgie	
22/03/2024: Ouverture, le 22 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cigarettes avec filtre contenant du tabac, longueur de la cigarette de 80 mm à 100 mm, diamètre de la cigarette de 5 mm jusqu'à 8 mm, en provenance d'Azerbaïdjan 13/05/2024: Clôture (pas de mesure), le 13 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cigarettes avec filtre, contenant du tabac, longueur de la cigarette de 80 mm à 100 mm, diamètre des cigarettes de 5 mm jusqu'à 8 mm, en provenance d'Azerbaïdjan	Document de l'OMC G/ADP/N/399/GEO du 2 septembre 2024
04/06/2024: Ouverture, le 4 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de barres de renforcement en acier à faible teneur en carbone et de fils machine en provenance de la République islamique d'Iran et de la Fédération de Russie	Document de l'OMC G/ADP/N/399/GEO du 2 septembre 2024
Inde	
29/12/2023: Ouverture, le 29 décembre 2023, d'une enquête antidumping visant les importations de surfaces solides en acrylique en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
03/01/2024: Suppression, le 3 janvier 2024, des droits antidumping sur les importations de chlorure de méthylène en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union européenne (droits provisoires et définitifs imposés le 21 octobre 2013 et le 21 mai 2014, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
13/02/2024: Ouverture, le 13 février 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de verre trempé texturé, avec ou sans revêtement, en provenance de Chine et du Viet Nam	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
13/02/2024: Ouverture, le 13 février 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de verre trempé texturé, avec ou sans revêtement, en provenance du Viet Nam	Document de l'OMC G/SCM/N/422/IND du 23 septembre 2024
21/03/2024: Ouverture, le 21 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de feuilles et de bandes minces en aluminium en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
24/03/2024: Suppression, le 24 mars 2024, du droit antidumping sur les importations d'acétone en provenance de l'Afrique du Sud, des États-Unis, du Royaume-Uni, de Singapour et de l'Union européenne (droit imposé le 11 mars 2008)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
26/03/2024: Ouverture, le 26 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acétonitrile en provenance de Chine, de Fédération de Russie et du Taipei chinois	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024

Description	Source
26/03/2024: Ouverture, le 26 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de saccharine en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
26/03/2024: Ouverture, le 26 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de Para-Butylphénol tertiaire (PTBP) en provenance des États-Unis, de la République de Corée et de Singapour	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
27/03/2024: Ouverture, le 27 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains soufre non soluble en provenance de Chine et du Japon	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
28/03/2024: Ouverture, le 28 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de dioxyde de titane en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
28/03/2024: Ouverture, le 28 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tert-butylate de sodium en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
28/03/2024: Ouverture, le 28 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tert-butylate de potassium en provenance de Chine et des États-Unis	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
28/03/2024: Ouverture, le 28 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de palmitate de vitamine A en provenance de Chine, de la Suisse et de l'Union européenne	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/03/2024: Ouverture, le 29 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de colorants pigmentaires azoïques en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/03/2024: Ouverture, le 29 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de machines pour la transformation des matières plastiques en provenance de Chine et du Taipei chinois	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/03/2024: Ouverture, le 29 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de prétilachlore, sous quelque forme que ce soit, et son intermédiaire – 2,6-Diéthyl-n-(2 propoxy-éthyle) Aniline en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/03/2024: Ouverture, le 29 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'alkylbenzène linéaire en provenance de la République islamique d'Iran et du Qatar	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/03/2024: Ouverture, le 29 mars 2024, d'une enquête en matière de droits compensateurs visant les importations de pigments à effet de perle ou pigments à effet de perle à base de mica, à l'exclusion des pigments à effet destinés à des applications de l'industrie automobile en provenance de Chine	Document de l'OMC G/SCM/N/422/IND du 23 septembre 2024
08/04/2024: Suppression, le 8 avril 2024, du droit antidumping sur les importations de roues en alliage d'aluminium coulé en provenance de la République de Corée et de Thaïlande (droits provisoires et définitifs imposés le 11 avril 2014 et le 22 mai 2015, respectivement)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/06/2024: Ouverture, le 29 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de thirame sous toutes formes en provenance de l'Union européenne	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/06/2024: Ouverture, le 29 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de guides d'ascenseur et guides de contrepoids en forme de T en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/06/2024: Ouverture, le 29 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de résine époxy liquide en provenance de Chine, de la République de Corée, du Royaume d'Arabie saoudite, du Taipei chinois et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024

Description	Source
29/06/2024: Ouverture, le 29 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de glufosinate et de son sel en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
29/06/2024: Ouverture, le 29 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fibres acryliques en provenance de Chine, du Pérou et de Thaïlande	Document de l'OMC G/ADP/N/399/IND du 24 septembre 2024
14/08/2024: Ouverture, le 14 août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de produits plats laminés à chaud en aciers alliés ou non alliés en provenance du Viet Nam	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 13/2024, 14 août 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/English_Initiation%20Notification_%20HR_14-8-2024%20%281%29.pdf
26/09/2024: Ouverture, le 26 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certains antioxydants en provenance de Chine et de Singapour	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) 21/2024, 26 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/AO%20Initiation%20Notification%20ENG_001%20%281%29.pdf
26/09/2024: Ouverture, le 26 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de caoutchouc acrylonitrile-butadiène en provenance de Chine, de la Fédération de Russie, de la République de Corée et de l'Union européenne	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OF) - 27/2024, 26 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/NBR%20Initiation%20Notification%20ENG_0001.pdf
27/09/2024: Ouverture, le 27 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier dit magnétique à grains non orientés laminé à froid en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 30/2024, 27 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/CRNO%20English%20Initiation%20%281%29.pdf
27/09/2024: Ouverture, le 27 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de 1,1,1,2-tétrafluoroéthane ou R-134a en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 28/2024, 27 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/NOI_R-134A_27-09-2024%20ver2.pdf
30/09/2024: Ouverture, le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de copolymères de polyoxyalkylène-siloxane d'un indice de viscosité inférieur ou égal à 2500cSt en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 11/2024, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/anti-dumping-cases/anti-dumping-investigation-concerning-imports-siloxane-polyoxyalkylene-copolymers
30/09/2024: Ouverture, le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cellules solaires même assemblées en modules ou constituées en panneaux en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 24/2024, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/anti-dumping-cases/anti-dumping-investigation-concerning-imports-solar-cells-whether-or-not
30/09/2024: Ouverture, le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de cartouches d'encre en poudre noire en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 38/2024, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/Initiation%20Notification_Blk%20Toner%20Powder%20Catridge%20-%20ENGLISH_0001.pdf
30/09/2024: Ouverture, le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de polytétrafluoroéthylène (PTFE) en provenance de Chine et de la Fédération de Russie	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 19/2024, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/Initiation%20English%20PTFE.pdf
30/09/2024: Ouverture, le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de copolymères de polyol ayant un indice d'hydroxyle supérieur ou égal à 23,5 en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Affaire n° AD (OI) - 37/2024, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/CPP_NOI_English_30.09.2024.pdf

Description	Source
30/09/2024: Ouverture, le 30 septembre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de certaines grues en provenance de Chine	Ministère du commerce et de l'industrie, Département du commerce, Affaire OI n° 39/2024, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.dgtr.gov.in/sites/default/files/Certain%20Cranes%20initiation%20notification.pdf
Indonésie	
27/10/2023: Ouverture, le 27 octobre 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de tissus de coton	Document de l'OMC G/SG/N/6/IDN/40 du 1 ^{er} novembre 2023
27/10/2023: Ouverture, le 27 octobre 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de fils de filaments artificiels	Document de l'OMC G/SG/N/6/IDN/41 du 1 ^{er} novembre 2023
27/10/2023: Ouverture, le 27 octobre 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de tissus de fils de filaments artificiels	Document de l'OMC G/SG/N/6/IDN/42 du 1 ^{er} novembre 2023
11/09/2024: Ouverture, le 9 septembre 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de polyéthylène contenant 5% ou moins de monomères d'alpha-oléfines, sous une forme autre que liquide/pâteuse	Document de l'OMC G/SG/N/6/IDN/44 du 11 septembre 2024
18/09/2024: Imposition, le 18 septembre 2024, d'une mesure de sauvegarde visant les bâches en plastique et en fibres synthétiques	Document de l'OMC G/SG/N/6/IND/45 du 23 septembre 2024
Israël	
18/01/2024: Ouverture, le 18 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de Cannabis sous forme de fleurs et de feuilles à rouler en provenance du Canada	Document de l'OMC G/ADP/N/399/ISR du 20 août 2024
25/07/2024: Ouverture, le 25 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de profilés et tuyaux en aluminium en provenance de Chine	Ministère de l'économie et de l'industrie, 25 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.gov.il/he/pages/dumping-inquiry-china-aluminium
Madagascar	
27/12/2023: Ouverture, le 27 décembre 2023, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de gaines et sacs tissés en polypropylène	Document de l'OMC G/SG/N/6/MDG/12 du 4 janvier 2024
01/01/2024: Ouverture, le 1 ^{er} janvier 2024 d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de couches et serviettes hygiéniques. Droit provisoire imposé le 1 ^{er} janvier 2024	Documents de l'OMC G/SG/N/6/MDG/11 ; G/SG/N/7/MDG/11 ; G/SG/N/11/MDG/11 du 30 octobre 2023; et G/SG/N/6/MDG/11/Suppl.1 ; G/SG/N/7/MDG/11/Suppl.1 ; G/SG/N/11/MDG/11/Suppl.1 du 21 décembre 2023
18/07/2024: Ouverture, le 18 juillet 2024, d'une enquête en matière de sauvegardes visant les importations de certains types d'huiles végétales alimentaires	Document de l'OMC G/SG/N/6/MDG/13 du 19 juillet 2024
Mexique	
01/12/2023: Suppression, le 1 ^{er} décembre 2023, des droits antidumping sur les importations d'amoxicilline trihydratée en provenance d'Inde (droits provisoires et définitifs imposés le 8 juin 2012 et le 27 novembre 2012, respectivement)	Document de l'OMC G/SCM/N/414/MEX du 21 mars 2024
29/01/2024: Ouverture, le 29 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de résines polyesters en provenance de Chine (droit provisoire imposé le 2 août 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/MEX du 10 septembre 2024. Journal officiel de la Fédération, Secrétariat à l'économie, 1 ^{er} août 2024. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5735623&fecha=09/08/2024#gsc.tab=0 (droit)
26/04/2024: Ouverture, le 26 avril 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de chaussures en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/MEX du 10 septembre 2024
01/08/2024: Ouverture, le 1 ^{er} août 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de caoutchouc styrène-butadiène-styrène en provenance de Chine	Journal officiel de la Fédération, Secrétariat à l'économie, 7 août 2024. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5735430&fecha=07/08/2024#gsc.tab=0

Description	Source
	Pakistan
21/12/2023: Suppression, le 21 décembre 2023, du droit antidumping définitif sur les importations de fils de filaments de polyester en provenance de Chine et de Malaisie (droit antidumping définitif sur les importations de fils de filaments de polyester en provenance de Chine et de Malaisie imposé le 26 juillet 2017)	Document de l'OMC G/ADP/N/391/PAK du 14 février 2023
06/01/2024: Suppression, le 6 janvier 2024, des droits antidumping sur les importations d'encre pour impression offset en provenance de Chine et de la République de Corée (droit provisoire imposé le 21 décembre 2016)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/PAK du 20 août 2024
20/01/2024: Ouverture, le 20 janvier 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de filaments de pinceaux en provenance de Chine (droits provisoires imposés le 13 juin 2024)	Document de l'OMC G/ADP/N/399/PAK du 20 août 2024
31/03/2024: Ouverture, le 31 mars 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de paraffine chlorée en provenance de Chine, de la République islamique d'Iran et du Qatar	Document de l'OMC G/ADP/N/399/PAK du 20 août 2024
24/05/2024: Ouverture, le 24 mai 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de fils de filaments de polyesters en provenance de Chine	Document de l'OMC G/ADP/N/399/PAK du 20 août 2024
	République de Corée
04/10/2024: Ouverture, le 4 octobre 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de tôles laminées à chaud en acier au carbone et autres aciers alliés en provenance de Chine	Commission coréenne du commerce extérieur, mesure d'aide n° 23-2023-8, 4 octobre 2024
	Thaïlande
16/07/2024: Ouverture, le 16 juillet 2024, d'une enquête antidumping visant les importations de produits extrudés en aluminium en provenance de Chine	Division des intérêts commerciaux et des mesures correctives commerciales, 16 juillet 2024. Adresse consultée: https://thaitr.dft.go.th/th/search/AD1049
	Viet Nam
14/06/2024: Ouverture, le 14 juin 2024, d'une enquête antidumping visant les importations d'acier galvanisé en provenance de Chine et de la République de Corée	Document de l'OMC G/ADP/N/399/VNM du 21 août 2024

ANNEXE 3 – AUTRES MESURES LIÉES AU COMMERCE

(MI-OCTOBRE 2023 À MI-OCTOBRE 2024)

Renseignements vérifiés

Description	Source
Argentine	
01/05/2024: Diminution du contingent d'exportation de gaz naturel de l'Argentine vers le Chili. Pendant la saison froide, il est limité à 5 millions de mètres cubes par jour (en vigueur jusqu'au 30 septembre 2024)	Ministère des relations extérieures, du commerce international et du culte, Communiqué de presse n° 446/23, 11 septembre 2023. Adresse consultée: https://www.cancilleria.gob.ar/es/actualidad/noticias/argentina-garantiza-las-exportaciones-de-gas-natural-chile-hasta-fines-de-2024 . Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (15 mai 2024)
07/05/2024: Interdiction d'importer certaines pièces automobiles telles que les bagues, les pédales, les leviers, les boîtes de vitesse, ainsi que des fournitures médicales telles que les cathéters et les sondes urinaires	Groupe du Marché commun, Décret n° 384/2024, 6 mai 2024 Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/306796/20240506?busqueda=1 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (13 juin 2024)
28/06/2024: Mise en œuvre du règlement définissant les exigences auxquelles les compteurs d'eau doivent satisfaire pour être importés en Argentine	Ministère de l'économie, Secrétariat à l'industrie et au commerce, Résolution n° 139/2024, 28 juin 2024 Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/309914/20240702 ; et Délégation permanente de l'Argentine auprès de l'OMC (27 août 2024)
Australie	
01/01/2024: Interdiction d'importer des produits de vapotage à usage unique (jetables)	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
21/02/2024: Imposition de contrôles à l'importation de nouvelles substances inscrites dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole de 1972, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.	Règlement de 2024 portant modification de la législation douanière (liste des stupéfiants), F2024L00187, 19 février 2024. Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/F2024L00187/latest/text ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
21/02/2024: Imposition de contrôles à l'exportation de nouvelles substances inscrites dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole de 1972, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.	Règlement de 2024 portant modification de la législation douanière (liste des stupéfiants), F2024L00187, 19 février 2024. Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/F2024L00187/latest/text ; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
29/03/2024: Contrôles visant le tabac à chiquer et le tabac à priser destinés à un usage oral importés en quantité supérieure à 1,5 kg	Règlement de 2024 sur la santé publique (tabac et autres produits) (modifications induites), F2024L00416; et Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)
01/07/2024: Introduction de prescriptions en matière de licences pour l'exportation de certains déchets de papier et de carton	Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OMC (4 octobre 2024)

Description	Source
	Brésil
01/11/2023: Exclusion des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie de l'Annexe II de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 499 du 21 juillet 2023; n° 539 du 20 novembre 2023; n° 585 du 29 avril 2024; et n° 606 du 14 juin 2024. Adresses consultées:
27/11/2023: Exclusion de plusieurs produits (chapitres 27; 28; 29; 32; 34; 38; 39; et 40 du SH) de l'Annexe II de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-499-de-21-de-julho-de-2023-498067992 ;
02/05/2024: Exclusion de l'acrylique ou du modacrylique de l'Annexe II de la Résolution n° 272/2021	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-539-de-20-de-novembro-de-2023-524550090 ;
14/06/2024: Exclusion des fibres de polyester de l'Annexe II de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-585-de-29-de-abril-de-2024-557400914 ; et https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-606-de-14-de-junho-de-2024-565719521 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
20/11/2023: Exclusion de plusieurs biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 522 du 22 septembre 2023, n° 535 du 20 novembre 2023, n° 533 du 20 novembre 2023, n° 543 du 15 décembre 2023, n° 544 du 15 décembre 2023, n° 564 du 19 février 2024, n° 566 du 19 février 2024, n° 572 du 22 mars 2024, n° 573 du 22 mars 2024, n° 586 du 29 avril 2024, n° 587 du 29 avril 2024, n° 597 du 24 mai 2024, n° 610 du 13 juin 2024, n° 608 du 13 juin 2024, n° 618 du 12 juillet 2024, n° 620 du 12 juillet 2024, n° 629 du 8 août 2024, n° 631 du 8 août 2024, et n° 642 du 19 septembre 2024. Adresses consultées:
24/11/2023: Exclusion de plusieurs biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens (qui étaient auparavant nuls)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-522-de-22-de-setembro-de-2023-511769295 ;
22/12/2023: Exclusion d'autres biens de production de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-523-524551095 ;
19/01/2024: Exclusion d'autres biens de production des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-533-de-20-de-novembro-de-2023-524534596 ;
16/02/2024: Exclusion de 253 biens de production de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-543-de-15-de-dezembro-de-2023-531396405 ;
26/02/2024: Exclusion de 45 biens de production de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84 et 90 du SH)	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-544-de-15-de-dezembro-de-2023-531404304 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=455862 ;
29/03/2024: Exclusion de 7 biens de production au niveau des sous-positions à 8 chiffres de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 85; 86; et 90 du SH)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-566-de-19-de-fevereiro-de-2024-54543720722 ;
19/04/2024: Exclusion de 253 biens de production au niveau des sous-positions à 8 chiffres de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls (chapitres 73; 84; 85; 86; 87; 89; 90; et 94 du SH)	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-572-de-22-de-marco-de-2024-549877425 ;
09/05/2024: Exclusion de 20 produits de l'Annexe I de la Résolution du Gecex n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 85; 86; et 90 du SH)	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-573-de-22-de-marco-de-2024-549878219 ;
21/05/2024: Exclusion de plusieurs produits des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 73; 84; 85; 86; 87; 89; 90; et 94 du SH)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-586-de-29-de-abril-de-2024-557401706 ;
	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-587-de-29-de-abril-de-2024-557405189 ;
	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-597-de-24-de-maio-de-2024-562141120 ;
	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-610-de-13-de-junho-de-2024-565711946 ;
	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-608-de-13-de-junho-de-2024-565730214 ;

Description	Source
31/05/2024: Exclusion de 20 produits de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84 et 90 du SH)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-618-de-12-de-julho-de-2024-572084631 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=461965 ;
20/06/2024: Exclusion de 32 produits de l'Annexe I et d'un produit de l'Annexe II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; et 85 du SH)	https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=463004 ;
28/06/2024: Exclusion de 111 produits des annexes I et II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 73; 84; 85; 86; 87; 90; et 94 du SH)	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-631-de-8-de-agosto-de-2024-577371091 ; et https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=464699 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
19/07/2024: Exclusion de 17 biens de production de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84 et 86 du SH);	
13/08/2024: Exclusion de 110 produits de l'Annexe I et d'un produit de l'Annexe II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 73; 84; 85; 86; 87; 90; et 94 du SH)	
15/08/2024: Exclusion de 15 produits de l'Annexe I de la Résolution du Gecex n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 85; 86; et 90 du SH)	
10/09/2024: Exclusion de 186 produits de l'Annexe I et d'un produit de l'Annexe II de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 85; 86; 87; 89; 90; et 94 du SH)	
26/09/2024: Exclusion de 36 biens de production au niveau des sous-positions à 8 chiffres de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces biens, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 86; et 90 du SH)	
08/10/2024: Exclusion de 206 produits de l'Annexe I de la Résolution n° 322/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 73; 82; 84; 85; 86; 87; 89; 90; et 94 du SH)	

Description	Source
24/11/2023: Exclusion de plusieurs produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 522 du 22 septembre 2023, n° 535 du 20 novembre 2023, n° 542 du 15 décembre 2023, n° 544 du 15 décembre 2023, n° 565 du 19 février 2024, n° 566 du 19 février 2024, n° 573 du 22 mars 2024, n° 586 du 29 avril 2024, n° 610 du 13 juin 2024, n° 609 du 13 juin 2024, n° 619 du 12 juillet 2024, n° 620 du 8 août 2024, n° 630 du 8 août 2024, n° 631 du 8 août 2024, et n° 643 du 19 septembre 2024. Adresses consultées:
25/12/2023: Exclusion de 3 autres produits de l'Annexe I de la Résolution n° 323/2022	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-522-de-22-de-setembro-de-2023-511769295 ;
19/01/2024: Exclusion d'autres produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-535-de-20-de-novembro-de-2023-524534596 ;
16/02/2024: Exclusion de plusieurs autres produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-542-de-15-de-dezembro-de-2023-531391069 ;
26/02/2024: Exclusion de 3 produits de l'Annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-544-de-15-de-dezembro-de-2023-531404304 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=455863 ;
19/04/2024: Exclusion de 18 produits informatiques et de télécommunication de l'Annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-566-de-19-de-fevereiro-de-2024-54543720722 ;
21/05/2024: Exclusion de 31 produits informatiques et de télécommunication de l'Annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 85 et 90 du SH)	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-573-de-22-de-marco-de-2024-549878219 ;
20/06/2024: Exclusion de 8 produits informatiques et de télécommunication de l'Annexe I de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits (chapitres 85 et 90 du SH)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-586-de-29-de-abril-de-2024-557401706 ;
28/06/2024: Exclusion de 13 produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-610-de-13-de-junho-de-2024-565711946 ;
22/07/2024: Exclusion de 2 produits informatiques et de télécommunication de l'Annexe I de la Résolution n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitre 84 du SH)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-619-de-12-de-julho-2024-57073082 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=461965 ;
13/08/2024: Exclusion de 13 produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-631-de-8-de-agosto-de-2024-577371091 ; et
15/08/2024: Exclusion de 5 produits de l'Annexe I et d'un produit de l'Annexe II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-643-de-19-de-setembro-de-2024-585407762 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
10/09/2024: Exclusion de 16 produits informatiques et de télécommunication des annexes I et II de la Résolution du Gecex n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	
26/09/2024: Exclusion de 3 produits informatiques et de télécommunication de l'Annexe I de la Résolution n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84 et 85 du SH)	
08/10/2024: Exclusion de 18 produits informatiques et de télécommunication de l'Annexe I de la Résolution n° 323/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits, qui étaient auparavant nuls (chapitres 84; 85; et 90 du SH)	

Description	Source
27/11/2023: Exclusion de plusieurs pièces automobiles de l'Annexe I de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces pièces, qui étaient auparavant fixés à 2%	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 536 du 20 novembre 2023, n° 545 du 15 décembre 2023, n° 589 du 29 avril 2024, n° 574 du 11 mars 2024, n° 621 du 12 juillet 2024 et n° 632 du 8 août 2024. Adresses consultées:
01/01/2024: Exclusion de plusieurs pièces automobiles des annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces pièces	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-536-de-20-de-novembro-de-2023-524535161 ; https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=458572 ;
18/03/2024: Exclusion de plusieurs pièces automobiles des annexes I et II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces pièces	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-545-de-15-de-dezembro-de-2023-531404464 ;
06/05/2024: Exclusion de plusieurs pièces automobiles de l'annexe I de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces pièces	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-574-de-11-de-marco-de-2024-547763096 ;
19/07/2024: Exclusion de certaines pièces et de certains accessoires de moteur de l'Annexe II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-621-de-12-de-julho-de-2024-572089282 ; et https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=463000 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
15/08/2024: Exclusion de certaines pièces et de certains accessoires de moteur de l'Annexe II de la Résolution n° 284/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	
27/11/2023: Suppression de 5 produits automobiles pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'Annexe unique de la Résolution du Gecex n° 311/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 537 du 20 novembre 2023, n° 599 du 24 mai 2024 et n° 622 du 12 juillet 2024. Adresses consultées:
26/05/2024: Exclusion de 10 autres produits automobiles pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'Annexe unique de la Résolution du Gecex n° 311/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-537-de-20-de-novembro-de-2023-524539010 ;
19/07/2024: Exclusion de 2 produits automobiles pour lesquels il n'existe pas de production nationale équivalente à l'Annexe unique de la Résolution n° 311/2022, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-599-de-24-de-maio-de-2024-562113531 ; et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-622-de-12-de-julho-de-2024-572073720 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
29/11/2023: Inclusion d'un certain type de moteur (SH 840890) à la liste des exceptions concernant les produits informatiques et de télécommunication et les biens de production (Annexe VI de la Résolution du Gecex n° 272/2021), entraînant une augmentation des droits d'importation pour ce produit, qui s'élèvent désormais à 11,2% alors qu'ils étaient auparavant nuls	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 532 du 20 novembre 2023, révisée le 23 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-532-de-20-de-novembro-de-2023-*524798074 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
31/12/2023: Exclusion des oxydes de titane et de certains types de papier de l'Annexe IV de la Résolution n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 549 du 20 décembre 2023; et n° 613 du 12 juillet 2024. Adresses consultées:
23/07/2024: Diminution des volumes contingentaires pour les importations de granules de polycarbonate figurant à l'Annexe IV de la Résolution n° 272/2021 (jusqu'au 22 juillet 2025)	https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-549-de-20-de-dezembro-de-2023-532290920 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-613-de-12-de-julho-de-2024-572072397 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)

Description	Source
31/12/2023: Exclusion des verres de contact de la Liste d'exceptions au Tarif extérieur commun (LETEC – Annexe V de la Résolution n° 272/2021) et inclusion de ce produit à l'annexe IV de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant le remplacement d'un droit d'importation nul par un contingent d'importation avec des droits hors contingent supérieurs à zéro.	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 549 du 20 décembre 2023; et n° 624 du 8 août 2024. Adresses consultées: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-549-de-20-de-dezembro-de-2023-532290920 et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-625-de-8-de-agosto-de-2024-577372226 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
15/08/2024: Exclusion de l'héparine et de certains médicaments de la Liste d'exceptions au Tarif extérieur commun (LETEC – Annexe V de la Résolution n° 272/2021) et inclusion de ce produit à l'annexe IV de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant le remplacement d'un droit d'importation nul par un contingent d'importation avec des droits hors contingent supérieurs à zéro (l'héparine est concernée jusqu'au 11 février 2025 et les positions 300410 et 300420 du SH sont concernées jusqu'au 13 novembre 2024)	
01/01/2024: Modification du Tarif extérieur commun (LETEC – Annexe V de la Résolution du Gecex n° 272/2021), entraînant une augmentation progressive des droits d'importation sur certains véhicules électriques entre janvier 2024 et juin 2028 (pour les dates et les droits spécifiques, voir la source gouvernementale). Avant l'entrée en vigueur de cette mesure, les droits étaient nuls (en vigueur jusqu'au 30 juin 2028)	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 532 du 20 novembre 2023 (modifiée le 23 novembre 2023). Adresse consultée: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-532-de-20-de-novembro-de-2023-3-*-524798074 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
01/01/2024: Modification de l'Annexe VI de la Résolution n° 272/2021 entraînant une augmentation des droits d'importation sur les cellules photovoltaïques et les éoliennes, qui s'élèvent désormais à 9,6%. La même résolution introduit également des contingents tarifaires à l'importation assortis de droits contingentaires à zéro pour les importations de cellules photovoltaïques	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 541 du 20 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/web/dou/-/resolucao-gecex-n-541-de-20-de-dezembro-de-2023-533447714 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
15/02/2024: Augmentation des droits d'exportation sur différents produits en fer et en acier	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 555 du 14 février 2024. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-555-de-14-de-fevereiro-de-2024-542940477
01/03/2024: Inclusion du tryptophane et de la thréonine dans la Liste d'exceptions au Tarif extérieur commun (LETEC – Annexe V de la Résolution n° 272/2021), entraînant une augmentation des droits d'importation de 0% à 10,8%. Mesure en vigueur jusqu'au 28 février 2025	Journal officiel brésilien, Résolution du Gecex n° 560 du 19 février 2024. Adresse consultée: https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-560-de-19-de-fevereiro-de-2024-*-545414354 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024)
01/06/2024: Inclusion de certains produits du beurre, du fromage, des matières plastiques, du fer et de l'acier dans l'Annexe IX de la Résolution du Gecex n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation pour ces produits. L'Annexe IX de la Résolution du Gecex n° 272/2021 a été introduite par la Résolution du Gecex n° 592/2024 et porte création d'une "Liste des augmentations tarifaires dues aux déséquilibres commerciaux découlant de la situation économique internationale". (La mesure concernant le beurre et le fromage vient à expiration le 28 août 2024. La mesure concernant les matières plastiques, le fer et l'acier vient à expiration le 31 mai 2025)	Journal officiel brésilien, Résolutions du Gecex n° 592 du 29 avril 2024, n° 600 du 28 mai 2024 et n° 614 du 14 juillet 2024. Adresses consultées: https://www.legisweb.com.br/legislacao/?id=458456 ; https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-600-de-28-de-maio-de-2024-562734897 ; et https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/resolucao-gecex-n-614-de-12-de-julho-de-2024-572091352 . Délégation permanente du Brésil auprès de l'OMC (24 juin 2024).
19/07/2024: Inclusion des esters de l'acide acrylique dans l'Annexe IX de la Résolution n° 272/2021, entraînant une augmentation des droits d'importation jusqu'au 18 juillet 2025	

Description	Source
	Canada
15/01/2024: Entrée en vigueur de la modification de la Loi sur les armes à feu, entraînant la promulgation de certaines prescriptions administratives pour les importations d'armes à feu soumises à restriction	Avis aux importateurs n° 1106, 15 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.international.gc.ca/controls-controles/systems-systemes/exco-ceed/notices-avis/1106.aspx?lang=eng ; et Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (4 juillet 2024)
01/10/2024: Imposition d'une surtaxe de 100% sur les véhicules électriques produits en Chine	Département des finances du Canada, communiqué de presse, 26 août 2024; et Avis des douanes 24-32: Décret imposant une surtaxe à la Chine, 27 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.canada.ca/en/department-finance/news/2024/08/surtax-on-chinese-made-electric-vehicles.html ; et https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/cn-ad/cn24-32-eng.html . Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (28 octobre 2024)
15/10/2024: Imposition d'une surtaxe de 25% sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance de Chine (annoncée le 26 août 2024 et initialement prévue pour le 15 octobre 2024. La mise en œuvre de la mesure a été reportée d'une semaine. Nouvelle date de mise en œuvre: 22 octobre 2024)	Département des finances du Canada, communiqué de presse, 26 août 2024; et Gouvernement canadien, Ministère des finances, 1 ^{er} octobre 2024. Adresse consultée: https://www.canada.ca/en/department-finance/news/2024/08/surtax-on-imports-of-steel-and-aluminum-products-from-china.html et https://www.canada.ca/en/department-finance/news/2024/10/final-list-of-steel-and-aluminum-products-from-china-that-will-be-subject-to-a-25-per-cent-surtax.html . Délégation permanente du Canada auprès de l'OMC (28 octobre 2024)
Chili	
04/03/2024: Nouvelles procédures douanières: avant d'entrer sur le territoire chilien, les bateaux qui importent des marchandises dans le pays doivent notifier à l'autorité douanière nationale leurs escales et leurs activités de transbordement dans des lieux intermédiaires. Cette mesure a été mise en œuvre pour lutter contre la contrebande.	Service national des douanes, Décision spéciale n° 506, 2 février 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/resolucion-exenta-n-506-02-02-2024/aduana/2024-02-13/111151.html ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
27/05/2024: L'exportation de certains produits en or et en argent est soumise à des contrôles additionnels	Service national des douanes, Décision spéciale n° 1996, 27 mai 2024. Adresse consultée: https://www.aduana.cl/resolucion-exenta-n-1996-de-27-05-2024/aduana/2024-05-27/161023.html ; et Délégation permanente du Chili auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
Chine	
01/01/2024: Publication du catalogue de 2024 des marchandises soumises à un régime de licences d'exportation (chapitres 01; 02; 10; 11; 12; 13; 29; 14; 46; 94; 25; 26; 38; 28; 80; 81; 27; 32; 71; 72; 75; 44; 52; 84; et 87 du SH). Par rapport à la liste de 2023, 2 lignes tarifaires à 10 chiffres ont été ajoutées et 1 a été supprimée (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Ministère chinois du commerce, Département du commerce extérieur, Administration générale des douanes, Annonce n° 65/2023, 29 décembre 2023. Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zcfb/zcdwmy/202312/20231203463828.shtml ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
01/01/2024: Publication du catalogue de 2024 des marchandises soumises à un régime de licences d'importation (chapitres 29; 38; 84; 85; 89; et 90 du SH) (par rapport à la liste de 2023, 1 ligne tarifaire a été supprimée et 2 ont été ajoutées). Mesure en vigueur pour l'année 2024	Ministère du commerce de la République populaire de Chine, Département du commerce extérieur, Annonce n° 64/2023, 29 décembre 2023. Adresse consultée: http://www.mofcom.gov.cn/article/zcfb/zczxzc/202312/20231203463753.shtml ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (18 juin 2024)
15/06/2024: Suspension des droits préférentiels sur les importations de 134 produits en provenance du Taipei chinois prévu par l'Accord-cadre de coopération économique	Ministère chinois des finances, Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce n° 4/2024, 30 mai 2024. Adresse consultée: https://qss.mof.gov.cn/qzdt/zhenqcefabu/202405/t20240531_3936149.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (16 octobre 2024)

Description	Source
18/09/2024: Suppression de l'exemption des droits d'importation pour 34 produits en provenance du Taipei chinois	Ministère chinois des finances, Commission tarifaire du Conseil d'État, Annonce n° 2024/8, 14 septembre 2024. Adresse consultée: https://gss.mof.gov.cn/qzdt/zhenqcefabu/202409/t20240918_3943975.htm ; et Délégation permanente de la Chine auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
Colombie	
01/01/2024: Contingent d'importation de 3 000 unités pour les voitures hybrides. Dans la limite du contingent, le droit d'importation est de 5% (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Direction du commerce extérieur Circulaire n° 012, 26 décembre 2023. Adresse consultée: https://normatividad.vuce.gov.co/_documents/pubs/Circular_012_de_2023.pdf ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (24 mai 2024)
01/01/2024: Administration des contingents d'exportation de confiseries et de chocolat vers l'Argentine, établis par le Décret n° 666 de 2019, se traduisant, pour l'année 2024, par des contingents d'exportation de 146 t pour les sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc) et de 256 t pour le chocolat et les autres préparations alimentaires contenant du cacao (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Direction du commerce extérieur Circulaire n° 009, 20 décembre 2023. Adresse consultée: https://normatividad.vuce.gov.co/_documents/pubs/Circular_009_2023.pdf ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (24 mai 2024)
01/01/2024: Administration et répartition du contingent pour les véhicules par le biais de l'Instrument tarifaire pour l'amélioration de l'industrie automobile et de la sécurité routière (IAMAS en espagnol) (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Direction du commerce extérieur Circulaire n° 011, 22 décembre 2023. Adresse consultée: https://normatividad.vuce.gov.co/_documents/pubs/Circular_011_de_2023.pdf ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (24 mai 2024)
06/01/2024: Imposition d'un droit d'importation de 10% sur les fils d'autres aciers alliés	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Décret n° 2214, 22 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/2ebd00a5-d3fc-45ff-96c9-2a748c264c37/Decreto-2214-del-22-de-diciembre-de-2023.aspx ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
26/03/2024: Rétablissement du droit d'importation sur les matières premières et les biens de production	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Décret n° 0324, 11 mars 2024. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/06dad64e-beb2-4876-b4ae-99de0418dfa4/Decreto-0324-del-11-de-marzo-de-2024.aspx ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (24 mai 2024)
02/04/2024: Réduction des exportations d'énergie électrique en raison du phénomène El Niño (en vigueur jusqu'au 31 juillet 2024)	Ministère des mines et de l'énergie, Résolution n° 40115, 4 avril 2024. Adresse consultée: https://normativame.minenergia.gov.co/normatividad/6900/norma/ ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (27 mai 2024)
13/05/2024: Administration du contingent d'exportation temporaire de 61 012 t pour les déchets et débris de fer ou d'acier, et les déchets lingotés de fer ou d'acier (en vigueur jusqu'au 12 mai 2025)	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Direction du commerce extérieur Circulaire n° 007, 9 mai 2024. Adresse consultée: https://normatividad.vuce.gov.co/_documents/pubs/Circular_007_2024-2.pdf ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (28 mai 2024)
20/08/2024: Interdiction d'exporter du charbon vers Israël	Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, Décret n° 1047, 14 août 2024. Adresse consultée: https://www.mincit.gov.co/getattachment/be2ca966-58d6-444c-bcb1-6ed057e6975e/Decreto-1047-del-14-de-agosto-de-2024.aspx ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (18 septembre 2024)
01/10/2024: Suspension temporaire des exportations d'énergie électrique vers l'Équateur jusqu'au 31 juillet 2025	Ministère des mines et de l'énergie, Résolution n° 40410, 30 septembre 2024. Adresse consultée: https://normativame.minenergia.gov.co/normatividad/7028/norma/ ; et Délégation permanente de la Colombie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)

Description	Source
	Costa Rica
11/04/2024: Augmentation des droits d'importation sur le riz en paille et le riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé 05/06/2024: le 5 juin 2024, les droits d'importation sur le riz en paille et le riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé, ont été ramenés de 35% à 3,5% et 4% (en vigueur jusqu'au 5 juin 2024)	Ministère des Finances, Décisions de portée générale n° 0638/2024 du 11 avril 2024, et CP-50-2024 du 5 juin 2024. Adresses consultées: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-0638-2024ARROZ.pdf ; et https://www.hacienda.go.cr/docs/CP502024.pdf . Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (17 septembre 2024)
11/07/2024: Introduction d'une prescription relative à la déclaration en douane pour les importations temporaires de pièces, d'équipements et de pièces détachées d'aéronefs	Ministère des finances, Service national des douanes, Décision n° MH-DGA-RES-1044-2024, 1 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1044-2024.pdf ; et Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (19 septembre 2024)
16/09/2024: Mise en œuvre de la note technique 0415 pour les importations de boissons alcooliques concentrées	Ministère des finances, Service national des douanes, Décision n° MH DGA-RES-1490-2024, 16 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1490-2024.pdf ; et Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (19 septembre 2024)
25/09/2024: Suppression de la prescription en matière de licences d'importation (Note technique) pour les importations de sang humain	Ministère des finances, Service national des douanes, Décision n° MH-DGA-RES-1008-2024, 21 juin 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-1008-2024.pdf ; et Délégation permanente du Costa Rica auprès de l'OMC (17 septembre 2024)
	Égypte
21/03/2024: Imposition d'un droit d'exportation sur les parties d'accumulateurs au plomb et les séparateurs d'un montant de 200 USD/t ou l'équivalent en livres égyptiennes, selon le taux de change annoncé par la Banque centrale d'Égypte à la date du paiement	Décret ministériel n° 63/24 du 21 mars 2024; et Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (15 mai 2024)
14/06/2024: Suspension temporaire des importations de pneumatiques en caoutchouc pour véhicules à 3 roues (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Décret ministériel n° 227/2024 du 13 juin 2024; et Délégation permanente de l'Égypte auprès de l'OMC (19 septembre 2024)
	Fédération de Russie
11/12/2023: Interdiction d'exporter du blé dur (en vigueur jusqu'au 31 mai 2024)	Gouvernement de la Fédération de Russie, Résolution n° 2123, 11 décembre 2023; et Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (16 avril 2024)
01/09/2024: Droits d'exportation sur le colza (en vigueur jusqu'au 31 août 2026)	Gouvernement de la Fédération de Russie, Résolution n° 1173, 29 août 2024; et Délégation permanente de la Fédération de Russie auprès de l'OMC (16 octobre 2024)
	Inde
01/11/2023: Révision de la politique d'importation des ordinateurs portables, des tablettes et des ordinateurs personnels tout-en-un afin de la rendre plus restrictive. Une exemption du régime de licences d'importation est accordée pour un seul article de ce type par envoi, à l'exception des serveurs. L'exemption est accordée dans la limite de 20 articles par envoi en ce qui concerne la recherche et le développement, les essais, l'analyse comparative et l'évaluation, la réparation et le retour, ou le développement de produits. Elle s'applique aussi à la réimportation de ces articles après qu'ils ont fait l'objet d'une réparation à l'étranger. Elle s'applique en outre si l'article est une partie essentielle d'un bien de production	Gouvernement indien, Direction générale du commerce extérieur, Notifications n° 23/2023 du 3 août 2023 et n° 26/2023 du 4 août 2023. Adresses consultées: https://content.dqft.gov.in/Website/dqftprod/ee5324b8-9a25-4c3a-908e-5af57e857634/Notification%20No.%202023%20dated%2003.08.2023%20Eng.pdf ; et https://content.dqft.gov.in/Website/dqftprod/f292ddaf-3a4e-40c1-afb6-67147f8d6b3f/DGFT%20Noti%202026%20dated%2004.08.2023%20English.pdf ; et Délégation permanente de l'Inde auprès de l'OMC (11 octobre 2023)

Description	Source
<p>01/01/2024: Nouvelle augmentation temporaire des droits d'exportation sur les minéraux tels que certains types de concentré de cuivre, de concentré de fer latéritique, de concentré de plomb et de concentré de zinc (application de la mesure prévue jusqu'au 31 mai 2024)</p>	<p>Indonésie</p> <p>Délégation permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC (16 avril 2024); et Ministère des finances de l'Indonésie, Règlement n° 71/2023, 12 juillet 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemenkeu.go.id/download/1fabad6e-f945-4636-ba08-995835061886/2023pmkeuanqan071.pdf</p>
<p>27/07/2024: Restrictions concernant les quantités de cigarettes importées</p>	<p>Maurice</p> <p>Délégation permanente de Maurice auprès de l'OMC (18 septembre 2024) et Loi de finances de 2024 (dispositions diverses), sections 29 b) et 29 i)</p>
<p>23/04/2024: Augmentation des droits d'importation sur des produits tels que l'acier, l'aluminium, le bois, les matières plastiques, les vêtements et les chaussures</p> <p>09/05/2024: Réduction des droits d'importation sur les produits en aluminium relevant des codes 760110.02 et 760120.02 du SH, qui passent respectivement de 35% et 20% à 0% (en vigueur jusqu'au 23 avril 2026)</p>	<p>Mexique</p> <p>Journal officiel de la Fédération, 22 avril 2024 et 8 mai 2024. Adresses consultées: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5724207&fecha=22/04/2024#gsc.tab=0; et https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5725965&fecha=08/05/2024#gsc.tab=0; et Délégation permanente du Mexique auprès de l'OMC (10 juin 2024)</p>
<p>01/01/2024: Contingent d'importation pour les substances de remplacement (groupe de substances HFC)</p>	<p>Monténégro</p> <p>Document de l'OMC G/MA/QR/N/MNE/3, 13 février 2024; et Délégation permanente du Monténégro auprès de l'OMC (27 mai 2024)</p>
<p>11/12/2023: Entrée en vigueur de la nouvelle augmentation du taux annuel du prélèvement en faveur de la recherche dans l'industrie lourde (qui passe de 10 USD/t à 20 USD/t). Le prélèvement est perçu sur les produits en acier d'origine nationale et importés qui figurent dans l'Annexe 2 de la Loi de 1978 sur le prélèvement en faveur de la recherche dans l'industrie lourde</p>	<p>Nouvelle-Zélande</p> <p>Avis des Douanes néo-zélandaises, 9 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.legislation.govt.nz/regulation/public/2023/0267/latest/whole.html; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)</p>
<p>01/01/2024: Modifications apportées en ce qui concerne les gaz synthétiques à effet de serre (marchandises), entraînant une augmentation du prélèvement imposé sur une série de marchandises importées, notamment les réfrigérateurs, les congélateurs, les pompes à chaleur, les climatiseurs et les remorques frigorifiques</p>	<p>Avis des Douanes néo-zélandaises, 9 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/about-us/news/important-notices/synthetic-greenhouse-gas-goods-levy-rate-changes-from-1-january-2024/; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)</p>
<p>01/03/2024: Imposition d'un prélèvement sur l'importation et la fabrication de pneumatiques pour véhicules dans le cadre d'un système de réduction des déchets. Le prélèvement doit être payé par les importateurs de pneumatiques en vrac ou par les acheteurs de véhicules automobiles importés avec des pneumatiques montés</p>	<p>Avis des Douanes néo-zélandaises, 28 février 2024; et Règlement sur la réduction des déchets (type), 18 septembre 2023. Adresses consultées: https://www.legislation.govt.nz/regulation/public/2023/0263/latest/LMS823610.html#LMS823644; et https://www.customs.govt.nz/about-us/news/important-notices/fee-for-regulated-tyres-under-the-waste-minimisation-tyres-regulations-2023/. Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)</p>
<p>30/04/2024: Fin du régime de franchise de droits pour les importations de certains vêtements d'escrime (vestes et pantalons)</p>	<p>Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 11/2024, 28 mars 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-11-2024-2-apr-2024.pdf. Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)</p>

Description	Source
01/07/2024: Augmentation des droits d'accise et des droits équivalents sur les boissons alcooliques	Douanes néo-zélandaises, Ordonnance de 2024 (modification) sur le tableau des droits d'accise et des droits équivalents (Indexation du prix des boissons alcoolisées), 10 juin 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/legal-documents/oic-alcoholic-beverage-excise-2024.pdf ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (1 ^{er} octobre 2024)
01/07/2024: Diverses modifications des redevances douanières à l'importation de marchandises à partir du 1 ^{er} juillet 2024	Modifications des redevances douanières sur les marchandises en 2024 – Service des douanes de la Nouvelle-Zélande. Adresse consultée: https://legislation.govt.nz/regulation/public/2024/0122/latest/whole.html ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (29 mai 2024)
01/07/2024: Diverses modifications des redevances douanières à l'exportation de marchandises à partir du 1 ^{er} juillet 2024	Modifications des redevances douanières sur les marchandises en 2024 – Service des douanes de la Nouvelle-Zélande. Adresse consultée: https://legislation.govt.nz/regulation/public/2024/0122/latest/whole.html ; et Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (29 mai 2024)
01/10/2024: Suppression des concessions tarifaires précédemment accordées à plusieurs marchandises	Douanes néo-zélandaises, Avis d'approbations, de retraits et de refus de concessions tarifaires n° 28/2024, 19 septembre 2024. Adresse consultée: https://www.customs.govt.nz/globalassets/documents/tariff-concession-notices/tariff-concession-approval-notice-28-2024-ruc.pdf . Délégation permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
Pérou	
26/09/2024: Ajustements des droits d'importation par le biais de prix de référence applicables aux produits laitiers. Cette mesure fait l'objet d'une mise à jour régulière (décision publiée tous les mois)	Arrêté du Vice-Ministre n° 018-2024-EF/15.01, 26 septembre 2024. Adresse consultée: https://cdn.www.gob.pe/uploads/document/file/7046453/6063726-rvm018_2024ef1501.pdf?v=1728146016 ; et Délégation permanente du Pérou auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
République bolivarienne du Venezuela	
29/12/2023: Licences d'importation pour plusieurs marchandises	Journal officiel de la République bolivarienne du Venezuela n° 6784, Décret n° 4.908, 29 décembre 2023. Adresse consultée: https://declaraciones.seniat.gob.ve/portal/page/portal/MANEJADOR_CONTENIDO_SENIAT/04ADUANAS/TIPOS_DE_CAMBIO/7_Decreto_4908_Reforma_AA.pdf ; et Délégation permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'OMC (7 octobre 2024)
République de Corée	
01/01/2024: Augmentation temporaire des droits d'importation dans le cadre d'un contingent pour plusieurs produits tels que le poisson, les crustacés, les mollusques, certains légumes, les pâtes alimentaires, certains aliments préparés, les sauces et le contreplaqué	Décret présidentiel n° 34022 du 26 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.law.go.kr/LSW/lsInfoP.do?lsSeq=257171&viewCls=lsRvsDocInfoR# ; et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (11 juin 2024)

Description	Source	
01/07/2024: Augmentation des droits d'importation dans le cadre de contingents pour les chips de manioc et le sucre de canne ou de betterave	Gouvernement de la République de Corée, Décret présidentiel n° 34021, 26 décembre 2023. Adresse consultée: <a 34="" 351="" 468="" 561"="" href="https://qwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000001703150941483000&tocId=I0000000000000001703051385819000&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C34021%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%255%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9); et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)</td></tr> <tr> <td data-bbox=">01/07/2024: Réduction des volumes contingentaires en franchise de droits pour les importations de matières éthanoliques (jusqu'au 31 décembre 2024) et de certains choux frais (en vigueur jusqu'au 31 octobre 2024)	Gouvernement de la République de Corée, Décret présidentiel n° 34616, 28 juin 2024. Adresse consultée: <a 34="" 561="" 580"="" 892="" data-cs="2" data-kind="parent" href="https://qwanbo.go.kr/ezpdf/customLayout.jsp?contentId=I0000000000000001719395367660000&tocId=I0000000000000001719393068916000&isTocOrder=N&name=%25EB%258C%2580%25ED%2586%25B5%25EB%25A0%25B9%25EB%25A0%25B9%25EC%25A0%259C34616%25ED%2598%25B8(%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EB%25B2%2595%25EC%25A0%259C71%25EC%25A1%25B0%25EC%2597%2590%25EB%2594%25B0%25EB%25A5%25B8%25ED%2595%25A0%25EB%258B%25B9%25EA%25B4%2580%25EC%2584%25B8%25EC%259D%2598%25EC%25A0%2581%25EC%259A%25A9%25EC%2597%2590%25EA%25B4%2580%25ED%255%259C%25EA%25B7%259C%25EC%25A0%2595%25EC%259D%25BC%25EB%25B6%2580%25EA%25B0%259C%25EC%25A0%2595%25EB%25A0%25B9); et Délégation permanente de la République de Corée auprès de l'OMC (7 octobre 2024)</td></tr> <tr> <td data-bbox=" style="text-align: center;">Royaume d'Arabie saoudite
26/12/2023: Gouvernance des exportations de polypropylène	Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC (29 mai 2024) et Décision n° 11	
Royaume-Uni		
04/12/2023: Mesures visant à réglementer les exportations de certains médicaments (la liste des médicaments réglementés a été mise à jour le 8 août 2024)	Documents de l'OMC G/MA/QR/N/GBR/2/Add.3 du 18 décembre 2023 et G/MA/QR/N/GBR/3 du 9 octobre 2024; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (17 octobre 2024)	
22/07/2024: Interdiction d'exporter des animaux vivants (y compris les bovins, les ovins et les porcins)	Communiqué de presse du gouvernement, Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, 20 mai 2024. Adresse consultée: https://www.gov.uk/government/news/export-of-live-animals-banned ; et Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'OMC (16 octobre 2024)	
Thaïlande		
11/11/2023: Interdiction d'exporter du sable	Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, Partie spéciale 112 Ngor, 15 mai 2023; et Délégation permanente de la Thaïlande auprès de l'OMC (29 mai 2024)	

Description	Source
Türkiye	
21/10/2023: Le droit de douane et l'obligation financière additionnelle imposés pour les amandes ont été révisés comme suit: droits de douane de 15% et obligation financière additionnelle de 580 USD/t pour les amandes en coques; et droits de douane de 15% et obligation financière additionnelle de 942 USD/t pour les amandes sans coques	Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 7708, 16 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/10/20231016-5.pdf ; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (14 octobre 2024)
31/10/2023: Le droit de douane et l'obligation financière additionnelle imposés pour les noix ont été révisés comme suit: droits de douane de 15% et obligation financière additionnelle de 416 USD/t pour les noix en coques; et droits de douane de 15% et obligation financière additionnelle de 1 099 USD/t pour les noix sans coques	Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 7708. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/10/20231016-5.pdf ; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
15/11/2023: Augmentation du droit de douane additionnel de 3-8% à 10-13% pour le fil	Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 7709, 16 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/10/20231016-6.pdf ; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
15/11/2023: Augmentation du droit de douane additionnel de 20% à 29% pour le textile de maison; de 20% à 27% pour le tissu et de 30% à 39% pour les vêtements	Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 7709, 16 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/10/20231016-6.pdf ; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/01/2024: L'obligation financière additionnelle imposée sur les graines de tournesol de confiserie a été révisée et fixée à 432 USD/t à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 8043, 31 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-1.pdf ; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/01/2024: Augmentation des droits d'importation sur plusieurs produits tels que les produits en acier inoxydable laminés à froid; les tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, en aciers inoxydables; les réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en fonte, fer ou acier; les meules et articles similaires, en diamants naturels ou synthétiques agglomérés; certains types d'abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains; la laines de laitier, de scories, de roche et les laines minérales similaires; différents types de glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces), le verre de sécurité et les microsphères de verre; les barres et profilés en cuivre et les tôles et bandes en cuivre; les ouvrages en aluminium; les produits en fer ou en acier, laminés à chaud ou à froid; les produits laminés plats en aciers alliés ou en fer ou en aciers non alliés; les produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables d'une largeur < 600 mm, simplement laminés à froid; les produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés d'une largeur >= 600 mm et d'une largeur < 600 mm; les barres en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, simplement forgées; plusieurs parties des véhicules automobiles; les machines à glace; les incubateurs; les machines à papier; les machines à jointoyer; les refroidisseurs par évaporation; les démonte-pneu; les arbres à cames; les batteries au lithium-ion (prismatiques et cylindriques); les avertisseurs électriques pour la protection contre le vol; les modules à LED; les collecteurs, les dégonfleurs, les kits de perfusion IV et les tubes de prélèvement sanguin stériles; les décos de Noël; les duvets, couvre-lits, et protège-matelas; les hameçons; les compresseurs à piston; les centres d'usinage pour le travail des métaux; les tours horizontaux monobroches; les composants du mécanisme de transmission; les moteurs à courant alternatif polyphasé; les machines chargeuses ou excavatrices; les filtres à haute efficacité (HEPA); et les composants des chauffe-eau électriques	Journal officiel de la Türkiye, Décret présidentiel n° 8044, 31 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-2.pdf ; et Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (15 octobre 2024)

Description	Source
01/01/2024: Augmentation du droit de douane additionnel de 0% à 5% pour le molybdate de sodium; de 0% à 25% pour les allumettes; de 0% à 10% pour les plaques de magnésium; de 0% à 15% pour les gants en nitrile; de 22% à 30% pour les plateaux, assiettes et gobelets, en papier ou carton; et de 0% à 15% pour les cordages	Journal officiel de la Turquie, Décret présidentiel n° 8044, 31 décembre 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-2.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
01/01/2024: Augmentation des droits d'importation de 8% à 12% pour les produits en acier inoxydable laminés à froid	Journal officiel de la Turquie, Décret présidentiel n° 8043. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231231M3-1.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
07/07/2024: Augmentation des droits d'importation, qui passent de 10% à 50% ou au moins 7 000 USD/pièce, sur les voitures de tourisme uniquement à moteur à piston à allumage par étincelles ou uniquement à moteur à piston à allumage par compression, et les véhicules hybrides (équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique ou d'un moteur à piston à allumage par compression) en provenance de Chine	Journal officiel de la Turquie n° 32570, Décret présidentiel n° 8639, 8 juin 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/06/20240608-2.pdf ; et Délégation permanente de la Turquie auprès de l'OMC (15 octobre 2024)
Ukraine	
01/01/2024: Prolongation de l'application des taux de droits d'importation pour les marchandises originaires de la Fédération de Russie (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Décision du Cabinet des Ministres de l'Ukraine n° 1355, 22 décembre 2023. Adresse consultée: https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/1355-2023-%D0%BF#Text ; et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024)
01/01/2024: Restriction à l'exportation de substances réglementées, ainsi que de produits et équipements pouvant en contenir (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Documents de l'OMC G/MA/QR/N/UKR/6/Add.9 du 30 janvier 2024 et G/LIC/N/2/UKR/26 du 16 janvier 2024; et Délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024)
01/01/2024: Interdiction d'exporter du bois de chauffage (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Document de l'OMC G/MA/QR/N/UKR/6/Add.9 du 30 janvier 2024; délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OMC (11 juin 2024)
Union européenne	
18/06/2024: Réintroduction de contingents tarifaires pour l'avoine en provenance d'Ukraine (Modifications du Règlement (UE) 2024/1392) (en vigueur jusqu'au 5 juin 2025)	Règlement (UE) 2024/1726 de la Commission du 18 juin 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401726&qid=1726561397292 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
01/07/2024: Réintroduction de contingents tarifaires pour les œufs en provenance d'Ukraine (Modifications du Règlement (UE) 2024/1392) (en vigueur jusqu'au 5 juin 2025)	Règlement (UE) 2024/1827 de la Commission du 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401827&qid=1726562546056 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
01/07/2024: Réintroduction de contingents tarifaires pour le sucre en provenance d'Ukraine (Modifications du Règlement (UE) 2024/1392) (en vigueur jusqu'au 5 juin 2025)	Règlement (UE) 2024/1825 de la Commission du 1 ^{er} juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FRTXT/PDF/?uri=OJ:L_202401825=1726562129911 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
01/07/2024: Modification des droits de douane sur les importations de céréales, d'oléagineux et de produits dérivés ainsi que de pulpes de betteraves sous forme de pellets et de pois secs originaires de la Fédération de Russie ou de la République du Bélarus, ou exportés directement ou indirectement à partir de ces pays	Règlement (UE) 2024/1652 du Conseil du 30 mai 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/1652/oj ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
19/07/2024: Réintroduction de contingents tarifaires pour les gruaux, pellets, céréales, etc. en provenance d'Ukraine (Modifications du Règlement (UE) 2024/1392) (en vigueur jusqu'au 5 juin 2025)	Règlement (UE) 2024/1999 de la Commission du 19 juillet 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401999=1726575528848 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)

Description	Source
20/08/2024: Réintroduction de contingents tarifaires pour le miel en provenance d'Ukraine (Modifications du Règlement (UE) 2024/1392) (en vigueur jusqu'au 5 juin 2025)	Règlement (UE) 2024/2166 de la Commission du 20 août 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202402166=1726576238457 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)
06/09/2024: Augmentation des droits d'importation pour le riz décortiqué, qui passent de 30 EUR par tonne à 42,50 EUR/t	Règlement d'exécution (UE) 2024/2403 de la Commission du 5 septembre 2024. Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202402403 ; et Délégation permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC (17 octobre 2024)

Renseignements enregistrés mais non vérifiés

Description	Source
Afrique du Sud (pour l'Union douanière d'Afrique australe)	
22/12/2023: Augmentation des droits d'importation sur les treillis soudés revêtus	Journal officiel n° 4993, n° R. 4212, 22 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.sars.gov.za/wp-content/uploads/Embargo/Tariffs/2023/Legal-LSec-CE-TA-2023-43-%E2%80%93-R4212-GG-49937-Sch-1P1-1-1-1904-Increase-welded-wire-mash-ITAC-Report-709-22-December-2023.pdf
19/07/2024: Augmentation des droits de douane sur certaines batteries d'accumulateurs au plomb	Service fiscal sud-africain, Modification de la liste n° 1/1/1918, 19 juillet 2024. Adresse consultée: https://www.sars.gov.za/wp-content/uploads/Embargo/Tariffs/2024/Legal-LSec-CE-TA-2024-051-Sch-1P1-1-1-1918-Lead-acid-batteries-ITAC-Report-702-19-July-2024.pdf
Bélarus (observateur)	
25/12/2023: Prescriptions en matière de licences d'exportation pour les pommes et les oignons (jusqu'au 25 mars 2024)	Décision du Conseil des ministres de la République du Bélarus n° 931, 22 décembre 2023. Adresse consultée: https://pravo.by/document/?quid=12551&p0=C22300931
Colombie	
01/01/2024: Augmentation des droits d'importation sur l'huile de soja brute, de 20% et 10% à 24% et 18%, respectivement. Les droits d'importation ont été modifiés par la suite. Cette mesure est mise à jour régulièrement (circulaire publiée toutes les 2 semaines)	Circulaire sur les tarifs totaux du Système andin de fourchettes de prix (SAFP) n° 12757000005188, 15 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.dian.gov.co/normatividad/Normatividad/Circular%20005188%20de%201-5-01-2024.pdf ; et Direction des impôts et des douanes nationales. Adresse consultée: https://www.dian.gov.co/normatividad/Paginas/Circulares.aspx
Costa Rica	
05/06/2024: Imposition de droits d'importation de 9% et 14% sur les produits d'hygiène menstruelle	Décision de portée générale n° MH-DGA-RES-0869-2024, 4 juin 2024. Adresse consultée: https://www.hacienda.go.cr/docs/MH-DGA-RES-0869-2024LeyN10424.pdf
Côte d'Ivoire	
15/01/2024: Interdiction d'exporter 20 types de produits alimentaires de base, y compris le riz, le maïs, le sorgho, le millet, le fonio, le manioc, l'igname et l'attiéké (en vigueur jusqu'au 15 juillet 2024)	Ministère du commerce et de l'industrie, n° 007/MCI/MEMINADERPV/MFB-2024, 15 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.gouv.ci/doc/1705490227Avis-portant-suspension-temporaire-d-exportation-des-produits-vivriers.pdf
Cuba	
25/01/2024: Augmentation du droit d'importation sur le tabac, les cigarettes, le rhum et d'autres boissons alcooliques	Journal officiel de la République de Cuba n° 8, Résolution conjointe n° 1/2024, 25 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.cu/sites/default/files/qoc-2024-08.pdf

Description	Source
24/04/2024: Augmentation du droit d'importation sur la bière de malt	Journal officiel de la République de Cuba n° 25, Résolution conjointe n° 2/2024, 24 avril 2024. Adresse consultée: https://www.gacetaoficial.gob.cu/sites/default/files/goc-2024-ex25_0.pdf
Émirats arabes unis	
01/01/2024: Interdiction d'importer des sacs en plastique	Résolution ministérielle n° 380/2022 et <i>HKTDC Research</i> , 18 janvier 2023. Adresse consultée: https://research.hktdc.com/en/article/MTI3Nza4MDI4OQ
Équateur	
15/12/2023: Interdiction d'importer plusieurs produits contenant de l'amiante	Comité du commerce extérieur réuni en séance plénière, Résolution n° 017-2023, 15 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/11/Resolucion%CC%81n-017-2023.pdf
15/12/2023: Introduction de prescriptions en matière de licences non automatiques pour les importations de garnitures de freins montées (à l'exception de celles contenant de l'amiante, dont l'importation est interdite)	Comité du commerce extérieur réuni en séance plénière, Résolution n° 017-2023, 15 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/11/Resolucion%CC%81n-017-2023.pdf
01/01/2024: Contingent d'importation de 3 179 584,00 t d'équivalent CO ₂ pour les hydrofluorocarbures. La loi prévoit également de réduire ce contingent de 10% en 2029	Comité du commerce extérieur réuni en séance plénière, Résolution n° 014-2023, 23 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2023/11/Resolucion%CC%81n-014-2023.pdf
30/01/2024: Interdiction d'importer des polyols de polyéther dérivés de l'oxyde de propylène contenant des HCFC	Comité du commerce extérieur réuni en séance plénière, Résolution n° 001-2024, 26 janvier 2024. Adresse consultée: https://www.produccion.gob.ec/wp-content/uploads/2024/02/Resolucion%CC%81n-001-2024.pdf
Etat plurinational de Bolivie	
24/10/2023: Augmentation des droits d'importation sur les produits contenant du tabac et de la nicotine, les cigarettes électroniques et les véhicules permettant le transport de plus de 18 mais de moins de 22 personnes, chauffeur inclus	Douanes boliviennes, Décret supérieur n° 5042, 18 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.aduana.gob.bo/aduana7/sites/default/files/kcfinder/files/circulares/circular2212023.pdf
Fédération de Russie	
06/05/2024: Interdiction temporaire d'exporter du sucre (sauf vers les membres de l'UEE)	Gouvernement de la Fédération de Russie, Décision n° 563, 3 mai 2024. Adresse consultée: http://publication.pravo.gov.ru/document/0001202405040017
20/05/2024: Interdiction temporaire d'exporter des déchets et débris de métaux précieux	Gouvernement de la Fédération de Russie, Ordonnance n° 611, 17 mai 2024. Adresse consultée: http://static.government.ru/media/files/RIUTjHW0TSiQ7WXVXympCXxNx9Cuuwly.pdf
01/06/2024: Prorogation des contingents d'exportation pour les engrains (sauf pour les membres de l'UEE)	Gouvernement de la Fédération de Russie, Décision n° 547, 27 avril 2024. Adresse consultée: http://publication.pravo.gov.ru/document/0001202404280001
01/07/2024: Contingent tarifaire d'exportation pour les débris et déchets de métaux ferreux	Gouvernement de la Fédération de Russie, Ordonnance n° 893, 29 juin 2024. Adresse consultée: http://static.government.ru/media/files/1yTLLZqDADf7ISisTzm8NnV1QX7fTUFv.pdf
Ghana	
26/08/2024: Interdiction d'exporter des céréales essentielles, y compris du riz, du maïs et du soja	Graphic Online, 31 août 2024. Adresse consultée: https://www.graphic.com.gh/news/general-news/soybean-farmers-association-unhappy-with-grain-export-ban.html

Description	Source
08/12/2023: Interdiction d'exporter des oignons 04/04/2024: L'interdiction d'exporter devient partiellement un contingent d'exportation en ce qui concerne le Bangladesh, le Bhoutan, le Royaume de Bahreïn, Maurice et les Emirats arabes unis (en vigueur jusqu'au 5 mai 2024)	Inde Direction générale du commerce extérieur, notification n° 49/2023, 7 décembre 2023. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/7a0297d6-4c65-4129-8008-97dd3b5a7c28/Notification%20No%2049-2023-English.pdf ; et <i>Hindustan Times</i> , 4 avril 2024 et 5 mai 2024. Adresses consultées: https://www.hindustantimes.com/india-news/despite-ban-india-allows-onion-export-to-five-nations-101712170184528.html ; et https://www.hindustantimes.com/india-news/india-lifts-export-ban-on-onion-imposes-mep-101714847635535.html
03/01/2024: Interdiction d'importer des vis	Direction générale du commerce extérieur, notification n° 55/2023, 3 janvier 2024. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/4a3a8ba0-ef35-4598-8c1b-61b1f77bd4b0/Noti-55%20Eng.pdf
15/01/2024: Imposition d'un droit d'exportation sur la mélasse de sucre	Ministère des finances, Notification n° 01/2024–Customs, 15 janvier 2024. Adresse consultée: https://taxinformation.cbic.gov.in/view-pdf/1009986/ENG/Notifications
22/01/2024: Augmentation des droits d'importation sur l'or et l'argent utilisés pour la fabrication de bijoux	Reuters, 23 janvier 2023. Adresse consultée: https://www.reuters.com/markets/commodities/india-raises-import-duty-gold-silver-jewellery-findings-2024-01-23/
16/03/2024: Interdiction d'importer des étoffes de bonneterie synthétiques	Ministère du commerce et de l'industrie, Direction générale du commerce extérieur. Notification n° 17/2023, 16 mars 2024. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/79d5477f-7970-4d51-8a75-de388775e973/Notification%2077%20-English.pdf
16/08/2024: Interdiction temporaire visant le son de riz dégraissé (en vigueur jusqu'au 31 janvier 2025)	Direction générale du commerce extérieur, notification n° 23/2024-25, 16 août 2024. Adresse consultée: https://content.dgft.gov.in/Website/dgftprod/862a9570-b50f-4f75-8fda-e5555213f96a/Notification-%2023%20dt%2016%2008%202024%20English.pdf
14/09/2024: Augmentation des droits d'importation sur les huiles brutes et raffinées	Gouvernement indien, communiqué de presse, 14 septembre 2024. Adresse consultée: https://pib.gov.in/PressReleseDetail.aspx?PRID=2054937&reg=3&lang=1
Indonésie	
17/10/2023: Augmentation des droits d'importation sur certains produits tels que les cosmétiques, certains vêtements, les livres et les journaux, le fer et l'acier, les bicyclettes et les montres-bracelets	Ministère des finances de l'Indonésie, Règlement n° 96/2023, 15 septembre 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemenkeu.go.id/download/4d5d2359-2490-4a4b-a4fe-a49d81a22a64/2023pmkeuangan096.pdf ; et <i>The JakartaPost</i> , 12 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.thejakartapost.com/opinion/2023/09/11/securig-our-food.html
10/03/2024: Introduction d'une prescription imposant aux importateurs de présenter une demande de contingent annuel spécifique pour les résines de polyéthylène et de polypropylène	Ministère du commerce de l'Indonésie, Règlement n° 36/2023, 11 décembre 2023. Adresse consultée: https://jdih.kemendag.go.id/pdf/Regulasi/2023/Batang%20Tubuh%20Permendag%20Nomor%2036%20Tahun%202023_salinan-.pdf ; et <i>Argusmedia</i> , 15 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.argusmedia.com/en/news-and-insights/latest-market-news/2519542-indonesia-introduces-quota-to-tighten-pe-pp-imports

Description	Source
10/03/2024: Renforcement des restrictions à l'importation avec l'élargissement de la liste des produits devant faire l'objet d'une inspection douanière aux frontières, élargissement de la liste des produits dont l'importation est soumise à autorisation et élargissement de la liste des produits devant faire l'objet d'une inspection avant expédition	Ministère du commerce de l'Indonésie, Règlement n° 36, 11 décembre 2023, et Règlement n° 8, 17 mai 2024 Adresse consultée: https://peraturan.go.id/files/permendag-no-36-tahun-2023.pdf and https://jdih.kemendag.go.id/pdf/Regulasi/2024/Permendaq%20Nomor%208%20Tahun%202024%20tentang%20Perubahan%20Ketiga%20Permendag%20Nomor%2036%20Tahun%202023.pdf
18/06/2024: Assouplissement de la restriction à l'importation prévue par le Règlement n° 36 de 2023 du Ministère du commerce, avec des exemptions à l'obligation d'obtenir des autorisations d'importation pour les marchandises relevant des catégories suivantes: 1) médicaments traditionnels et compléments de santé; 2) produits cosmétiques et produits de santé à usage domestique; 3) sacs; et 4) valves; et des exemptions à l'obligation de respecter des considérations techniques pour les marchandises relevant des catégories suivantes: 1) électronique; 2) chaussures; et 3) prêt-à-porter et accessoires	
28/09/2024: Interdiction d'exporter des plants de kratom et de la boue résultant de la sédimentation marine	Ministère du commerce de l'Indonésie, Règlement n° 20/2024, 26 août 2024. Adresse consultée: https://jdih.kemendag.go.id/peraturan/peraturan-menteri-perdagangan-nomor-20-tahun-2024-tentang-perubahan-kedua-atas-peraturan-menteri-perdagangan-nomor-22-tahun-2023-tentang-barang-yang-dilarang-untuk-diekspor
Jordanie	
28/12/2023: Interdiction d'exporter certains produits agricoles (y compris du sucre, du riz, du maïs et de l'huile de tournesol, de palme et de soja)	Arab News, 28 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.arabnews.com/node/2433156/business-economy
Kazakhstan	
01/11/2023: Interdiction d'exporter des débris d'acier inoxydable	Steel News, 1 ^{er} novembre 2023. Adresse consultée: https://steelnews.biz/kazakhstan-includes-stainless-steel-scrap-export-ban/
14/11/2023: Interdiction d'exporter du gaz de pétrole liquéfié, du propane et du butane par la route et le rail (en vigueur jusqu'au 14 mai 2024)	The Moscow Times, 14 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.moscowtimes.ru/2023/11/14/kazakhstan-zapretil-eksport-sug-s-14-novaya-srokom-na-6-mesyatsev-a113067
29/03/2024: Interdiction d'exporter par la route de l'essence, du carburant diesel et certains types de produits pétroliers, y compris vers les États membres de l'Union économique eurasiatique	AKIExpress, 19 mars 2024. Adresse consultée: https://akipress.com/news:764817:Kazakhstan_extends_ban_on_export_of_diesel_fuel/
01/11/2022: Interdiction d'exporter du sucre (en vigueur jusqu'au 31 août 2024)	AKIpress, 7 mai 2024. Adresse consultée: https://akipress.com/news:772385:Kazakhstan_introduces_ban_on_sugar_export_until_end_of_summer/
26/08/2024: Interdiction temporaire d'exporter des déchets métalliques (pour 6 mois)	Railway Supply, 26 août 2024. Adresse consultée: https://www.railway.supply/kazahstan-prodil-zapret-na-eksport-metalloloma-cto-eto-znachit-dlya-rynska/
03/09/2024: Introduction d'une interdiction d'exporter des gros et des petits ruminants reproducteurs (en vigueur jusqu'au 3 mars 2025)	Kapital.kz, 3 septembre 2024. Adresse consultée: https://kapital.kz/economic/129163/v-kazakhstane-vvodyat-zapret-na-vyvoz-matochnogo-pogolov-ya-krupnogo-i-melkogo-roqatogo-skota.html
Kenya	
27/10/2023: Interdiction d'exporter des avocats	The East African, 1 ^{er} novembre 2023. Adresse consultée: https://www.theeastfrican.co.ke/tea/business/kenya-bans-avocado-exports-4420110

Description	Source
	Malawi
15/05/2024: Interdiction d'exporter du maïs	Radio Mozambique, 15 mai 2024. Adresse consultée: https://www.rm.co.mz/malawi-proib-e-exportacao-de-milho/
	Mexique
24/10/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation pour les combustibles	Journal officiel de la Fédération, 23 octobre 2023. Adresse consultée: https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5706285&fecha=23/10/2023#gsc.tab=0
07/11/2023: Mise en œuvre de certaines procédures de licences d'importation pour les produits pétroliers	Journal officiel de la Fédération, 6 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5707811&fecha=06/11/2023#gsc.tab=0
01/01/2024: Contingent d'importation de 372 400 kg pour les extraits de café (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Service national d'information sur le commerce extérieur (SNICE), 4 avril 2005. Adresse consultée: https://www.snice.gob.mx/~oracle/SNICE_DOCS/ImpExtractosDeCafeUNIL2022s-CUPOS-DEMANDA-IMPORTACION_20220429-20220429.pdf
01/01/2024: Contingent d'importation de 55 000 000 kg pour les filets de poisson frais, réfrigérés ou congelés (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Service national d'information sur le commerce extérieur (SNICE), 14 mars 2014. Adresse consultée: https://www.snice.gob.mx/~oracle/SNICE_DOCS/ImpFiletePescadoUNIL2023-CUPOS-DEMANDA-IMPORTACION_20230601-20230531.pdf
01/01/2024: Contingent d'importation de 44 200 000 kg pour les préparations à base de produits laitiers d'une teneur en poids de matières solides excédant 50% (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Service national d'information sur le commerce extérieur (SNICE), 30 décembre 2013. Adresse consultée: https://www.snice.gob.mx/~oracle/SNICE_DOCS/ImpPrepLacteosUNIL2022s-CUPOS-DEMANDA-IMPORTACION_20220429-20220429.pdf
01/01/2024: Contingent d'importation pour les voitures. Le volume du contingent dépend du nombre total de voitures concernées (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)	Service national d'information sur le commerce extérieur (SNICE), 30 juin 2004. Adresse consultée: https://www.snice.gob.mx/~oracle/SNICE_DOCS/ImpVehiculosUNIL2023-CUPOS-DEMANDA-IMPORTACION_20230601-20230531.pdf
23/04/2024: Imposition d'un droit d'importation sur les capsules de café	Journal officiel de la Fédération, 22 avril 2024. Adresse consultée: https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5724097;fecha=22/04/2024#gsc.tab=0
	Pakistan
01/02/2024: Interdiction d'importer du froment (blé)	The Nation, 2 février 2024. Adresse consultée: https://www.nation.com.pk/02-Feb-2024/govt-decides-to-ban-import-of-wheat
13/07/2024: Interdiction d'exporter du froment (blé)	The Express Tribune, 13 juillet 2024. Adresse consultée: https://tribune.com.pk/story/2479317/govt-bans-wheat-import-and-export
13/07/2024: Interdiction d'importer du froment (blé)	The Express Tribune, 13 juillet 2024. Adresse consultée: https://tribune.com.pk/story/2479317/govt-bans-wheat-import-and-export
	Paraguay
03/11/2023: Suspension temporaire de la délivrance d'autorisations d'importer des armes à feu et des munitions de tout calibre. Les autorisations déjà délivrées ne peuvent plus être utilisées	Présidence de la République du Paraguay, Ministère de la défense nationale, Décret n° 642, 03/11/23, 3 novembre 2023. Adresse consultée: https://dimabel.mil.py/wp-content/uploads/2023/11/DECRETO-642-SUSOENCION-IMPORTACION-ARMA-MUNICIONES.pdf

Description	Source
<p>01/01/2024: Restriction à l'exportation de plusieurs produits tels que les requins vivants; les raies vivantes; les requins entiers, frais ou réfrigérés; les raies fraîches ou réfrigérées; les ailerons de requins, frais ou réfrigérés; les autres abats de requins, frais ou réfrigérés; les requins entiers, congelés; les raies congelées; les ailerons de requins congelés; les filets de requins congelés; les filets de raies congelés; la viande de requin fumée</p>	<p>Pérou</p> <p>Lettre officielle à destinataires multiples n° 00039-2024 SUNAT. Adresse consultée: https://www.sunat.gob.pe/orientacionaduanera/mercanciasrestringidas/listas/listaMercanciaProhibida-Importa.pdf</p>
<p>28/12/2023: Renforcement des restrictions à l'importation de véhicules terrestres</p>	<p>Ministère de l'industrie et du commerce de la République démocratique populaire lao, Avis n° 0408, 28 décembre 2023 Adresse consultée: https://www.laotradeportal.gov.la/upload/files/legal_lo_la_20240108022410.pdf</p>
<p>20/08/2024: Suspension temporaire des importations de véhicules terrestres légers de grande valeur tels que les jeeps, les berlines, les fourgonnettes et les camionnettes (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024)</p>	<p>Ministère du commerce et de l'industrie, Notification n° 1897, 20 août 2024. Adresse consultée: https://www.facebook.com/tholakhong/posts/pfbid0212dNOLf4xZaFFFxmuDCqVHAwtNuvLDYxtqxDD4aA15U76UpUfvhr73tqkKe2rmM0l?rdid=3PW05eFZD0ifx6Fy</p>
Thaïlande	
<p>02/11/2023: L'exportation d'un volume de sucre supérieur à 1 000 kg est soumise à l'obtention d'une licence d'exportation délivrée par la Commission centrale des prix des biens et des services (en vigueur jusqu'au 14 novembre 2023)</p>	<p>Document de l'OMC G/AG/N/THA/134 du 29 novembre 2023</p>
<p>23/11/2023: Introduction d'une prescription concernant les certificats d'exportation pour le café</p>	<p>Journal officiel de la Thaïlande, volume 140, section spéciale n° 294, Annonce du Ministère du commerce, 22 novembre 2023. Adresse consultée: https://ratchakitcha.soc.go.th/documents/11385.pdf</p>
<p>03/07/2024: Imposition d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les importations de biens de faible valeur</p>	<p>Ministère des finances de la Thaïlande, Journal officiel, volume 143, édition spéciale n° 169, 19 juin 2024. Adresse consultée: https://ratchakitcha.soc.go.th/documents/34412.pdf</p>
Türkiye	
<p>27/11/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation visant les convertisseurs statiques pour les véhicules électriques si le prix est égal ou inférieur à un seuil de prix spécifié</p>	<p>Journal officiel de la Türkiye n° 32353, Communiqué n° 2023/10, 28 octobre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/10/20231028-9.htm. Délégation permanente de la Türkiye auprès de l'OMC (21 octobre 2024)</p>
<p>29/12/2023: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation pour les véhicules électriques</p>	<p>Journal officiel de la Türkiye n° 32384, Communiqué relatif aux importations n° 22/2023, 29 novembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/11/20231129-6.htm</p>
<p>01/01/2024: Réduction du contingent d'exportation visant les bulbes de fleurs pour l'année 2024</p>	<p>Journal officiel de la Türkiye n° 32411, Communiqué n° 59/2023, 26 décembre 2023. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2023/12/20231226-12.htm</p>
<p>09/04/2024: Interdiction frappant toutes les exportations à destination d'Israël</p>	<p>Ministère du commerce de la Türkiye, Communiqué de presse, 9 avril 2024. Adresse consultée: https://ticaret.gov.tr/haberler/israile-ihracat-kisitlamasi</p>
<p>09/04/2024: Interdiction frappant toutes les importations en provenance d'Israël</p>	<p>Ministère du commerce de la Türkiye, Communiqué de presse, 9 avril 2024. Adresse consultée: https://ticaret.gov.tr/haberler/israile-ihracat-kisitlamasi</p>
<p>20/04/2024: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation visant certains articles en éthylène, en propylène, en polyéthylène téraphthalate et autres, si leur valeur d'importation est inférieure à un certain seuil</p>	<p>Journal officiel de la Türkiye n° 32496, Communiqué n° 2/2024, 21 mars 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/03/20240321-3.htm</p>
<p>21/04/2024: Introduction de prescriptions en matière de licences d'importation pour certains produits (tels que les imitations de pierres gemmes, perles et menottes)</p>	<p>Journal officiel de la Türkiye n° 32496, Communiqué n° 1, 21 mars 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/03/20240321-2.htm</p>

Description	Source
30/04/2024: Interdiction temporaire d'exporter de la volaille	Ministère du commerce de la Turquie, Communiqué de presse, 30 avril 2024. Adresse consultée: https://ticaret.gov.tr/haberler/kanatli-et-ihracatinin-sinirlandirilmasina-yonelik-alinan-tedbir-hakkinda-basin-aciklamasi
30/04/2024: Introduction d'un contingent d'exportation temporaire pour les exportations de viande de volaille à raison d'un maximum de 10 t par mois et de 80 t jusqu'à la fin de l'année 2024	Ministère du commerce de la République de Turquie, Communiqué de presse, 30 avril 2024. Adresse consultée: https://www.ticaret.gov.tr/haberler/kanatli-et-ihracatinin-sinirlandirilmasina-yonelik-alinan-tedbir-hakkinda-basin-aciklamasi
15/06/2024: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation visant les laines minérales si le prix est égal ou inférieur à un certain seuil	Journal officiel de la Turquie, Communiqué n° 4/2024, 16 mai 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/05/20240516-5.htm
21/06/2024: Suspension temporaire des importations de froment (blé) (du 21 juin au 15 octobre 2024)	Diken.com, 7 juin 2024. Adresse consultée: https://www.diken.com.tr/ozelden-bugday-fiyati-tepkisi-maliyetin-bile-altinda/
21/08/2024: Augmentation des taxes frappant les importations en provenance de l'Union européenne (à 30%) et de l'extérieur de l'Union européenne (à 60%). Dans le même temps, réduction du seuil de prix pour les importations assujetties à cette taxe, qui passe de 150 à 30 EUR.	Journal officiel de la Turquie n° 32624, Décret présidentiel n° 8787, 6 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240806-13.pdf
07/09/2024: Introduction de prescriptions en matière de licences d'importation pour certains éléments chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique si le prix est égal ou inférieur à un certain seuil	Journal officiel de la Turquie, Communiqué n° 2024/8, 8 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240808-7.htm
24/09/2024: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation pour certains accessoires en matières plastiques si le prix est égal ou inférieur à 10 USD/kg	Journal officiel de la Turquie, Communiqué n° 11/2024, 24 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240824-5.htm
27/09/2024: Augmentation du seuil de prix au-delà duquel une licence d'importation est obligatoire pour certains revêtements muraux en papier	Journal officiel de la Turquie n° 32646, Communiqué n° 10, 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240828-3.htm
28/09/2024: Introduction d'une prescription en matière de licences d'importation visant les parties et accessoires de véhicules si le prix est égal ou inférieur à un certain seuil	Journal officiel de la Turquie n° 32646, Communiqué n° 9, 28 août 2024. Adresse consultée: https://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2024/08/20240828-2.htm
Viet Nam	
29/03/2024: Interdiction d'importer des minéraux et des concentrés de monazite en vue de leur réexportation jusqu'au 31 décembre 2027	Ministère de l'industrie et du commerce du Viet Nam, Circulaire n° 05/2024/TT-BCT, 29 mars 2024. Adresse consultée: https://english.luatvietnam.vn/xuat-nhap-khau/circular-05-2024-tt-bct-suspension-from-temporary-import-for-re-export-of-monazite-ores-and-concentrates-309354-d1.html
Zambie	
21/02/2024: Interdiction d'exporter du maïs	The EastAfrican, 21 février 2024. Adresse consultée: https://www.theeastfrican.co.ke/tea/business/zambia-announces-restrictions-on-maize-exports-4532046

ANNEXE 4 – MESURES AFFECTANT LE COMMERCE DES SERVICES

(MI-OCTOBRE 2023 À MI-OCTOBRE 2024)

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
MESURES AFFECTANT DIVERS SECTEURS OU PASSANT PAR PLUSIEURS MODES DE FOURNITURE					
Afrique du Sud					
Une nouvelle politique a actualisé les règlements relatifs au transfert transfrontières de données, en établissant des critères pour les accords de partage de données transfrontières, de sorte qu'ils favorisent les intérêts nationaux, adhèrent aux normes sud-africaines relatives à la protection des données et soutiennent les initiatives régionales telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Les données gouvernementales liées à la sécurité nationale doivent rester stockées à l'intérieur du pays.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Avis n° 2533 de 2024 du Département des communications et des technologies numériques Adresse consultée: https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/202406/50741gen2533.pdf	Publication: 31 mai 2024	
Allemagne					
Une nouvelle mesure a été introduite, en vue de faciliter la numérisation du processus de filtrage des investissements et ainsi de simplifier les procédures administratives pour les investisseurs étrangers.	Mode 3	Tous les secteurs	Vingtième modification de l'Ordonnance sur le commerce et les paiements extérieurs (AWV) Adresse consultée: https://www.noerr.com/en/insights/20th-ordinance-amending-german-foreign-trade-and-payments-ordinance-is-now-in-force	Entrée en vigueur: 5 octobre 2023	X
Conformément à une disposition transitoire de l'article 5 de l'Ordonnance, des droits seront perçus dans le cadre du filtrage des investissements étrangers directs (IED) en Allemagne. Les droits sont calculés en fonction de la durée du filtrage de l'IED, du degré de difficulté et de l'effort réel requis pour mener à bien la procédure de filtrage.	Mode 3	Tous les secteurs	L'ordonnance sur les droits spéciaux concernant le contrôle des armes de guerre, le contrôle des exportations et le filtrage des investissements (BMWKGebKAIIV), Journal officiel fédéral 2023 I n° 248 du 15 septembre 2023 Source: Mission permanente de l'Union européenne auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Argentine					
L'obligation faite aux sociétés étrangères d'attester qu'elles possèdent des actifs ou exercent des activités en dehors de l'Argentine pour démontrer que leur activité principale est exercée à l'étranger a été supprimée. En outre, le régime des renseignements annuels, qui obligeait les sociétés étrangères à rendre compte de leurs actifs non courants et de leurs activités en dehors du pays, a été supprimé. Les sociétés étrangères peuvent désormais participer aux réunions des entreprises locales par l'intermédiaire de leurs représentants enregistrés ou de leurs avocats désignés, ce qui simplifie leur participation aux activités des entreprises argentines.	Mode 3	Tous les secteurs	Résolution générale n° 15/2024 du Registre public de Buenos Aires (IGJ) Adresse consultée: https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primeras/310531/20240716?busqueda=1	Adoption: 16 juillet 2024	X
Belize					
Une nouvelle mesure a été adoptée; dans le cadre de laquelle le programme d'incitations fiscales a été rationalisé, les fonctions de réglementation ont été renforcées, les entreprises étrangères ont été autorisées à demander des incitations, de nouvelles incitations fiscales ont été proposées, et l'accès aux incitations pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) a été facilité. La loi décrit la procédure pour demander des incitations fiscales, les critères d'admissibilité, les types d'incitations qui peuvent être accordées (y compris les exonérations de droits et de taxes) et les conditions dans lesquelles une ordonnance sur les incitations fiscales peut être modifiée, suspendue ou révoquée. La modification fait en sorte que la définition du Belize concernant les MPME s'aligne davantage sur celle de la Banque mondiale, en redéfinissant l'entité comme ayant des actifs compris entre moins de 200 000 jusqu'à 30 millions, alors que les critères précédents étaient de moins de 100 000 jusqu'à 4,5 millions, ce qui élargit le champ d'application.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi de 2023 sur les incitations fiscales Adresse consultée: https://www.agm.gov.bz/uploads/laws/64bae9b5dc5dc_Act_No_04_of_2023_-_Fiscal_Incentives.pdf	Entrée en vigueur: 12 octobre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Brésil					
Une nouvelle mesure a été mise en place par l'Autorité nationale de protection des données (ANPD), en vue de clarifier les prescriptions et les mécanismes pour les flux de données transfrontières et de s'aligner sur la Loi générale sur la protection des données du Brésil. Elle comprend des dispositions permettant de reconnaître les pays étrangers ayant des niveaux de protection des données adéquats. La liste de ces pays n'a pas encore été divulguée. En outre, la Résolution prévoit l'adoption de clauses contractuelles types pour les transferts vers des pays ne disposant pas d'un niveau de protection adéquat et elle exige des entreprises qu'elles établissent et soumettent à l'approbation de l'ANPD des règles internes pour les transferts de données au sein des groupes d'entreprises.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Résolution n° 19/2024 Adresse consultée: https://www.mattosfilho.com.br/wp-content/uploads/2024/08/anpd-resolution-idt-english.pdf	Entrée en vigueur: 23 août 2024	X
Bulgarie					
La loi sur la promotion de l'investissement a été modifiée pour filtrer les investissements étrangers directs (IED) à des fins de sécurité nationale ou d'ordre public, en mettant en œuvre le Règlement (UE) 2019/452. La modification prescrit un examen préliminaire des investissements provenant de pays extérieurs à l'UE dans les secteurs critiques s'ils comportent un minimum de 10% de participation dans une entreprise bulgare ou s'ils dépassent 2 millions d'EUR. Ce filtrage s'applique aux investissements provenant de pays extérieurs à l'UE réalisés par des entités publiques ou des pays ou secteurs spécifiques, indépendamment de ces seuils. Le Conseil interdépartemental de filtrage doit décider dans les 45 jours s'il accorde une autorisation, s'il impose des mesures d'atténuation ou s'il rejette les investissements. Les règlements d'application et d'organisation doivent être adoptés au plus tard six mois après l'entrée en vigueur des modifications de la Loi, après quoi le nouveau régime de filtrage bulgare devrait être pleinement opérationnel. Aucune demande d'investissement étranger direct ne doit être présentée après l'entrée en vigueur de la Loi et jusqu'à l'élaboration et l'harmonisation des règlements d'application et d'organisation.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi sur la promotion des investissements (J. O. 37/04) Adresse consultée: https://www.mig.government.bg/wp-content/uploads/2024/06/investment-promotion-act.pdf	Entrée en vigueur: 8 mars 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
					Cabo Verde
Un nouveau Décret-loi a été promulgué en vue de réglementer l'installation, le fonctionnement et l'enregistrement des entités dans les zones industrielles, les zones touristiques spéciales et les zones de libre-échange intégrées. Ces zones sont supervisées par l'Autorité de la zone économique maritime spéciale de São Vicente (ZEEMSV). Les entités exerçant des activités dans ces zones bénéficient des régimes fiscaux et douaniers spéciaux de la ZEEMSV, du Centre de commerce international de Cabo Verde (CIN-CV), ainsi que des régimes de la convention d'établissement. Les investissements doivent atteindre un seuil minimum de 275 millions d'Esc C.V., et les licences sont accordées sous forme d'autorisations administratives non cessibles à l'issue d'un processus de filtrage. Les emplois sont assujettis à des contingents au niveau national et au moins un directeur doit résider dans le pays.	Mode 3	Divers secteurs	Journal officiel, Décret-loi de Cabo Verde n° 17/2024 établissant les règles relatives à l'installation, au fonctionnement et à l'enregistrement des entités souhaitant exercer des activités dans les zones industrielles, les zones touristiques spéciales et les zones franches intégrées Adresse consultée: https://leap.unep.org/en/countries/cv/national-legislation/decree-law-no-172024-establishing-rules-installation-operation	Entrée en vigueur: 18 avril 2024	
Canada					
Le gouvernement a relevé les seuils du régime de filtrage des investissements étrangers directs (IED) pour 2024. Un examen de l'IED est requis si la valeur d'entreprise ciblée dépasse 1,326 milliard de CAD (auparavant 1,287 milliard, lorsque l'investissement était réalisé par des investisseurs de pays Membres de l'OMC qui n'étaient pas des entreprises d'État, ou par des investisseurs de pays non Membres de l'OMC si l'entreprise canadienne avant la mise en œuvre du nouvel investissement était contrôlée par un investisseur d'un pays Membre de l'OMC). Le seuil est plus élevé pour les investisseurs des pays ayant conclu un Accord de libre-échange avec le Canada, passant de 1,931 milliard de CAD à 1,989 milliard de CAD. Le seuil s'élève à 528 millions de CAD (512 millions auparavant) si les investisseurs sont des entreprises d'État provenant de pays Membres de l'OMC, ou de pays non Membres de l'OMC si l'entreprise canadienne qui fait l'objet de l'investissement est, immédiatement avant la mise en œuvre de l'investissement, contrôlée par un investisseur d'un pays Membre de l'OMC. Les investissements de pays non Membres de OMC et les investissements dans des entreprises culturelles dont la valeur des actifs est supérieure à 5 millions de dollars pour les investissements directs et à 50 millions de dollars pour les	Mode 3	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://ised-isde.canada.ca/site/loi-investissement-canada/fr/loi-sur-investissement-canada/seuils	5 février 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>transactions indirectes sont assujettis à un examen. Ces seuils s'appliquent aussi aux investissements effectués par tous les investisseurs non canadiens souhaitant acquérir le contrôle d'une entreprise canadienne considérée comme une entreprise culturelle. Toutefois, tout investissement qui doit généralement faire l'objet d'un avis seulement, notamment la constitution d'une nouvelle entreprise canadienne, et qui fait partie des activités commerciales figurant à l'Annexe IV du Règlement sur l'Investissement Canada (patrimoine culturel ou identité nationale), peut faire l'objet d'un examen si un décret ordonnant un examen est pris et un avis est envoyé à l'investisseur dans un délai de 21 jours à compter de la réception d'un avis complet certifié.</p>					
<p>Le mécanisme de filtrage des investissements étrangers directs (IED) a été renforcé par l'introduction d'une obligation de dépôt préalable à la clôture dans des secteurs spécifiques jugés sensibles au regard de la sécurité nationale ou de la stabilité économique et par un durcissement des sanctions en cas de non-respect des dispositions de la Loi.</p> <p>Le Ministre de l'innovation, des sciences et de l'industrie peut imposer des conditions provisoires à un investissement pendant la procédure d'examen relativement à la sécurité nationale et accepter des engagements de consolidation de la part des investisseurs visant à atténuer les risques potentiels pour la sécurité nationale. La nouvelle législation facilite également la coopération et l'échange de renseignements à l'échelle internationale.</p> <p>Les critères d'examen des IED ont été mis à jour pour tenir compte des droits de propriété intellectuelle élaborés avec le soutien des pouvoirs publics, ainsi que de l'utilisation et de la protection des renseignements personnels des Canadiens. Le filtrage des IED vise les investissements réalisés par des entreprises publiques. Enfin, les antécédents de corruption d'un investisseur peuvent être considérés comme un critère valable pour procéder à une évaluation des menaces potentielles pour la sécurité nationale.</p>	Mode 3	Tous les secteurs	<p>Loi modifiant la Loi sur l'Investissement Canada</p> <p>Adresses consultées:</p> <p>https://www.parl.ca/documentviewer/fr/4-1/projet-loi/C-34/sanction-royal</p> <p>https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2022/12/loi-modifiant-la-loi-sur-investissement-canada.html</p>	Sanction royale: 22 mars 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>Le gouvernement a apporté des précisions sur la façon dont le filtrage de l'IED s'appliquera au secteur des médias numériques interactifs, y compris le contenu et/ou les environnements numériques dans lesquels les usagers participent activement, l'information ou l'éducation disponibles via Internet, les réseaux mobiles, les consoles de jeux ou les dispositifs de stockage multimédia, les jeux vidéo, le commerce électronique (y compris les applications mobiles, les appareils de réalité virtuelle et/ou augmentée). Les investissements étrangers dans le secteur seront examinés de près afin d'identifier les acteurs parrainés ou influencés par un État, dont les investissements peuvent conduire à propager de la désinformation ou à manipuler l'information d'une manière à porter atteinte à la sécurité nationale.</p> <p>Les critères permettant de déterminer si les transactions portent atteinte à la sécurité nationale sont les suivants: 1) la portée et le public-cible; 2) la présence d'autres éléments en ligne; 3) la nature et l'étendue des liens avec des gouvernements étrangers; 4) la propension d'utilisation afin de propager la désinformation ou de censurer l'information; 5) la composition du conseil d'administration; 6) le degré de contrôle ou d'influence que l'investisseur serait susceptible d'exercer sur l'entreprise canadienne, y compris sur le contenu des produits.</p>	Mode 3	Divers secteurs	<p>Énoncé de politique sur l'examen des investissements étrangers dans le secteur des médias numériques interactifs</p> <p>Adresse consultée: https://ised-isde.canada.ca/site/loi-investissement-canada/fr/accueil/enonce-de-politique-sur-lexamen-des-investissements-etrangers-dans-le-secteur-des-medias-numeriques</p>	Publication: 1 ^{er} mars 2024	X
<p>Une nouvelle loi canadienne vise à garantir que les plates-formes numériques dominantes indemnisent les entreprises de nouvelles lorsque leur contenu est rendu disponible sur leurs services. La loi sur les nouvelles en ligne établit un cadre de négociation en matière d'indemnisation et encourage les plates-formes à conclure des accords commerciaux volontaires. S'il n'est pas possible de parvenir à des accords, les Parties devront passer par une procédure de négociation obligatoire avec médiation. Si cette médiation ne permet pas aux Parties de parvenir à un accord, une formation arbitrale se prononcera sur l'indemnisation.</p> <p>Pour être soumise au cadre de négociation, une plate-forme numérique doit respecter les seuils suivants: gagner des revenus mondiaux de 1 milliard de CAD par an; exercer ses activités sur un marché de moteurs de recherche ou de médias sociaux impliquant la distribution et l'accès à du contenu de nouvelles en ligne au Canada; et compter au moins 20 millions</p>	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	<p>Loi sur les nouvelles en ligne</p> <p>Adresse consultée: https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/nouvelles-en-ligne.html</p>	Publication au Journal officiel: 15 décembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
de visiteurs uniques mensuels moyens au Canada ou d'utilisateurs actifs mensuels au Canada.					
Chine					
<p>Les Mesures administratives spéciales concernant le commerce transfrontières des services (liste négative) (édition 2024) énumèrent les mesures administratives spéciales relatives aux fournisseurs étrangers de services qui fournissent des services transfrontières en ce qui concerne le traitement national, l'accès au marché, la présence locale et le commerce transfrontières des services financiers. Les zones ne figurant pas sur la liste négative seront gérées conformément au principe de l'égalité de traitement entre les services et fournisseurs de services nationaux et les services et fournisseurs de services étrangers.</p>	Modes 1, 2 et 4	Divers secteurs	<p>Mesures administratives spéciales concernant le commerce transfrontières des services (liste négative) (édition 2024)</p>	Entrée en vigueur: 21 avril 2024	X
<p>La liste négative comprend 71 éléments, dont l'interdiction de fournir des services de construction, l'interdiction d'exercer des activités de télécommunications sans établir une entité en Chine ou sans permis, ou l'interdiction d'effectuer certaines transactions transfrontières de services financiers sans l'approbation des autorités chinoises de réglementation des assurances et des banques.</p>			<p>Mesures administratives spéciales concernant le commerce transfrontières des services dans les zones franches expérimentales (liste négative) (édition 2024)</p>		
<p>Décret n° 1 [2024] du Ministère du commerce de la République populaire de Chine</p> <p>Source: Mission permanente de la Chine auprès de l'OMC</p> <p>La liste négative concernant les zones franches expérimentales comprend 68 éléments. Elle élargit le nombre de domaines ouverts aux étrangers en éliminant ou en réduisant les restrictions au commerce transfrontières des services dans certains domaines. Il s'agit notamment d'assouplir les conditions d'exercice de certaines activités professionnelles (urbanistes et aménageurs ruraux, évaluateurs immobiliers, commissaires-priseurs, ingénieurs de supervisions, vétérinaires, et ingénieurs arpenteurs et ingénieurs concepteurs), les services de déclaration en douane, les services financiers (autorisation pour les personnes physiques étrangères d'ouvrir des comptes en valeurs mobilières et à terme, des services de conseils en valeurs mobilières) ou les services de production télévisuelle (réduction du nombre minimum de salariés chinois devant être engagés pour produire un programme télévisé réalisé conjointement par une société nationale et une société étrangère).</p>					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>Ces dispositions visent à promouvoir et à réglementer les systèmes et politiques de transferts de données sortantes pour les entreprises établies en Chine. Elles portent sur l'évaluation de la sécurité des transferts de données sortantes, le contrat type pour le transfert transfrontières de renseignements personnels, et la certification en matière de protection des renseignements personnels, en assouplissant les conditions relatives aux flux transfrontières de données et en réduisant la portée de l'évaluation de la sécurité des transferts de données sortantes.</p> <p>La réglementation prescrit que les responsables du traitement des données doivent identifier et déclarer les données importantes conformément aux dispositions applicables. Si un responsable du traitement des données n'a pas été notifié par les ministères gouvernementaux compétents ou les autorités locales, ou si les données n'ont pas été rendues publiques en tant que données importantes (par exemple les données collectées/produites dans le cadre d'activités de commerce international ou de transport transfrontières (ne comprenant pas de renseignements personnels ou de données importantes), les personnes qui achètent des marchandises et des services en ligne (ne comprenant pas de données importantes), les informations personnelles collectées ou produites par les responsables du traitement des données transférées en Chine pour y être traitées, puis transférées à l'étranger), le responsable du traitement des données n'a pas besoin de déclarer ses données pour l'évaluation de la sécurité en tant que données importantes pour sortir du pays.</p> <p>Toutefois, les exploitants d'infrastructures d'information essentielles qui fournissent des renseignements personnels ou des données importantes à l'étranger, et les gestionnaires de données qui fournissent des données importantes à l'étranger, ou qui ont fourni les renseignements personnels d'au moins un million de personnes (à l'exclusion des renseignements personnels sensibles) ou les renseignements personnels sensibles d'au moins 10 000 personnes à l'étranger depuis le 1^{er} janvier de cette année, doivent faire l'objet d'une évaluation de sécurité.</p>	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	<p>Dispositions relatives à la promotion et à la réglementation des flux transfrontières de données</p> <p>Décret n° 16 de l'Administration du cyberspace de la Chine</p> <p>Source: Mission permanente de la Chine auprès de l'OMC</p>	Adoption: 22 mars 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Colombie					
Une nouvelle mesure a été instaurée qui impose aux non-résidents exerçant des activités commerciales importantes en Colombie des taxes sur les recettes générées par la vente de services numériques. Un non-résident est considéré comme ayant une présence économique importante lorsque des interactions délibérées et systématiques sur le marché colombien génèrent un revenu brut supérieur à 330 000 USD. La taxe est fixée à 3% de l'ensemble des revenus bruts provenant des ventes ou des services numériques fournis aux utilisateurs situés en Colombie.	Mode 1	Services Internet et autres services de réseau	Règlement final de la Loi n° 2277 de 2022 Adresse consultée: https://www.funcionpublica.gov.co/eva/gesnormativo/norma.php?i=199883 https://news.bloombergtax.com/tax-insights-and-commentary/colombias-new-digital-tax-rules-face-implementation-challenges	Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2024	
Égypte					
Une modification de la Loi sur les terres désertiques a été adoptée, permettant aux étrangers de posséder des terres pour des projets d'investissement. Les investisseurs étrangers peuvent désormais acquérir des terres à des fins d'investissement, en s'alignant sur les règles énoncées dans la Loi sur l'investissement et en supprimant l'obligation pour les Égyptiens de détenir au moins 51% du capital d'une société et de limiter la propriété individuelle à 20%.	Mode 3	Tous les secteurs	Modification de la Loi sur les terres désertiques Adresse consultée: https://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/2/515089/Egypt/Society/Egypt;s-parliament-grants-foreigners-right-to-own-.aspx	Promulgation: 3 janvier 2024	X
La Direction générale de l'investissement étranger et des zones franches (www.gafi.gov.eg) a lancé un nouveau service électronique pour l'établissement de sociétés et d'installations. Il permet à un investisseur de demander la constitution d'une société, de verser des droits et de recevoir la décision du Centre de services aux investisseurs ou du bureau de poste.	Mode 3	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.gafi.gov.eg/English/eServices/Pages/default.aspx	Adoption: 1 ^{er} janvier 2024	X
Émirats arabes unis					
Le Département du développement économique d'Abou Dhabi, en collaboration avec le Conseil des zones franches d'Abou Dhabi, a unifié le processus d'enregistrement des licences économiques dans l'Émirat et ses zones franches, afin de simplifier la création d'entreprises, d'améliorer la gestion des données, et de renforcer la gouvernance et la transparence.	Mode 3	Tous les secteurs	Licence économique unifiée Adresse consultée: https://www.added.gov.ae/en/news-and-highlights/media-announcement/Abu-Dhabi-launches-the-unified-economic-licence	Entrée en vigueur: 6 juin 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Espagne					
L'Espagne a adopté des dispositions additionnelles à la Loi fiscale générale qui introduisent des obligations de déclaration de renseignements et de diligence raisonnable pour les opérateurs de plates-formes numériques. Les opérateurs doivent collecter des données d'identification et déterminer le lieu de résidence des vendeurs à des fins de déclaration. Ils sont également tenus de vérifier les renseignements recueillis et de présenter une "déclaration de recensement" de l'enregistrement lorsqu'ils répondent à des critères spécifiques.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	Décret royal n° 117/2024 Adresse consultée: https://www.boe.es/buscar/act.php?id=B_OF-A-2024-1771	Adoption: 31 janvier 2024	
État du Koweït					
Une nouvelle loi a modifié l'article 24 de la Loi sur le commerce, en permettant notamment aux entreprises étrangères d'avoir un accès direct et sans entrave au marché koweïtien. Elles peuvent désormais établir des succursales dans l'État du Koweït sans avoir besoin d'un agent commercial local. Avant la Loi portant modification de la Loi sur les sociétés étrangères, les possibilités qui s'offraient aux sociétés étrangères souhaitant exercer des activités commerciales dans l'État du Koweït étaient limitées et elles ne pouvaient le faire qu'en ayant un partenaire koweïtien majoritaire ou en recourant aux services d'un agent commercial koweïtien.	Mode 3	Tous les secteurs	Loi (1) de 2024 "portant modification de la Loi sur les sociétés étrangères", qui modifie l'article 24 de la Loi n° 68/1980 sur le commerce et l'article 31 de la Loi n° 49/2016 sur les appels d'offres Adresse consultée: https://www.hfw.com/insights/New-Law-issued-in-Kuwait-allowing-foreign-companies-to-open-branch-offices-in-Kuwait-without-a-local-agent-Jan-2024	Entrée en vigueur: 21 janvier 2024	X
Éthiopie (observateur)					
Une nouvelle directive de la Banque nationale d'Éthiopie instaure des réformes importantes visant à libéraliser le régime de change du pays. Les modifications comprennent, entre autres, la libéralisation du marché des changes pour les importations de marchandises et de services; la mise en place d'un régime de change fondé sur le marché, permettant aux banques de négocier librement les taux de change et supprimant les obligations de cession; ou encore l'élimination de la liste d'attente pour les importations de devises, rationalisant ainsi l'accès aux devises. Les bureaux de change non bancaires sont autorisés à exercer leurs activités et les règles relatives aux comptes en devises ont été simplifiées. Parmi les autres modifications, il y a l'assouplissement des limites de devises pour les voyageurs, la suppression des plafonds de taux d'intérêt sur les emprunts étrangers, et l'ouverture du marché des valeurs mobilières aux investisseurs étrangers. Les sorties de capitaux restent limitées.	Tous les modes	Divers secteurs	Directive concernant les devises n° FXD/01/2024 Adresse consultée: https://nbe.gov.et/wp-content/uploads/2024/07/FXD012024-FOREIGN-EXCHANGE-1-1.pdf	Entrée en vigueur: 29 juillet 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>Le Parlement a adopté une nouvelle mesure réglementant les zones économiques spéciales (ZES), qui prévoit un certain nombre d'incitations (par exemple des exemptions douanières, des exonérations fiscales sur les dividendes et les salaires des ressortissants étrangers employés par des entreprises orientées vers l'exportation). La loi étend notamment les activités autorisées dans les ZES aux services et à d'autres branches de production, conformément aux objectifs de développement de l'Éthiopie.</p> <p>Les institutions financières seront autorisées à offrir des services dans les ZES. La Banque nationale d'Éthiopie (BNE) sera chargée de publier des directives définissant les critères de sélection, les normes opérationnelles et les conditions d'octroi de licences pour ces institutions. En outre, la BNE mettra en œuvre des réformes visant à renforcer l'attrait des ZES pour les fournisseurs de services financiers. Selon la Proclamation, ces réformes peuvent consister à faciliter le transfert des revenus d'investissement et des recettes d'exportation, à autoriser l'ouverture de comptes en devises et à définir les monnaies de transaction acceptables dans les ZES.</p>	Mode 3	Divers secteurs	<p>Proclamation sur les zones économiques spéciales n° 1322/2024</p> <p>Adresse consultée: https://lawethiopiacomment.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/06/1322-2024_special-economic-zone-proclamation-no.-1322_2024.pdf</p>	Entrée en vigueur: 18 avril 2024	
France					
<p>Le gouvernement a renforcé le régime des investissements étrangers directs, notamment en rendant permanent le seuil de contrôle de 10% des droits de vote pour certains investissements réalisés par des investisseurs de pays non membres de l'UE/EEE et en étendant le régime aux rachats de succursales d'entités de droit étranger exerçant des activités sensibles. La liste des secteurs sensibles a été étendue pour couvrir les activités jugées essentielles à l'extraction/la transformation/le recyclage des matières premières critiques ou à la sécurité des établissements pénitentiaires, ainsi que la recherche et le développement dans la photonique et les énergies à faibles émissions de carbone.</p>	Mode 3	Tous les secteurs	<p>Décret n° 2023-1293 du 28 décembre 2023 relatif aux investissements étrangers en France</p> <p>Adresse consultée: https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2023/12/29/renforcement-du-controle-des-investissements-etrangers-en-france</p>	Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2024	X
<p>La Direction générale du Trésor du ministère de l'Économie et des Finances a lancé la plate-forme IEF (Investissements étrangers en France). Cette plate-forme numérique permet de déposer les demandes d'autorisation et des demandes d'examen préalable, de rationaliser les processus et d'offrir un suivi de l'avancée de l'instruction en temps réel. Elle permet également de simplifier la procédure de contrôle des investissements étrangers.</p>	Mode 3	Tous les secteurs	<p>Adresse consultée: https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2023/09/14/une-nouvelle-plate-forme-pour-deposer-les-demandes-en-matiere-de-controle-des-investissements-etrangers-en-france-ief-a-partir-du-2-octobre-2023</p>	Entrée en vigueur: 2 octobre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Inde					
Le gouvernement a confirmé la suppression de la taxe de péréquation de 2% sur les fournisseurs de services numériques non-résidents, y compris les entreprises d'enseignement en ligne et de logiciel-service (SaaS).	Mode 1	Services Internet et autres services de réseau	Projet de loi de finances de l'Inde 2024-2025 Adresse consultée: https://www.indiabudget.gov.in/doc/Finance_Bill.pdf	Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2024	
Israël					
Israël a aligné sa législation relative aux données sur les normes mondiales, en particulier le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, qui facilite les transferts transfrontières de données en renforçant le cadre juridique de la protection des données. Les principales modifications comprennent des pouvoirs d'exécution élargis pour la Direction de protection de la vie privée, la nomination obligatoire de délégués à la protection des données pour les organismes qui traitent des données personnelles importantes, et une réduction des contraintes réglementaires concernant l'enregistrement des bases de données. En outre, les modifications établissent une interdiction du traitement illicite des données personnelles et elles redéfinissent les données personnelles, y compris l'introduction d'une catégorie pour les "données hautement sensibles". Ces modifications entreront en vigueur en août 2025.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Modification n° 13 de la Loi sur la protection des données personnelles, 5741-1981 Adresse consultée: https://herzoglaw.co.il/en/news-and-insights/amendment-no-13-to-the-israeli-privacy-protection-law	Approbation: 5 août 2024 Entrée en vigueur: août 2025	
Jamaïque					
La nouvelle loi vise à protéger les données personnelles en exigeant des personnes des secteurs public et privé qu'elles mettent en œuvre des mesures pour le traitement des données personnelles, y compris la collecte, le stockage et la destruction des données. La loi régit le transfert de données vers des juridictions étrangères, disposant que, sauf exception, les données personnelles ne doivent pas être transférées en dehors de la Jamaïque, à moins que le pays destinataire n'assure un niveau de protection adéquat des droits et libertés des personnes concernées.	Tous les modes	Services Internet et autres services de réseau	Loi de 2020 sur la protection des données Adresse consultée: https://www.japarliament.gov.jm/attachments/article/341/The%20Data%20Protection%20Act,%202020%20No.%207.pdf	Entrée en vigueur: 1 ^{er} décembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Kenya					
Le Ministère du trésor national et de la planification économique du Kenya a annoncé la privatisation de 11 entreprises d'État dans le cadre du programme de privatisation 2023, conformément au point 21.1 de la Loi de 2023 sur la privatisation. En février 2024, le Cabinet a approuvé la vente de sept entreprises d'État supplémentaires. Ces deux cycles de privatisations concernent, entre autres, des entreprises actives dans les secteurs de la banque, de l'hôtellerie, du transport par conduites et des services de congrès.	Mode 3	Divers secteurs	Adresse consultée: https://investmentpolicy.unctad.org/investment-policy-monitor/measures/4588/identifies-11-state-owned-enterprises-for-privatisation https://www.president.go.ke/wp-content/uploads/Despatch-from-Cabinet-14.02.2024.pdf	Annonce: 27 novembre 2023 et 14 février 2024	
Malaisie					
Les modifications ont apporté plusieurs changements importants à la Loi sur la protection des données personnelles. Ces modifications comprennent, entre autres, des obligations de notification en cas d'atteinte à la sécurité des données à la fois au commissaire et aux personnes concernées, la nomination d'un délégué à la protection des données, l'imposition d'obligations au responsable du traitement des données découlant des atteintes à la sécurité des données, et l'élimination de la liste blanche pour les transferts transfrontières de données, qui spécifiait les juridictions approuvées pour de tels transferts. La modification des dispositions existantes accorde également le droit à la portabilité des données aux personnes concernées et elle durcit les sanctions en cas de non-respect, en instaurant de nouvelles amendes ne dépassant pas 1 million de ringgit ou une peine d'emprisonnement ne dépassant pas 3 ans, ou les deux à la fois. La législation subsidiaire, les normes, les circulaires et les lignes directrices relatives à la modification sont en cours d'élaboration et devraient être disponibles en 2025.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Projet de loi de 2024 sur la protection des données personnelles (modification) Adresse consultée: https://www.zulrafiqe.com.my/ckfinder/userfiles/files/Article/PersonalDataProtection_Amendment_Bill2024.pdf	Approbation: 31 juillet 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
					Mozambique
Un nouveau décret régit la Loi n° 8/2023 (Loi sur l'investissement), qui s'applique aux investissements nationaux et étrangers, ainsi qu'aux partenariats public-privé et aux projets de grande envergure, et qui offre des incitations fiscales et non fiscales. Les secteurs tels que le pétrole, le gaz et les projets publics financés par l'État ne sont pas concernés. Le capital minimum requis pour les investisseurs étrangers a été ramené à 6,5 millions de MZN, contre 7,5 millions auparavant. Les projets sont soumis à un régime d'"enregistrement uniquement" ou d'"autorisation", en fonction de leur taille et de leur impact, avec l'approbation des autorités provinciales ou nationales.	Mode 3	Tous les secteurs (hors pétrole et gaz)	Décret n° 8/2024 (Règlement sur l'investissement) Adresse consultée: https://www.mdradvogados.com/xms/files/2024/New_Private_Investment_Law_Regulations_-_Legal_Alert_MDR_-EN-.pdf	Entrée en vigueur: 7 mars 2024	
De nouveaux avis ont été publiés concernant la Loi n° 28/2022 ("Loi sur les changes"). Les modifications comprennent une liste exhaustive des opérations en capital ne nécessitant pas d'autorisation de la Banque centrale (par exemple IED, opérations sur titres); la facilitation des échanges internationaux grâce à des mécanismes de flexibilité pour les opérations de change (paiements et recettes extérieurs non soumis à l'autorisation de la Banque centrale); et l'harmonisation des différents régimes de change spéciaux.	Plusieurs modes	Tous les secteurs	Avis n° 3/GBM/2024, Règles et procédures relatives aux opérations de change Avis n° 4/GBM/2024, Libéralisation des capitaux et autres opérations de change Avis n° 5/GBM/2024, Rapatriement et conversion des recettes d'exportation de marchandises et de services et des revenus d'investissement à l'étranger Adresses consultées: https://www.abcc.co.mz/xms/files/Flash_Informativo_Aviso_3_GBM_2024_EN.pdf https://www.abcc.co.mz/xms/files/Flash_Informativo_Aviso_4_GBM_2024_EN.pdf https://www.abcc.co.mz/xms/files/Flash_Informativo_Aviso_5_GBM_2024_EN.pdf	Publication: 20 et 21 mars 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
					Népal
Le gouvernement a instauré une politique de simplification du processus d'approbation des investissements étrangers effectués jusqu'à concurrence de 500 millions de NPR par la voie automatique. Il introduit un système simplifié pour attirer l'investissement étranger, dans lequel l'approbation préalable de l'investissement initial sera donnée en ligne au moment du dépôt de la demande d'investissement dans de nombreuses activités différentes, telles que: l'énergie, l'agriculture et la sylviculture, les usines de traitement des eaux usées, la production de films, les services d'entreposage, le tourisme et les branches de production fondées sur les technologies de l'information. Il précise également qu'il n'y a pas de limite minimale d'investissement pour les branches de production fondées sur les technologies de l'information lorsque les investissements sont réalisés par la voie automatique.	Mode 3	Divers secteurs	Paragraphe 1 de l'article 42 de la Loi sur l'investissement étranger et le transfert de technologie Adresse consultée: https://myrepublica.nagariknetwork.com/news/govt-simplifies-process-for-attracting-fdi/?categoryId=81	Adoption: 2 octobre 2023	
Le gouvernement a modifié 8 lois par ordonnance afin d'attirer davantage d'investissements. Les modifications comprennent, entre autres: - En vertu de la Loi foncière de 2021, les branches de production, les fiducies, les entreprises ou les organismes peuvent désormais demander une autorisation d'utilisation des terres dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de l'ordonnance, et les terres excédentaires peuvent être vendues sous certaines conditions. - La Loi sur les zones économiques spéciales est devenue plus permissive en permettant aux branches de production de se relocaliser dans des zones économiques spéciales avec un mandat pour des pourcentages minimums d'exportation de marchandises ou de services. - La Loi sur l'investissement étranger et le transfert de technologie permet au Département de l'industrie d'approver l'investissement étranger, quel que soit le capital investi. Le transfert de technologie est plus accessible et toute entreprise à capitaux étrangers est autorisée à sous-traiter avec une autre entreprise analogue pour produire des marchandises et des services. En outre, les entreprises de covoiturage ayant plus de 70% d'investissements étrangers sont ajoutées à la liste des branches de production ou entreprises soumises à des restrictions.	Mode 3	Tous les secteurs	Ordonnance sur la facilitation de l'investissement, 2081 Adresse consultée: https://pkf.trunco.com.np/files/publications/1714479862_06%20Flash%20Alerts_%20Ordinance%20amending%208%20laws%20to%20attract%20investment.pdf	Promulgation: 28 avril 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Oman					
Après 1 an d'activité, les sociétés à capital entièrement étranger sont tenues d'employer au moins 1 Omanais et de les enregistrer auprès du Fonds de protection sociale, en s'engageant à mettre en œuvre la politique d'omanisation du Ministère du travail.	Mode 3	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.omanobserver.om/article/1151559/business/economy/foreign-investors-must-employ-an-omani-within-one-year-of-starting-operations	Entrée en vigueur: 1 ^{er} avril 2024	
Ouganda					
Les autorités fiscales ougandaises ont publié un avis sur la mise en œuvre de la taxe de 5% sur les services numériques à compter de juillet 2023. L'avis précise que les non-résidents qui gagnent des revenus via la fourniture de services numériques en Ouganda doivent s'enregistrer auprès des autorités fiscales, et que le défaut d'enregistrement peut entraîner une retenue à la source de 15%.	Mode 1	Services Internet et autres services de réseau	Avis sur la mise en œuvre de la taxe sur les services numériques (modification de l'impôt sur le revenu de 2023) Adresse consultée: https://orbitax.com/news/archive.php/Uganda-Issues-Public-Notice-on-54031	31 octobre 2023	
Pérou					
Le gouvernement a publié un nouveau règlement concernant le recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les services numériques fournis par des entités non-résidentes et l'importation sous forme immatérielle. Ces services comprennent l'accès et/ou la transmission de contenus numériques, les services de stockage en nuage, l'accès aux réseaux sociaux, les journaux et magazines en ligne, les services de conférence à distance et les marchés virtuels. Les personnes utilisatrices finales qui utilisent des services numériques ou qui importent sous forme immatérielle sur le territoire péruvien sont assujetties à la TVA dans la mesure où elles résident au Pérou.	Mode 1	Plusieurs secteurs	Décret suprême n° 157-2024-EF, Décret législatif n° 1623 au Journal officiel du Pérou Adresse consultée: Publicacion Oficial - Diario Oficial El Peruano	Publication: 4 août 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Pologne					
L'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs (UOKiK) a mis à jour les lignes directrices relatives à la procédure à suivre en matière de filtrage des investissements étrangers directs (IED), en vue de clarifier des points essentiels du processus de notification et de simplifier les procédures. Elles portent notamment sur la légalisation des documents étrangers ou sur la nécessité pour les investisseurs de remplir rapidement un formulaire IED auprès de la Commission européenne afin d'éviter les retards. Les lignes directrices clarifient également la manière dont l'UOKiK évalue les entités protégées, le calcul des recettes et le traitement des recettes au sein d'un groupe. Les transactions impliquant des sociétés ad hoc situées en dehors de l'UE, de l'EEE ou de l'OCDE doivent prendre en compte la nationalité de l'entité qui contrôle la société, plutôt que celle de son siège social, pour déterminer si une notification est nécessaire.	Mode 3	Tous les secteurs	<p>Nouvelles précisions sur le contrôle des investissements</p> <p>Adresse consultée: https://uokik.gov.pl/public/en/new-clarifications-on-investment-control</p>	Entrée en vigueur: 9 mai 2024	
République de Corée					
Une modification apportée, le 15 septembre 2023, à la Loi sur la protection des informations personnelles a introduit, entre autres, des dispositions sur la portabilité des données et la prise de décision automatisée. La disposition relative à la portabilité des données accorde aux individus le droit de demander que leurs renseignements personnels leur soient transmis directement ou qu'ils soient transmis à un autre responsable du traitement des données. En ce qui concerne la prise de décision automatisée, les individus ont désormais le droit de refuser les décisions prises uniquement sur la base d'un traitement automatisé de leurs données personnelles et ils peuvent demander des renseignements sur ces décisions. Les dispositions relatives à la portabilité des données entreront en vigueur en 2025.	Modes 1 et 3	Services Internet et autres services de réseau	<p>Loi modifiée sur la protection des renseignements personnels</p> <p>Adresse consultée: https://www.dataguidance.com/opinion/south-korea-key-aspects-amended-personal-information</p>	Entrée en vigueur: 15 mars 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
République démocratique populaire lao					
Le Service des impôts de la RDP lao a publié une instruction, qui prescrit que les fournisseurs de services numériques non-résidents s'enregistrent et collectent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et impose une TVA de 7% (10% à partir d'avril 2024) sur la fourniture de services numériques par Internet ou par d'autres voies électroniques. Les services visés comprennent les jeux en ligne, les applications mobiles, les programmes logiciels, la publicité, le contenu audiovisuel, l'apprentissage à distance, les services aux entreprises, les moteurs de recherche et les plates-formes d'intermédiation. Les fournisseurs de services peuvent s'enregistrer en personne auprès du bureau du Service des impôts, mais ils doivent désigner une personne morale pour les aider dans le processus d'enregistrement. À partir de mai 2024, ils pourront également s'enregistrer en ligne sur le portail du Service des impôts.	Mode 1	Services Internet et autres services de réseau	Instruction n° 0558 Adresse consultée: https://kpmg.com/us/en/home/insights/2024/03/tnf-laos-vat-on-cross-border-provision-of-digital-services.html	Entrée en vigueur: 1 ^{er} août 2024	
Roumanie					
Le gouvernement a modifié le régime de filtrage des investissements étrangers directs (IED), en élargissant le champ d'application du mécanisme pour couvrir les investissements dans lesquels l'investisseur obtient une "participation effective à la gestion" de la cible. L'ordonnance précise également que les investisseurs de l'Union européenne (UE), y compris les investisseurs roumains, entrent dans le champ d'application du régime de filtrage des IED. Une procédure accélérée pour les investisseurs roumains et les autres investisseurs de l'Union européenne a également été introduite.	Mode 3	Tous les secteurs	Ordonnance d'urgence n° 108/2023 Adresse consultée: https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=5c8070c4-b75c-4839-a132-f7368a9a223f&utm_source=Lexology+Daily+Newsfeed&utm_medium=HTML+email+-+Body+-+General+section&utm_campaign=Lexology+subscriber+daily+feed&utm_content=Lexology+Daily+Newsfeed+2023-12-11&utm_term=1	29 novembre 2023	
Royaume d'Arabie saoudite					
En Arabie saoudite, l'Autorité de la Zakat, des impôts et des douanes (ZATCA) a approuvé et publié les Règles sur les zones sous douane (les "Règles") le 9 décembre 2023. Les Règles décrivent les responsabilités et les devoirs de la ZATCA, en réglementant les aspects douaniers liés aux zones sous douane et en effectuant des contrôles conformément à la Loi sur le régime douanier commun du CCG. Il s'agit de différentes règles relatives à la délivrance de licences, qui concernent l'entreposage et le magasinage, le commerce électronique ou la maintenance.	Mode 3	Divers secteurs	Résolution administrative n° (28918) Adresse consultée: https://zatca.gov.sa/en/RulesRegulations/Taxes/Documents/Bonded_zones_Rules%26Regulation.pdf	Entrée en vigueur: 8 mars 2024	X
L'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle (SDAIA) a mis à jour son Règlement sur le transfert des données, qui ne propose plus que trois garanties	Plusieurs modes	Services Internet et autres services	Règlement sur le transfert de données personnelles en dehors du Royaume	Adoption: 1 ^{er} septembre 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>approuvées pour les transferts transfrontières de données personnelles, en plus du système d'adéquation existant: les Clauses contractuelles types, les Règles communes contraignantes et les Certificats d'accréditation. Le règlement ne mentionne plus les "codes de conduite contraignants" parmi les garanties acceptables. Notamment, l'article 4 du règlement précise que l'utilisation de ces trois garanties peut dispenser de l'obligation de limiter les données transférées à la quantité minimale de données à caractère personnel nécessaires (sur la base d'un ensemble de cas et de conditions énoncés à l'article 4).</p> <p>La portée des évaluations des risques a été réduite: elles sont désormais requises principalement en cas de transfert de données sensibles à grande échelle ou de mise en œuvre de garanties, alors que les prescriptions précédentes étaient plus larges. La SDAIA a également publié de nouvelles lignes directrices pour les Règles communes contraignantes et les Clauses contractuelles types, en s'alignant sur les pratiques internationales, mais en ajoutant des prescriptions spécifiques pour la conformité avec les lois nationales.</p>		de réseau	<p>Adresse consultée: https://sdaia.gov.sa/Documents/RegulationNonPersonalDataEN.pdf</p> <p>https://sdaia.gov.sa/Documents/CommonRulesBCRForPersonalDataTransferEN.pdf</p> <p>https://sdaia.gov.sa/Documents/StandardContractualClausesForPersonalDataTransferEN.pdf</p>		
Royaume-Uni					
<p>Le gouvernement a publié des lignes directrices actualisées concernant la Loi sur la sécurité nationale et l'investissement, afin de clarifier le processus de filtrage des investissements et de réduire l'incertitude. Ces lignes directrices décrivent la manière dont le gouvernement exercera ses pouvoirs d'appel pour examiner les transactions susceptibles de présenter des risques pour la sécurité nationale, en particulier celles qui concernent des entités nouvelles ou des transferts de propriété intellectuelle.</p>	Mode 3	Tous les secteurs	<p>Loi de 2021 sur la sécurité nationale et l'investissement: Déclaration aux fins de l'article 3</p> <p>Adresse consultée: https://www.gov.uk/government/publications/national-security-and-investment-statement-about-exercise-of-the-call-in-power/national-security-and-investment-act-2021-statement-for-the-purposes-of-section-3--2</p>	Publication: 21 mai 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Singapour					
<p>Le Parlement a adopté une nouvelle loi qui renforce le mécanisme d'examen du gouvernement pour les investissements dans des entités qui sont importantes pour les intérêts de sécurité nationale de Singapour, afin d'assurer la continuité des entités et des services essentiels. La loi complète la législation sectorielle de Singapour en réglementant les entités désignées qui ne sont pas couvertes de manière adéquate par ces législations.</p>	Mode 3	Tous les secteurs	<p>Loi sur l'examen des investissements importants</p> <p>Adresse consultée: https://sso.aqc.gov.sg/Act/SIRA2024</p>	Entrée en vigueur: 28 mars 2024	X
<p>Les transactions entraînant des modifications dans la propriété, le contrôle et le personnel essentiel des entités désignées peuvent faire l'objet d'un examen. Les opérations de propriété et de contrôle de toute entité ayant agi contre les intérêts de la sécurité nationale et ayant effectué une transaction au cours des deux années précédant l'incident lié à la sécurité nationale peuvent également faire l'objet d'un examen.</p>					
<p>La Loi s'applique aux entités constituées, formées ou établies à Singapour, aux entités qui exercent une activité à Singapour et à toute entité qui fournit des marchandises et des services à une personne à Singapour, si elle est considérée comme liée à la sécurité nationale.</p>					
<p>La Loi s'aligne sur les normes internationales et préserve l'économie ouverte et favorable aux investissements de Singapour.</p>					
Suède					
<p>Le Parlement a adopté une nouvelle législation, introduisant des modifications importantes au cadre réglementaire qui régit les investissements étrangers dans le pays susceptibles de porter atteinte à la sécurité, l'ordre public ou la sécurité publique de la Suède. Les investisseurs étrangers qui exercent des "activités justifiant une protection" doivent demander l'autorisation de l'autorité chargée du filtrage. Les investissements peuvent être approuvés, approuvés sous condition ou interdits sur la base de considérations liées à la sécurité, à l'ordre public ou à la sécurité publique de la Suède.</p>	Mode 3	Divers secteurs	<p>Loi sur le filtrage des investissements étrangers directs</p> <p>Adresse consultée: https://isp.se/eng/foreign-direct-investment</p>	Entrée en vigueur: 1 ^{er} décembre 2023	X
<p>Les activités visées comprennent, entre autres, les services essentiels, les activités sensibles sur le plan de la sécurité, le traitement à grande échelle de données personnelles sensibles ou de données de localisation, les équipements militaires, les biens à double usage, les technologies émergentes et d'autres</p>					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>technologies stratégiques protégées. Sont concernés les investissements liés à des sociétés à responsabilité limitée cotées et privées, à des sociétés européennes ou à des partenariats, ou par des associations économiques ou des fondations ayant leur siège social en Suède, ainsi que les partenariats non constitués en société ou les entreprises individuelles exerçant des activités justifiant une protection en Suède.</p> <p>Cela concerterait notamment:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les investissements donnant lieu à des droits de vote égaux ou supérieurs à l'un des seuils de 10, 20, 30, 50, 65 ou 90%; 2. les investissements axés sur la création d'activités entièrement nouvelles donnant lieu à des droits de vote égaux ou supérieurs à 10% pour une personne morale qui mènera des activités justifiant une protection; 3. le partenariat commercial ou partenariat non constitué en société dans lequel des activités justifiant une protection sont ou seront menées; 4. la création d'une fondation qui mènera des activités justifiant une protection; 5. les investissements, autres que ceux visés aux points 1 à 4, ayant pour effet d'influencer directement ou indirectement la gestion de l'une des formes d'entreprises visées par la Loi; 6. les investissements permettant d'avoir une influence sur les activités justifiant une protection exercées en tant qu'entreprise individuelle; et 7. les investissements permettant de reprendre tout ou partie des activités justifiant une protection. <p>L'autorité chargée du filtrage peut également, dans certaines circonstances, décider de procéder à un filtrage des investissements dans des activités justifiant une protection qui ne sont pas soumises à l'obligation de notification en vertu de la Loi, s'il y a des raisons de supposer que l'investissement peut avoir un effet négatif sur la sécurité, l'ordre public ou la sécurité publique de la Suède.</p>					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Tanzanie					
Une modification apportée au Règlement de la Tanzanie sur l'investissement, 2023 prévoit la création d'un Comité technique qui devrait assurer la mise en œuvre des fonctions du Comité directeur national de l'investissement. Les nouvelles règles permettent aux investisseurs/aux personnes lésés par une décision rendue par le Centre des investissements de la Tanzanie de faire appel dans un délai de 21 jours à compter de la date à laquelle la décision a été prise. Le Ministre responsable de l'investissement est tenu de prendre des décisions concernant les appels reçus des investisseurs dans un délai de 14 jours. Les décisions du Ministre peuvent également faire l'objet d'un appel devant un tribunal, ce qui offre une nouvelle voie de recours au-delà de la révision judiciaire.	Mode 3	Tous les secteurs	Règlement de la Tanzanie sur l'investissement (modification), 2024 Adresse consultée: Tanzania Investment (Amendment) Regulations, 2024 - TanzLII https://fbattorneys.co.tz/tanzania-investment-regulations-amended	Publication: 9 février 2024	
Türkiye					
La loi a été modifiée, ce qui a augmenté le nombre d'options pour le transfert transfrontières de données, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne. En vertu de la loi précédente, le "consentement ouvert" du propriétaire des données était la seule option pour transférer des données à l'étranger. La publication d'un règlement sur les procédures et les principes applicables au transfert de données personnelles à l'étranger a permis de donner davantage d'indications. Un transfert transfrontière peut désormais avoir lieu avec le consentement explicite de la personne concernée, sur la base de critères d'adéquation relatifs au niveau de protection dans la juridiction où les données sont transférées ou sur la base de l'existence d'un engagement écrit de protection adéquate de la part des responsables du traitement des données en Turquie, dans le pays étranger concerné, et de l'autorisation de la Commission.	Plusieurs modes	Services Internet et autres services de réseau	Loi no 6698 sur la protection des données personnelles, article 9 Règlement sur les procédures et principes relatifs au transfert de données personnelles à l'étranger, Journal officiel, n° 32598 Adresse consultée: https://www.kvkk.gov.tr/Icerik/6649/Personal-Data-Protection-Law https://www.kvkk.gov.tr/Icerik/6642/Transfer-of-Personal-Data-Abroad https://kvkk.gov.tr/Icerik/7997/The-Procedures-And-Principles-For-The-Transfer-Of-Personal-Data-Abroad	Modification: 2 mars 2024 Publication: 10 juillet 2024	X
Uruguay					
Le gouvernement a lancé le Guichet unique des investissements, qui simplifie les services liés aux processus d'investissement et accroît la transparence.	Mode 3	Tous les secteurs	Guichet unique des investissements Adresse consultée: https://vui.gub.uy	28 novembre 2023	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
TÉLECOMMUNICATIONS/TIC/SERVICES AUDIOVISUELS					
Albanie					
Une nouvelle loi transpose dans la législation nationale le Code des communications électroniques de l'UE, qui vise à mettre en place un cadre réglementaire efficace pour le développement des réseaux et des services de télécommunications.	Plusieurs modes	Services de télécommunication	Nouvelle Loi sur les communications électroniques Source: Mission permanente de l'Albanie auprès de l'OMC	Adoption: 30 mai 2024	X
Argentine					
Le Président a abrogé le Décret d'urgence (DNU) n° 690, qui imposait des prix pour les services Internet, de téléphone et de télévision par câble. Cette modification, promulguée par le DNU n° 302/2024, vise à favoriser la concurrence et la libre fixation des prix dans le secteur des télécommunications. L'abrogation du DNU n° 690 et les modifications apportées à la Loi sur le numérique de l'Argentine permettent aux fournisseurs de services de fixer leurs prix.	Plusieurs modes	Services de télécommunication	DNU n° 302/2024 (article 48 de la Loi n° 27.078 de l'Argentine sur le numérique (modification)) Adresse consultée: https://www.argentina.gob.ar/normativa/nacional/decreto-302-2024-397955	Adoption: 10 avril 2024	X
Brésil					
Le gouvernement a approuvé deux lois visant à réglementer et à protéger le secteur audiovisuel local. La première loi (n° 5.497/19) reformule le contingent à l'écran pour les films brésiliens dans les cinémas, et la seconde loi (n° 3.696/23) impose une diffusion minimale d'œuvres audiovisuelles brésiliennes sur les chaînes de télévision payantes, les chaînes étrangères devant en diffuser au moins 3 heures et 30 minutes par semaine aux heures de grande écoute. En outre, les chaînes brésiliennes doivent diffuser 12 heures de contenu national par jour, dont 3 heures aux heures de grande écoute.	Divers modes	Services audiovisuels	Loi n° 5.497/19 sur le cinéma Loi n° 3.696/23 sur la télévision Adresse consultée: https://qpsaudiovisual.com/2024/01/18/brasil-sanciona-dos-leyes-de-cine-que-establecen-cuota-de-pantalla-y-exhibicion-obligatoria-en-tv-paga	Adoption: 16 janvier 2024	X
Canada					
La nouvelle Loi sur la diffusion continue en ligne modifie la Loi sur la radiodiffusion afin de préciser son application aux services de diffusion continue en ligne et à la demande. En vertu de cette Loi, les fournisseurs de services de diffusion continue en ligne doivent obtenir une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour exercer leurs activités au Canada et ils seront tenus de promouvoir les artistes et les industries créatives du pays.	Modes 1 et 3	Services audiovisuels	Loi sur la diffusion continue en ligne Instructions au CRTC (cadre réglementaire durable et équitable pour la radiodiffusion) Adresse consultée: https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/modernization-broadcasting-act.html	Sanction royale: 27 avril 2023 Publication: 14 novembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Chine					
<p>Le Ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT) de la Chine a lancé un programme pilote visant à assouplir les restrictions à la participation étrangère sur les services de télécommunications à valeur ajoutée pour l'informatique en nuage, y compris les centres de données Internet, les réseaux de distribution de contenus et les fournisseurs de services Internet.</p> <p>Ce programme permet la mise en place de services d'informatique en nuage à capital entièrement étranger dans certaines régions de Chine. Les investisseurs étrangers doivent obtenir un permis d'exploitation au titre du programme pilote auprès du MIIT et respecter les politiques locales, y compris les restrictions sur l'utilisation de l'infrastructure et les zones de couverture des services.</p>	Mode 3	Services de télécommunication	<p>Circulaire sur le programme pilote relatif à la poursuite de l'ouverture des services de télécommunications à valeur ajoutée à l'investissement étranger</p> <p>Adresse consultée: https://www.china-briefing.com/news/china-to-relax-foreign-ownership-limits-in-value-added-telecommunication-services </p>	Adoption: 8 avril 2024	X
Costa Rica					
<p>Une nouvelle résolution a été adoptée en vue d'établir les prescriptions minimales et les procédures relatives à l'approbation des contrats d'adhésion des opérateurs de télécommunications.</p>	Mode 3	Services de télécommunication	<p>Résolution n° RCS-234-2023</p> <p>Adresse consultée: RCS-234-2023 Guía de requisitos mínimos y procedimiento para la homologación de contratos de adhesión[95].pdf </p> <p>https://www.imprentanacional.go.cr/pub/2023/10/23/ALCA207_23_10_2023.pdf</p>	Entrée en vigueur: 23 octobre 2023	X
Hong Kong, Chine					
<p>Une nouvelle ordonnance permet aux opérateurs de réseaux mobiles à Hong Kong, Chine de mettre en place et d'entretenir des installations de communication mobile dans des espaces réservés au sein de bâtiments spécifiques (y compris des bâtiments commerciaux, industriels, résidentiels et hôteliers nouveaux et rénovés). Cette initiative a pour but d'étendre la couverture du réseau 5G de Hong Kong, Chine et de faciliter sa transformation en ville intelligente, en améliorant la connectivité et en permettant au grand public d'accéder sans heurts au réseau 5G.</p>	Mode 3	Services de télécommunication	<p>Ordonnance de 2024 sur les télécommunications (modification)</p> <p>Adresse consultée: https://www.legco.gov.hk/yr2024/english/ord/2024ord004-e.pdf </p>	Entrée en vigueur: 1 ^{er} octobre 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification	Source	Date	Vérifié par le Membre
Inde					
<p>Une nouvelle loi abroge les cadres législatifs existants de l'Inde tels que la Loi de 1885 sur la télégraphie, la Loi de 1933 sur la télégraphie sans fil et la Loi de 1950 sur la télégraphie par fil. Entre autres choses, la loi établit la mise aux enchères du spectre comme voie par défaut pour l'attribution du spectre, sauf dans certains cas tels que les fréquences par satellite, qui seront accordées par le biais d'une attribution administrative. Elle introduit également un mécanisme pour l'exercice du droit de passage lors de l'installation d'infrastructures de télécommunications sur des propriétés publiques et privées.</p>	<p>Plusieurs modes</p>	<p>Services de télécommunication</p>	<p>Loi de 2023 sur les télécommunications Adresse consultée: https://timesofindia.indiatimes.com/technology/tech-news/new-telecom-law-comes-into-effect-key-changes-in-licensing-sim-limits-and-more/articleshowprint/111303362.cms</p>	<p>Entrée en vigueur: 26 juin 2024</p>	
<p>La Loi introduit un système d'octroi de licences plus rationnel, qui exige des fournisseurs qu'ils obtiennent une autorisation du gouvernement central, s'éloignant ainsi de l'approche précédente fondée sur l'octroi de plusieurs licences. Elle permet également au gouvernement de contrôler les services de télécommunication en cas d'urgence pour des raisons telles que la sécurité nationale ou l'ordre public. Elle prévoit également un laboratoire de la réglementation pour promouvoir l'innovation et le déploiement de nouvelles technologies dans le secteur des télécommunications, limite le nombre de cartes SIM détenues par les particuliers à 9 (6 dans certaines régions), pénalise les opérateurs qui envoient des messages commerciaux non sollicités et donne au gouvernement le pouvoir d'autoriser l'installation d'infrastructures de télécommunication sur des propriétés privées lorsque cela s'avère nécessaire.</p>					
Pays-Bas					
<p>Le gouvernement a présenté une loi obligeant les fournisseurs de services de vidéo à la demande (VOD) dont le chiffre d'affaires dépasse 10 millions d'EUR à investir au moins 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans des contenus audiovisuels culturels néerlandais. Au moins 2,5% doivent être investis dans des films, séries et documentaires néerlandais. Cette mesure vise à soutenir les contenus locaux face à la grande quantité de contenus internationaux de vidéo à la demande. Les fournisseurs doivent déclarer leurs investissements à l'Autorité néerlandaise des médias chaque année, avec la possibilité d'exemptions sous certaines conditions.</p>	<p>Modes 1 et 3</p>	<p>Services audiovisuels</p>	<p>Loi (modifiée) sur les médias Adresse consultée: https://www.twobirds.com/en/insights/2024/netherlands/dutch-government-obliges-vod-providers-to-invest-in-dutch-cultural-content</p>	<p>Entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2024</p>	<p>X</p>

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Royaume d'Arabie saoudite					
Les autorités fiscales du Royaume ont publié des lignes directrices sur le traitement fiscal des redevances logicielles résultant de transactions transfrontières.	Mode 1	Services informatiques	<p>Lignes directrices pour l'imposition des redevances logicielles dans le cadre de la législation nationale relative à l'impôt sur le revenu</p> <p>Source: Mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'OMC</p>	Janvier 2024	X
Ukraine					
<p>Cette résolution approuve:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les exigences applicables aux fournisseurs de services d'identification électronique et de services de confiance électronique; - la procédure d'information de l'organisme réglementaire et des utilisateurs de services d'identification électronique et de services de confiance électronique à propos d'infractions à la règle de confidentialité et/ou l'intégrité de l'information; - la procédure de vérification des renseignements sur les personnes ayant reçu des moyens d'identification électronique ou des certificats de clé publique qualifiés à partir de données provenant de systèmes d'information et de registres électroniques publics; - la procédure relative à l'utilisation de pseudonymes par des personnes qui sont des utilisateurs de services d'identification électronique ou de services de confiance électronique; - la procédure de vérification de la capacité juridique civile, y compris civile, d'une personne morale ou d'un entrepreneur dans le cadre de la fourniture de services de confiance électroniques. 	Plusieurs modes	Services informatiques	<p>Résolution du Conseil des ministères de l'Ukraine n° 764: "Certaines questions relatives à l'identification électronique et aux services de confiance électronique" du 28 juin 2024</p> <p>Source: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N1170</p>	Entrée en vigueur: 10 juillet 2024	X
Ainsi, les exigences applicables aux fournisseurs de services d'identification électronique et de services de confiance électronique définissent les conditions organisationnelles, méthodologiques, techniques et technologiques, y compris les exigences en matière de sécurité et de protection de l'information, que doivent respecter les fournisseurs de services d'identification électronique et de services de confiance électronique (qualifiés et non qualifiés) et leurs différents points d'enregistrement pendant la prestation de ces services. En outre, les exigences précisent les qualifications des employés des fournisseurs de services de confiance. Les fournisseurs de services d'identification électronique doivent exercer leurs activités conformément aux normes relatives aux					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>technologies de l'information, à la sécurité de l'information, à la cybersécurité et à la protection de la confidentialité.</p> <p>Les exigences applicables aux employés des fournisseurs de services de confiance, leurs responsabilités et les procédures relatives à la génération et au stockage des clés personnelles du fournisseur de services de confiance sont déterminées conformément aux normes relatives aux signatures électroniques et aux infrastructures (ESI), ainsi qu'aux exigences de politique générale applicables aux fournisseurs de services de confiance.</p> <p>Les employés des fournisseurs de services de confiance doivent posséder les connaissances, l'expérience et les qualifications nécessaires pour fournir des services de confiance électroniques. Un administrateur de certification, un administrateur système ou un auditeur système peut être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en informatique, en sécurité de l'information ou en cybersécurité, et avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle dans ces domaines. Toute personne ayant des compétences en informatique peut exercer la fonction d'administrateur d'enregistrement. Un administrateur de sécurité doit avoir au moins trois ans d'expérience dans le domaine de la sécurité de l'information ou de la cybersécurité et remplir au moins l'une des conditions suivantes: être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en cybersécurité ou en sécurité de l'information; être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en technologie de l'information et avoir obtenu une certification en cybersécurité et en sécurité de l'information.</p> <p>Un fournisseur de services de confiance qualifié fournit des services de confiance électroniques qualifiés conformément aux exigences législatives dans le domaine des services de confiance électroniques, ainsi qu'aux règlements régissant le fonctionnement de ces prestataires.</p> <p>La liste des normes appliquées par les fournisseurs de services de confiance pendant leurs activités figure à l'Appendice des exigences applicables aux fournisseurs de services d'identification électronique et de services de confiance électronique.</p>					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Viet Nam					
<p>Le Viet Nam a adopté une nouvelle Loi sur les télécommunications, qui prévoit des obligations pour les fournisseurs de communications "par contournement", les centres de données et les services d'informatique en nuage. Aucune limite à la participation étrangère n'est imposée pour ces services. La nouvelle loi donne également aux opérateurs de télécommunication étrangers l'accès aux infrastructures publiques et elle permet aux opérateurs nationaux de partager leurs infrastructures avec des fournisseurs étrangers. La loi entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2024, mais certaines dispositions, notamment celles relatives aux services par contournement, aux services de centres de données et aux services d'informatique en nuage, entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2025.</p>	Plusieurs modes	Services de télécommunication	<p>Loi n° 24/2023/QH15 sur les télécommunications</p> <p>Adresse consultée: https://www.vietnam-briefing.com/news/vietnam-issues-draft-decree-regulating-foreign-telecom-service-providers.html/#:~:text=A%20recent%20Vietnam%20draft%20decree,decree%20is%20April%202022%202024</p>	Adoption: 24 novembre 2023	
SERVICES DE DISTRIBUTION					
Égypte					
<p>Une nouvelle mesure a modifié la Loi sur le registre des importateurs, en supprimant le critère relatif à la participation égyptienne minimale de 51% pour les sociétés exerçant des activités d'importation à des fins de commerce direct sur le marché intérieur égyptien et en autorisant les entités à capital entièrement étranger à exercer leurs activités dans des conditions spécifiques. La loi prévoit qu'à titre d'exception au premier paragraphe de la Clause (deuxième/E) de l'article 2) de la Loi n° 121 de 1982 relative au registre des importateurs, les sociétés par actions, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée ou les sociétés dont les actions ou les participations ne sont pas détenues par des Égyptiens ou sont détenues par eux à moins de 51% peuvent être enregistrées dans le registre des importateurs.</p> <p>Les critères à remplir pour obtenir une licence d'importation comprennent un capital minimum de 2 millions d'EGP et un chiffre d'affaires annuel minimum de 5 millions d'EGP. La période totale d'enregistrement ne doit pas dépasser 10 ans à compter de la date d'entrée en vigueur des dispositions de la présente loi et elle peut être prolongée pour une seule période, ne dépassant pas 10 ans, par une décision du Cabinet des ministres sur proposition du Ministre chargé du commerce extérieur. Les sociétés existantes dont la participation étrangère ne dépasse pas 49% disposent d'une licence de 5 ans qui peut être renouvelée pour une durée illimitée.</p>	Mode 3	Services de distribution	<p>Loi n° 173 de 2023</p> <p>Adresse consultée: https://insightplus.bakermckenzie.com/bm/international-commercial-trade/egypt-lifts-the-egyptian-ownership-requirement-for-importation-for-commercial-trading</p>	29 octobre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Éthiopie					
<p>Le Bureau d'investissement éthiopien a adopté une nouvelle mesure réglementant l'investissement étranger dans les secteurs de l'exportation, de l'importation, du commerce de gros et du commerce de détail, qui étaient auparavant réservés aux ressortissants nationaux. La Directive donne également des précisions sur les fonctions de facilitation et de réglementation des entités gouvernementales concernées.</p> <p>Les investisseurs étrangers peuvent participer, sous certaines conditions, au commerce d'exportation du café brut, du khat, des oléagineux, des légumineuses, des cuirs et peaux, des produits forestiers, de la volaille et du bétail achetés en Éthiopie. Par exemple, pour le commerce d'exportation de café brut, l'investisseur étranger doit avoir acheté à l'Éthiopie une moyenne d'au moins 10 millions d'USD de café brut par an au cours des trois dernières années consécutives et s'engager à exporter au moins 10 millions d'USD de ce produit au cours de l'année d'autorisation.</p> <p>En ce qui concerne le commerce d'importation, tout investisseur étranger peut exercer des activités dans des domaines précédemment réservés aux investisseurs nationaux, à l'exception des engrains et des produits pétroliers. En ce qui concerne le commerce de gros, toute société étrangère peut investir dans tous les secteurs, à l'exception du commerce de gros d'engrais.</p>	Mode 3	Services de distribution	<p>Directive n° 1001/2024</p> <p>Adresse consultée: https://lawethiopiacomment.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/04/1001_directive_to_regulate_foreign_investors_participation_in_restricted.pdf</p>	Entrée en vigueur: 18 avril 2024	
SERVICES D'ÉDUCATION					
Costa Rica					
<p>Un nouveau règlement établit les prescriptions et les procédures devant être respectées par les fournisseurs nationaux et internationaux de services de formation continue dans le domaine de la nutrition pour être accrédités.</p>	Plusieurs modes	Services d'enseignement supérieur	<p>Règlement n° 30 du Collège des professionnels de la nutrition concernant l'accréditation professionnelle et à la rectification</p> <p>Adresse consultée: http://www.pqrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normativa/Normas/nrm_texto_completo.aspx?param1=NRTC&nValor1=1&nValor2=100969&nValor3=138699&strTipM=TC</p>	Entrée en vigueur: 11 décembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Un nouveau règlement identifie les prescriptions et les procédures devant être respectées par les fournisseurs de services de formation continue dans le domaine de l'odontologie pour être accrédités.	Plusieurs modes	Services d'enseignement supérieur	Règlement relatif au renouvellement de la certification professionnelle en odontologie Adresse consultée: http://www.pgrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normal/Normas/nrm_texto_completo.aspx?param1=NRTC&nValor1=1&nValor2=87913&nValor3=139211&strTipM=TC	Entrée en vigueur: 16 janvier 2024	X
Émirats arabes unis					
Le Ministère des ressources humaines et de l'émiratisation et le Ministère de l'éducation ont mis en place un permis de travail pour les enseignants privés, qui leur permet d'enseigner à des particuliers et à des groupes. Ils peuvent enseigner en personne ou en ligne, y compris depuis leur pays d'origine, à condition d'être titulaires d'un permis de séjour valide aux Émirats arabes unis. Le permis est valide deux ans. Auparavant, l'enseignement privé en dehors d'un établissement n'était pas autorisé.	Modes 1 et 4	Services d'éducation	Adresse consultée: https://www.clydeco.com/en/insights/2024/01/private-teacher-work-permit	Décembre 2023	
SERVICES FINANCIERS					
Albanie					
Une nouvelle loi a été adoptée; elle est pour l'essentiel alignée sur la Directive 2016/2341/CE "concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle" (IOPR II). La loi régit, entre autres, l'octroi de licences et l'activité des sociétés de gestion de fonds de pension privés, la création et le fonctionnement des fonds de pension à capital variable et des fonds de pension à capital fixe à cotisations déterminées, l'octroi de licences et l'activité des dépositaires de fonds de pension privés; la surveillance de la société de gestion, des fonds de pension privés, du dépositaire de fonds de pension privés et d'autres entités de même nature, les activités transfrontières menées par les sociétés de gestion proposant des fonds de pension à capital fixe.	Modes 1 et 3	Services d'assurance	Loi n° 76/2023 "sur les fonds de pension privés" Source: Mission permanente de l'Albanie auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 6 novembre 2023	X
Après l'entrée en vigueur de cette loi, des règlements subséquents ont été approuvés par le Conseil de l'AFSA, dont le Règlement n° 1 du 31-01-2024 "sur les licences et prévoyant des règles additionnelles sur l'octroi de licences pour les sociétés de gestion des fonds de pension privés et les dépositaires de fonds de pension privés établis dans la République d'Albanie".					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
					Bangladesh
Le Parlement a adopté une nouvelle loi visant à renforcer les réserves en devises du pays et à attirer l'investissement étranger direct. Les non-résidents ou les entités étrangères sont autorisés à ouvrir des comptes bancaires offshore après avoir obtenu une licence auprès de la Banque du Bangladesh, et ceux qui ont déjà une licence n'ont pas besoin d'en demander une nouvelle. Seules les banques agréées présentes au Bangladesh sont autorisées à exercer des activités bancaires offshore. Les transactions bancaires offshore peuvent être effectuées en dollars américains, en livres sterling, en euros, en yen japonais et en yuan chinois.	Plusieurs modes	Services bancaires et autres services financiers	Loi de 2024 sur les activités bancaires offshore Adresse consultée: https://www.vdb-loi.com/bd_publications/boosting-foreign-investment-bangladesh-offshore-banking-act-2024-unveiled/	Entrée en vigueur: 5 mars 2024	
Le Règlement de la Commission des Services Financiers (licences) définit de nouveaux critères, y compris des exigences de fonds propres et des prescriptions en matière d'établissement local, pour les entités souhaitant obtenir une licence pour exercer des activités au Belize. Les personnes suivantes peuvent obtenir une licence: a) les professionnels indépendants qui satisfont aux critères d'honorabilité et de compétence; b) une société enregistrée en vertu de la Loi sur les sociétés du Belize en tant que banque telle que définie par la Loi sur les banques et les institutions financières nationales, à condition que cette banque ait demandé et reçu un avis de non-objection de la part de la Banque centrale du Belize à sa demande de licence au titre de ce Règlement; ou c) toute autre société ou personne morale enregistrée en vertu de la Loi sur les sociétés du Belize, dont la direction possède les connaissances et l'expertise requises pour l'activité à exercer et dont la présence physique au Belize est compatible avec le type d'activité pour lequel une licence est demandée, conformément à la Loi sur la substance économique et ses règlements d'application.	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	Règlements de la Commission des services financiers (licences) Adresse consultée: https://www.nationalassembly.gov.bz/wp-content/uploads/2023/11/SI-No.-120-of-2023-Financial-Services-Commission-licensing-Regulations-2023.pdf	4 novembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Une nouvelle mesure a été introduite, en vue de réglementer l'octroi de licences pour les participants au système national de paiement. Les titulaires de licence sont tenus de fournir les services suivants: <ul style="list-style-type: none"> • un service d'envoi de fonds; • de la monnaie électronique; • un transfert électronique de fonds, y compris i) les transferts aux points de vente; ii) les transactions aux guichets automatiques bancaires; iii) les transferts effectués par instruments téléphoniques, y compris les téléphones mobiles; iv) les transactions par la télévision, Internet et d'autres types de communication; et v) les transferts par cartes de crédit et de débit. 	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	Règlement de 2024 sur le système national de paiement Adresse consultée: https://www.nationalassembly.gov.bz/wp-content/uploads/2024/03/SI-No.-29-of-2024-National-Payment-System-Regulations-2024.pdf	10 février 2024	X
Émirats arabes unis					
Une nouvelle mesure a été introduite, permettant aux sociétés étrangères d'exercer des activités d'assurance en tant que sociétés par actions à capital entièrement étranger ou en tant que succursales. L'article 12 (Assurance auprès d'une compagnie étrangère) dispose que i) les services de courtage en assurance ne peuvent être fournis que par des fournisseurs agréés (et par conséquent établis); ii) la réassurance peut être librement contractée sur une base transfrontières; iii) la fourniture transfrontières d'assurance n'est pas autorisée, sauf si la couverture n'est pas disponible sur le marché intérieur.	Modes 1 et 3	Services d'assurance	Décret-loi fédéral n° 48 de 2023 régissant l'activité d'assurance Adresse consultée: https://uaelegislation.gov.ae/en/legislations/2148/download	Entrée en vigueur: 30 novembre 2023	
La nouvelle Loi sur les assurances abroge la précédente Loi sur les assurances (2007). Toutes les personnes visées par les dispositions de la nouvelle Loi sur les assurances avaient jusqu'au 29 mai 2024 pour s'y conformer.	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	Loi sur les actifs numériques - Loi n° 2 de 2024 du DIFC Adresses consultées: digital assets law 2 of 2024.pdf https://www.nortonrosefulbright.com/en/knowledge/publications/1b120196/the-difc-announces-new-digital-assets-law-2024	Entrée en vigueur: 8 mars 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>Un nouveau cadre régissant la promotion des fonds étrangers auprès des petits porteurs aux Émirats arabes unis (É.A.U.) a été introduit. Ce cadre avait été mis en place par l'Autorité des valeurs mobilières et des matières premières (SCA) des É.A.U. en janvier 2023. D'une manière générale, le nouveau cadre empêche les fonds étrangers d'être commercialisés à l'intérieur des frontières auprès des petits porteurs aux É.A.U. La promotion de fonds étrangers auprès des investisseurs professionnels n'est pas affectée par ce nouveau cadre réglementaire.</p> <p>Les fonds étrangers et les gestionnaires d'actifs étrangers peuvent soit établir un fonds public onshore dans les É.A.U., ce qui nécessite une société de gestion agréée par la SCA et présente dans le pays, soit établir un fonds dans les zones franches financières de l'Abu Dhabi Global Market (ADGM) et du Centre financier international de Doubaï (DIFC), qui ne font pas partie du marché onshore des É.A.U., et "passeporter" le fonds aux É.A.U. Les fonds établis dans les zones franches financières de l'ADGM ou du DIFC doivent désigner un dépositaire agréé par la SCA pour être "passeportés".</p>	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Décision n° 4/RM/2023 de l'Autorité des valeurs mobilières et des matières premières</p> <p>Adresses consultées: Chairman of the Authority's Board of Directors' Resolution No. (04_R.M.) of 2023 concerning Status Regularization Mechanisms to promote foreign fund units in the State.pdf https://www.simmons-simmons.com/en/publications/cluquef6t00_00uaxsj1f4anhr/promotion-of-foreign-funds-to-uae-retail-investors-what-s-next-</p>	Entrée en vigueur: 1 ^{er} avril 2024	
<p>Une nouvelle mesure a modifié le Règlement n° 2 de 1996 concernant la perception de l'impôt auprès des succursales de banques étrangères dans l'Émirat de Doubaï, à l'exception de celles qui opèrent dans le Centre financier international de Doubaï. Lorsque les banques étrangères sont imposées en vertu de la Loi des Émirats arabes unis relative à l'impôt sur les sociétés, les impôts qu'elles paient à Doubaï sont déduits. La nouvelle loi abroge la législation existante régissant l'imposition des succursales de banques étrangères opérant dans l'Émirat de Doubaï, qui était en vigueur depuis 1996. Cette nouvelle législation devrait permettre de répondre aux inquiétudes concernant l'augmentation potentielle de la charge fiscale des succursales de banques étrangères opérant à Doubaï, suite à l'introduction de l'impôt sur les sociétés des É.A.U. à compter du 1^{er} juin 2023.</p>	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Loi n° 1 de 2024 portant modification du Règlement n° 2 de 1996</p> <p>Source: Mission des Émirats arabes unis auprès de l'OMC</p>	Promulgation: 7 mars 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
					Indonésie
Un nouveau règlement sur l'octroi de licences pour l'assurance, la réassurance et les courtiers d'assurance/de réassurance a été publié. Il instaure une nouvelle exigence concernant les entités étrangères qui souhaitent se qualifier en tant qu'actionnaires d'un assureur indonésien ou d'une société mère d'un assureur indonésien. Pour être admissible, une entité étrangère doit désormais avoir au moins une notation "A" ou équivalente de la part d'une agence de notation internationalement reconnue. Cela s'ajoute aux critères précédents qui exigent que les actionnaires étrangers d'assureurs indonésiens: i) proposent des services d'assurance analogues, et ii) disposent de capitaux propres représentant au moins 5 fois la taille de leur participation directe dans la compagnie d'assurance indonésienne au moment de l'établissement et de toute modification ultérieure de propriété de la compagnie d'assurance indonésienne.	Mode 3	Services d'assurance	Règlement n° 23 de 2023 de l'Autorité des services financiers (OJK) sur l'octroi de licences pour les services et les compagnies d'assurance, les compagnies d'assurance conformes à la charia, les compagnies de réassurance, et les compagnies de réassurance conformes à la charia Source: Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'OMC	10 janvier 2024	X
Fin 2023, l'Autorité des services financiers (OJK) de l'Indonésie a publié 4 règlements (POJK) applicables au secteur de l'assurance et des fonds de pension.	Mode 3	Services d'assurance	Règlement POJK n° 20 de 2023 sur les produits d'assurance liés au crédit et au financement conformes à la charia, et les produits de cautionnement ou les produits de cautionnement conformes à la charia Règlement POJK n° 23 de 2023 sur l'octroi de licences pour les services et les compagnies d'assurance, les compagnies d'assurance conformes à la charia, les compagnies de réassurance et les compagnies de réassurance conformes à la charia Règlement POJK n° 24 de 2023 sur l'octroi de licences pour les services et compagnies de courtage en assurance, les compagnies de courtage en réassurance, et les cabinets d'expertise pour les assurances Règlement POJK n° 27 de 2023 sur la mise en place d'activités relatives aux fonds de pension Adresse consultée:	Entrée en vigueur: 14 février 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
			https://www.ojk.go.id/iru/policy/detailpolicy/11917/ojk-issues-four-regulations-to-achieve-transformation-of-insurance-and-pension-fund-industry		
Nouvelle-Zélande					
<p>La Loi de 2021 sur les infrastructures du marché financier (Loi IMF) établit un cadre réglementaire renforcé pour les infrastructures du marché financier. La Loi IMF donne à l'organisme de réglementation (la RBNZ et la FMA, qui agissent conjointement, sauf pour les systèmes de paiement proprement dits que la RBNZ est la seule à réglementer) le pouvoir de fixer des normes juridiquement contraignantes pour les infrastructures du marché financier désignées par la Loi IMF et le pouvoir de superviser les règles et les plans d'urgence des infrastructures du marché financier désignées.</p> <p>a. Les infrastructures du marché financier désignées sont les infrastructures désignées comme étant d'importance systémique ou celles qui optent pour le régime établi par la Loi IMF.</p> <p>b. L'organisme de réglementation prévoit de mettre en œuvre les principes internationaux du CPIM et de l'OICV relatifs aux infrastructures des marchés financiers sous forme de normes juridiquement contraignantes en Nouvelle-Zélande. Les normes proposées seront adaptées au système juridique et à l'environnement des activités de la Nouvelle-Zélande.</p> <p>c. Dans le cadre des normes proposées, si les acteurs des infrastructures du marché financier domiciliés dans d'autres territoires remplissent certaines conditions, ils n'auront pas besoin de se conformer à la majorité des normes proposées, et l'organisme de réglementation s'appuiera alors sur le régime réglementaire du territoire d'origine.</p> <p>La Loi IMF confère également à l'organisme de réglementation un ensemble actualisé d'outils de surveillance et d'application de la loi et des pouvoirs de gestion de crise en cas de difficultés d'une infrastructure du marché financier d'importance systémique.</p>	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Loi de 2021 sur les infrastructures du marché financier</p> <p>Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1143</p>	1 ^{er} mars 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>La Banque centrale des Philippines (BSP) a approuvé le règlement portant sur l'adoption des Lignes directrices relatives à la taxinomie des Philippines en matière de financement durable, qui fournissent des orientations de haut niveau pour déterminer le caractère écologique d'un investissement. La taxinomie se concentre sur deux objectifs environnementaux, à savoir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Les prochaines versions porteront sur la biodiversité et l'économie circulaire.</p> <p>La taxinomie utilise le système des feux tricolores, c'est-à-dire "vert", "orange" et "rouge" pour classer une activité. La BSP prévoit une période d'observation jusqu'à la fin de l'année 2024 afin de donner aux banques suffisamment de temps pour se familiariser avec les principes des Lignes directrices relatives à la taxinomie en matière de financement durable et pour les comprendre. Au cours de cette période, des essais pilotes seront menés en partenariat avec le secteur. Les résultats de ces essais contribueront également l'élaboration de renseignements supplémentaires sur l'utilisation de la taxinomie.</p> <p>La taxinomie locale a été élaborée par la BSP, la Commission des opérations de bourse (SEC) et la Commission de l'assurance sous les auspices du Forum du secteur financier. Elle met également en œuvre l'une des recommandations de la feuille de route des Philippines sur le financement durable, publiée par le Groupe de travail technique interinstitutions sur le financement durable (ou Groupe vert) en octobre 2021.</p>	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Circulaire n° 1187 concernant les Lignes directrices relatives à la taxinomie des Philippines en matière de financement durable</p> <p>Circulaire n° 5 de la SEC – Lignes directrices relatives à la taxinomie des Philippines en matière de financement durable</p> <p>Adresse consultée: https://www.bsp.gov.ph/Regulations/Issuances/2024/1187.pdf</p> <p>https://www.sec.gov.ph/mc-2024/sec-mc-no-05-series-of-2024/#qsc.tab=0</p>	21 février 2024 23 février 2024	X
<p>Le 29 mai 2024, la Banque centrale des Philippines (BSP) a modifié le règlement régissant les activités liées aux produits dérivés des banques au titre de l'article 613 du MORB ainsi que des quasi-banques et des sociétés de fiducie au titre de l'article 613-Q du MORNIFI. Les modifications concernent des ajouts à la définition des termes, les activités liées aux produits dérivés généralement autorisées que les banques universelles et les banques commerciales peuvent effectuer, ainsi que les activités liées aux produits dérivés qui nécessitent une notification de la BSP.</p> <p>Les principales modifications portent sur l'actualisation des définitions des produits financiers dérivés, tels que les contrats d'échange sur risque de crédit et les contrats d'échange sur le</p>	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Résolution n° 552 de la Banque centrale des Philippines (BSP)</p> <p>Adresse consultée: https://www.bsp.gov.ph/Regulations/Issuances/2024/1194.pdf</p>	Entrée en vigueur: 29 mai 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
rendement total, ainsi que sur les dispositions relatives aux options sur devises, aux échanges financiers, et aux produits structurés. Le règlement précise les activités liées aux produits dérivés que les banques et les services fiduciaires peuvent entreprendre sans autorisation préalable et il indique les activités nécessitant une notification à la Banque centrale des Philippines (BSP), telles que les nouvelles variantes ou combinaisons de contrats de produits dérivés. Ces modifications visent à améliorer la transparence, la surveillance et la gestion des risques des activités liées aux produits dérivés dans le secteur bancaire et financier des Philippines.					
République bolivarienne du Venezuela					
La Direction des établissements du secteur bancaire (Sudeban) a publié une nouvelle mesure interdisant le transfert hors du territoire vénézuélien des centres de calcul et des bases de données utilisés pour les données des utilisateurs financiers. Les nouvelles règles exigent par ailleurs que les fournisseurs de services financiers passent des contrats avec des fournisseurs de services d'informatique en nuage opérant strictement à l'intérieur des frontières nationales.	Modes 1 et 2	Services financiers	Adresse consultée: https://es.cointelegraph.com/news/regulating-cloud-computing-in-venezuelan-banks	Adoption: 29 décembre 2023	
Une nouvelle loi établit un cadre pour les activités d'assurance dans le pays, y compris concernant l'autorisation, la réglementation, l'exploitation, le contrôle, la supervision et la surveillance des entreprises et institutions concernées, y compris toutes les opérations des sociétés étrangères.	Tous les modes	Services d'assurance	Loi de réforme de l'activité d'assurance Adresse consultée: https://www.hklaw.com/-/media/files/insights/publications/2024/01/venezuelanewlawoninsuranceen.pdf?rev=f5866802a7fe4a8cbe42922f59366bcd&hash=4AF5E69567D2713A6D38A9CB4BF4B0EA	19 février 2024	
Royaume d'Arabie saoudite					
Le Conseil d'administration de l'Autorité du marché des capitaux a publié une résolution portant approbation des instructions sur l'offre de certificats d'apports immobiliers, de la modification apportée aux règles relatives à l'offre de valeurs mobilières et aux obligations permanentes et de la modification apportée au glossaire des termes employés dans les règles et règlements de l'Autorité du marché des capitaux.	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	Publication de l'Autorité du marché des capitaux Adresse consultée: https://cma.org.sa/en/Market/NEWS/Page/CMA_N_3488.aspx	Entrée en vigueur: 14 février 2024	X
L'offre de certificats d'apports immobiliers doit être réalisée par l'intermédiaire d'un établissement du marché des capitaux agréé (y compris étranger) autorisé à exercer des activités d'organisation. L'offre doit être faite dans le cadre de placements privés ou d'offres publiques. Dans le cas d'un placement privé, les destinataires de l'offre doivent être des					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
clients institutionnels et agréés. Si le placement privé est offert à des clients particuliers, il doit être limité à 100 destinataires au maximum et le montant pouvant être versé au destinataire par les investisseurs de la catégorie des clients particuliers ne doit pas dépasser 200 000 riyals saoudiens. Les fonds provenant de l'offre de certificats d'apports immobiliers ne doivent pas dépasser 100 millions de SAR.					
Suisse					
<p>Les modifications de la loi et de son ordonnance d'exécution contiennent de nouvelles règles visant notamment à renforcer la protection des assurés, ainsi que la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur.</p> <p>En cas d'insolvabilité, une entreprise d'assurance doit être assainie plutôt que liquidée obligatoirement, comme le droit le prévoyait avant l'entrée en vigueur de la modification. Cette possibilité permet de tenir compte des intérêts des preneurs d'assurance en cas de crise.</p>	Mode 3	Services d'assurance	<p>Modification de la loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (RS 961.01)</p> <p>Modification de l'Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (RS 961.011)</p> <p>Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1160</p>	1 ^{er} janvier 2024	X
<p>La modification introduit un nouveau système de catégorisation des clients. Ce système permet aux entreprises d'assurance de bénéficier d'un allégement des obligations prudentielles, notamment si elles n'ont pour partenaires contractuels que des clients professionnels ne nécessitant pas de protection particulière. De plus, les entreprises qui ont un modèle économique particulièrement innovant et porteur peuvent même être entièrement ou partiellement libérées de la surveillance, à condition que la protection des assurés n'en soit pas affectée.</p>					
<p>La modification de la loi renforce les règles de comportement applicables aux intermédiaires d'assurance. Tous les intermédiaires d'assurance doivent acquérir les compétences et connaissances nécessaires à leur activité et en apporter la preuve. Seuls les intermédiaires d'assurance non liés à une entreprise d'assurance doivent figurer au registre public de l'autorité de surveillance. Ils doivent en particulier informer des indemnités reçues de la part d'entreprises d'assurance.</p>					
<p>La modification de la loi soumet en outre les produits d'assurance présentant les caractéristiques d'un placement aux prescriptions relatives à l'obligation d'établir une feuille d'information de base (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026).</p>					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>La modification de la loi – et son ordonnance d'exécution – introduit une nouvelle catégorie de fonds de placements collectifs de capitaux réservée aux investisseurs qualifiés (Limited Qualified Investor Fund, L-QIF). Elle vise notamment à faciliter la mise sur le marché de produits innovants.</p> <p>Ce type de fonds n'est soumis ni à l'approbation ni à l'autorisation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et n'est pas contrôlé par cette dernière. Le fonds doit cependant être géré par une institution agréée et contrôlée par la FINMA, généralement une société de gestion de fonds (administration et gestion de portefeuille).</p>	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Modification de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux (RS 951.31)</p> <p>Modification de l'ordonnance du 22 novembre 2006 sur les placements collectifs de capitaux (RS 951.311)</p> <p>Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1161</p>	1 ^{er} mars 2024	X
Tanzanie					
<p>La Banque de Tanzanie a publié un nouveau règlement portant abrogation du Règlement de 2019 sur le contrôle des changes (bureaux de change). Trois catégories de licences sont introduites:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bureaux de change de classe A peuvent être détenus par des étrangers et sont autorisés à ouvrir des succursales dans l'ensemble du pays. Le capital minimum requis pour les bureaux de change étrangers (1 milliard de TZS) est supérieur à celui requis pour les bureaux nationaux (500 millions de TZS). - Les bureaux de change de classe B sont limités à la participation nationale et ne sont pas autorisés à ouvrir des succursales. - Les bureaux de change de classe C peuvent être établis dans n'importe quel hôtel trois étoiles, les licences étant délivrées à un hôtel ou à un hôtelier, et ne sont soumis à aucune prescription en matière de capital minimum. 	Mode 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Avis du gouvernement n° 730 de 2023 sur le Règlement sur les bureaux de change</p> <p>Adresse consultée: https://www.ensafrica.com/news/detail/722/africa-business-in-brief</p>	Publication: 6 octobre 2023	
Ukraine					
<p>La Loi apporte des modifications à la Loi de l'Ukraine sur le régime de licences de certaines activités économiques, en précisant que l'octroi de licences pour des activités professionnelles sur les marchés des capitaux et les marchés organisés de marchandises est effectuée conformément à la Loi de l'Ukraine sur la réglementation par l'État des marchés des capitaux et des marchés organisés de marchandises et à la Loi de l'Ukraine sur les marchés des capitaux et les marchés organisés de marchandises.</p> <p>La Loi modifie la Loi de l'Ukraine sur les marchés des capitaux et les marchés organisés de marchandises en élargissant les</p>	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Loi de l'Ukraine n° 3585-IX du 22 février 2024 portant modification de la Loi de l'Ukraine sur la réglementation par l'État des marchés des capitaux et des marchés organisés de marchandises et certains autres actes législatifs de l'Ukraine concernant l'amélioration de la réglementation et la surveillance par l'État des marchés des capitaux et des marchés organisés de marchandises de base organisés et de certains autres textes législatifs de l'Ukraine sur l'amélioration de</p>	27 avril 2024, à l'exception de certains paragraphes	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
<p>motifs d'annulation et en définissant des motifs de suspension en ce qui concerne les licences autorisant certains types d'activités sur les marchés des capitaux et les marchés organisés de marchandises, ainsi qu'en énonçant des exigences relatives aux employés des professionnels intervenant sur les marchés des capitaux et les marchés organisés de marchandises.</p>			<p>la réglementation et du contrôle par l'Etat des marchés des capitaux et des marchés des produits de base.</p> <p>Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1163</p>		
<p>La Loi modifie la Loi de l'Ukraine sur les bourses de commerce en précisant que les activités professionnelles relatives à l'organisation d'échanges de produits sur les bourses de commerce ainsi que la conclusion de contrats de produits dérivés sur les bourses de commerce ont lieu exclusivement via les bourses de commerce sur la base des licences octroyées par la Commission nationale des valeurs mobilières et de la bourse.</p>					
<p>La Loi prévoit également qu'une personne morale enregistrée sur le territoire temporairement occupé de l'Ukraine n'est pas autorisée à agir en tant que professionnel intervenant sur les marchés des capitaux ou sur une bourse de commerce.</p>					
<p>La Commission nationale des valeurs mobilières et de la bourse a approuvé les conditions d'octroi de licences pour les activités professionnelles sur les marchés de capitaux (commerce d'instruments financiers) (ci-après dénommées conditions d'octroi de licences) au moyen de sa Décision n° 208 du 21 février 2024.</p>	Modes 1 et 3	Services bancaires et autres services financiers	<p>Décision n° 208 du 21 février 2024 de la Commission nationale des valeurs mobilières et de la bourse portant approbation des conditions d'octroi de licences pour les activités professionnelles sur les marchés de capitaux – Commerce d'instruments financiers</p> <p>Document consulté: Notification au titre de l'article III:3 de l'AGCS, S/C/N/1166</p>	2 avril 2024	X
<p>Ces conditions d'octroi de licences établissent les exigences obligatoires concernant l'obtention d'une licence permettant de mener les différents types d'activités relatives aux instruments financiers et l'exercice de ces activités sur les marchés de capitaux, la liste des documents devant être présentés par le demandeur en vue d'obtenir une licence, les particularités des combinaisons de types d'activités relatives aux instruments financiers, entre elles et avec d'autres types d'activités, y compris les activités professionnelles sur les marchés de capitaux et les marchés organisés de marchandises, ainsi que l'exercice d'activités professionnelles de commerce d'instruments financiers.</p>					
<p>Les conditions d'octroi de licences couvrent les types d'activités de commerce d'instruments financiers suivantes: activités de sous-courtage; activités de courtage; activités de négociation;</p>					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
activités de gestion de portefeuille d'instruments financiers; conseil en investissement; activités de souscription et/ou de placement avec garantie; activités de placement sans garantie.					
Les conditions d'octroi de licences ont été élaborées afin d'aligner le cadre réglementaire avec les exigences de la législation dans ce domaine ainsi que de mettre en œuvre la législation de l'UE.					
Union européenne					
Un nouveau règlement européen va modifier la manière dont les banques de pays non membres de l'UE (y compris l'EEE) proposent des services transfrontières aux clients de l'UE. A partir de janvier 2027, ces institutions devront exercer leurs activités par l'intermédiaire de succursales titulaires d'une licence locale pour fournir des services bancaires de base tels que les dépôts et les prêts. Auparavant, les lois nationales régissaient les services bancaires transfrontières dans l'UE, ce qui entraînait des exigences variées.	Plusieurs modes	Services bancaires et autres services financiers	Révisions de la Directive sur les exigences de fonds propres (CRD VI) et du Règlement (CRR3) Adresses consultées: Amendments to banking capital requirements legislation https://www.aoshearman.com/en/insights/new-licensing-requirements-for-cross-border-lending-into-europe	Publication: 19 juin 2024	
Les nouvelles règles s'appliquent aux banques et aux grandes entreprises d'investissement, mais elles exemptent les services interbancaires et intragroupe, ainsi que la sollicitation inversée. Les États membres doivent intégrer ces modifications d'ici janvier 2026, les contrats conclus avant juillet 2026 restant valides. Les prêts transfrontières seront considérablement restreints, sauf s'ils sont effectués par l'intermédiaire d'une succursale titulaire d'une licence.					
SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES					
Afrique du Sud					
Le Département de l'intérieur a élargi la liste des compétences critiques à deux professions de santé appartenant à la catégorie des médecins spécialistes: les vétérinaires et les infirmiers vétérinaires.	Mode 4	Services d'ingénierie Services vétérinaires	Bulletin des règlements n° 11628 Adresse consultée: https://resources.envoyglobal.com/global-news-alerts/south-africa-expanded-critical-skills-list	Entrée en vigueur: 3 octobre 2023	
Les ingénieurs titulaires d'un diplôme pertinent ou d'une expérience équivalente ont également été ajoutés à la liste. Ils doivent être enregistrés auprès d'un organisme, d'un conseil ou d'un comité professionnel pertinent reconnu par l'Autorité sud-africaine des qualifications, et être supervisés par une organisation nationale agréée.					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Belize					
Le règlement prévoit de nouvelles règles pour l'octroi, la modification, le renouvellement, la suspension et l'annulation des licences accordées aux personnes exerçant des activités de production, de transport, de distribution ou de fourniture d'électricité au Belize.	Mode 3	Services de transport d'électricité	Règlement de 2024 sur les licences et les autorisations dans le secteur de l'électricité Adresse consultée: https://www.nationalassembly.gov.bz/wp-content/uploads/2024/04/SI-No.-39-of-2024-Electricity-Licensing-And-Consent-Regulations-2024.pdf	2 mars 2024	X
Fédération de Russie					
Une nouvelle loi a été adoptée, interdisant la publication d'annonces publicitaires dans des ressources identifiées comme des "agents étrangers" et la publicité pour ces ressources dans les médias russes. Les agents étrangers sont définis comme des personnes ou entités sous influence étrangère exerçant des activités telles que la diffusion d'informations.	Modes 1 et 3	Services de publicité	Loi n° 42-FZ Adresse consultée: https://www.pgplaw.com/analytics-and-brochures/alerts/prinyat-zakon-o-zaprete-razmeshcheniya-reklamy-na-resursakh-nostrannykh-agentov	Entrée en vigueur: 28 février 2024	
Nouvelle-Zélande					
En vertu de la Loi de 2005 sur l'investissement étranger, le gouvernement a simplifié l'investissement étranger dans les projets de construction destinés à la location par le biais d'une directive contraignante à l'autorité de réglementation. La directive énonce des mises à jour provisoires pour Information foncière Nouvelle-Zélande (LINZ) visant à réduire les obstacles pour les investisseurs étrangers. Elle clarifie l'application du "critère des avantages pour la Nouvelle-Zélande" et du "critère de l'augmentation du nombre de logements". La directive encourage l'approbation par LINZ de l'investissement étranger dans les projets de construction destinés à la location, y compris les projets déjà existants présentant des avantages pour la Nouvelle-Zélande.	Mode 3	Services immobiliers	Directive ministérielle au Bureau de l'investissement étranger Adresse consultée: https://www.treasury.govt.nz/sites/default/files/2024-06/ministerial-directive-letter-build-to-rent-apr24.pdf	Publication: 4 avril 2024	X
République tchèque					
Une nouvelle mesure exige la notification de toute acquisition directe ou indirecte de 10% ou plus des parts d'une infrastructure énergétique essentielle, quelle que soit la nationalité de l'investisseur. Elle s'applique également lorsque l'acquisition de parts confère un niveau de contrôle sur les processus décisionnels, tels qu'un siège au conseil d'administration ou l'accès à des renseignements sensibles affectant la sécurité du secteur énergétique.	Mode 3	Services relatifs à l'énergie	Loi sur l'énergie Adresse consultée: https://www.schoenherr.eu/content/new-notification-obligation-for-czech-energy-sector-transactions	Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Il existe une notification préalable à la transaction assortie d'un délai suspensif jusqu'à l'autorisation. Le gouvernement a le droit d'acquérir les parts ou les actifs à un prix standard si l'acquisition est interdite.					
SERVICES DE CONSTRUCTION					
Seychelles					
Une nouvelle loi charge le Conseil seychellois des professionnels de la construction de superviser l'enregistrement, l'examen des qualifications et la conduite des professionnels de la construction. Elle énonce les catégories d'enregistrement – professionnels, diplômés et entreprises – avec des prescriptions spécifiques en matière de qualifications. La loi vise des services tels que les services d'architecture, d'ingénierie et de prospection, les travaux mineurs étant exemptés de certaines réglementations.	Mode 4	Services de construction	Loi de 2022 sur le Conseil des professionnels de la construction Adresse consultée: https://seylili.org/akn/sc/act/2022/26/eng@2022-12-12	Entrée en vigueur: 4 décembre 2023	X
SERVICES DE SANTÉ					
Allemagne					
De nouvelles règles relatives au traitement des données de santé par le biais de services d'informatique en nuage ont été adoptées, imposant que les données de santé et de sécurité sociale soient traitées en Allemagne, dans l'Espace économique européen ou dans des pays tiers qui ont reçu une décision d'adéquation de la Commission européenne. Les entreprises de traitement des données doivent être établies en Allemagne. Les nouvelles règles ne reconnaissent pas les clauses contractuelles types ou les règles d'entreprise contraignantes de l'UE comme garanties pour les services d'informatique en nuage lorsque les données sont traitées dans des pays n'ayant pas reçu de décision d'adéquation.	Plusieurs modes	Services de santé	Code de la sécurité sociale (SGB) livre cinq (V) – assurance-maladie obligatoire, section 393 Adresse consultée: https://www.wdenis.eu/news/germany-tightens-control-of-cloud-computing-in-healthcare	Entrée en vigueur: 1 ^{er} juillet 2024	
Canada					
Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris des mesures importantes pour soutenir le personnel de la santé. Ils ont facilité la venue des professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE) au Canada en recourant à la sélection par catégorie et mis en œuvre des approches innovantes pour accélérer les processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers et intégrer ces travailleurs qualifiés dans les effectifs en santé.	Mode 4	Services de santé	Adresse consultée: https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/ressources-humaines-sante/declaration-federale-provinciale-territoriale-soutien-personnel.html	12 octobre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Chine					
<p>Le gouvernement a annoncé un programme pilote visant à élargir l'ouverture du secteur médical à l'investissement étranger dans deux domaines: la biotechnologie et la création d'hôpitaux à capitaux entièrement étrangers. Les entreprises à participation étrangère sont autorisées à développer et à appliquer des technologies liées aux cellules souches humaines et au diagnostic génique dans les zones franches expérimentales de Beijing, Shanghai, Guangzhou et le port franc de Hainan, avec la possibilité de commercialiser des produits approuvés à l'échelle nationale, à condition qu'ils respectent la réglementation locale.</p> <p>Le programme permet également la création d'hôpitaux à capitaux entièrement étrangers (à l'exclusion de la médecine traditionnelle chinoise et des acquisitions d'hôpitaux publics) dans plusieurs grandes villes: Beijing, Tianjin, Shanghai, Nanjing, Suzhou, Fuzhou, Guangzhou, Shenzhen et toute l'île de Hainan.</p> <p>Les administrations publiques compétentes sont chargées de promouvoir ces politiques, de collaborer avec les entreprises étrangères et de veiller au respect des règles et à la gestion des risques. L'objectif est d'améliorer la qualité des services médicaux offerts à la population tout en attirant les investissements internationaux dans le secteur.</p>	Mode 3	Services de santé	<p>Avis du Ministère du commerce, de la Commission nationale de la santé et de l'Administration nationale de l'alimentation et des médicaments sur l'élargissement de l'ouverture du secteur médical à titre expérimental (Shang Zi Han [2024] n° 568)</p> <p>Source: Mission permanente de l'Albanie auprès de l'OMC</p>	Entrée en vigueur: 7 septembre 2024	X
Costa Rica					
<p>Cette loi modifie entièrement la loi organique de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Costa Rica. Seules les personnes morales pourront exercer les fonctions publiques et privées liées à l'exercice de cette profession. La nouvelle loi établit les prescriptions en matière de constitution de sociétés.</p>	Modes 3 et 4	Services médicaux	<p>Loi n° 10352 sur la réforme globale de la loi organique de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Costa Rica</p> <p>Adresse consultée: https://www.pgrweb.go.cr/scii/Busqueda/Normativa/Normas/nrm_texto_completo.asp?param1=NRTC&nValor1=1&nValor2=101080&nValor3=138886&strTipM=TC</p>	Entrée en vigueur: 19 décembre 2023	X
<p>Le gouvernement a publié des lignes directrices générales auxquelles les médecins et les chirurgiens doivent se conformer pour la fourniture et le contrôle de l'exercice de leur profession en ligne.</p>	Plusieurs modes	Services de santé	<p>Lignes directrices générales pour la fourniture et le contrôle de l'exercice de la médecine et de la chirurgie, de leurs spécialités et leurs sous-spécialités - Mode virtuel (24-04-2024)</p> <p>Adresse consultée: https://www.medicos.cr/website/documentos</p>	Entrée en vigueur: 20 mai 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
			tos/NormativaLegal/NormativaGeneralEjercicioProfesion/LINEAMIENTOS%20GENERALLES.docx.pdf		
Émirats arabes unis					
L'Autorité sanitaire de Doubaï a lancé un permis de trois mois pour les professionnels de la santé (non renouvelable) afin de permettre aux professionnels de la santé en visite d'exercer la médecine aux Émirats arabes unis. Il autorise les professionnels de la santé d'exercer temporairement la médecine dans des établissements de santé agréés, qui doivent en faire la demande. Il permet de combler les pénuries.	Mode 4	Services de santé	Adresse consultée: https://www.khaleejtimes.com/lifestyle/health/dubai-announces-3-month-permit-for-visiting-medics-to-practice-in-uae	Janvier 2024	
France					
La France a mis à jour le référentiel de certification pour l'hébergement de données de santé, imposant des exigences plus strictes aux hébergeurs de données de santé. L'un des principaux changements porte sur la souveraineté des données, les nouvelles règles exigeant que les données de santé soient stockées exclusivement au sein de l'Espace économique européen (EEE). Les hébergeurs doivent garantir la transparence auprès de leurs clients, notamment en ce qui concerne les transferts en dehors de l'EEE, pour l'accès à distance aux données par exemple.	Plusieurs modes	Services de santé	Référentiel de certification pour l'hébergement de données de santé Adresse consultée: https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=Ix4vzIUymEs6r1nRqPkreJ0MAYBpOrokJOp3oZQzPBE=	Publication: 16 mai 2024	
SERVICES PERSONNELS, CULTURELS ET RÉCRÉATIFS					
Brésil					
Le Ministère des finances brésilien, par l'intermédiaire de son Secrétariat des prix et des paris, a publié une ordonnance énonçant les règles applicables aux paris à cotes fixes au Brésil. Cette ordonnance est autorisée par la Loi n° 14790/2023, qui établit le cadre réglementaire de ces activités.	Modes 1 et 3	Services de jeux et paris	Ordonnance n° 827/2024 du SPA/MF; Loi n° 14790/2023 Adresse consultée: https://www.mondaq.com/brazil/gaming/1471974/ministry-of-finance-releases-rules-for-fixedodds-betting-in-brazil	Entrée en vigueur: 21 mai 2024	X
Conformément aux prescriptions de la loi, l'ordonnance précise que seules les personnes morales ayant leur siège au Brésil sont autorisées à organiser des paris à cote fixe. Une filiale d'une société étrangère établie conformément au droit brésilien peut être autorisée si elle a un partenaire brésilien détenant au moins 20% de son capital social. Les entreprises existantes ont jusqu'au 3 décembre 2024 pour s'adapter aux prescriptions énoncées dans l'ordonnance.					

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Thaïlande					
Le Conseil des investissements (BOI) de la Thaïlande a annoncé des mesures d'incitation pour attirer des événements internationaux de grande ampleur (par exemple des concerts, des événements sportifs et des festivals). Ces mesures comprennent des exemptions de droits d'importation sur le matériel destiné aux organisateurs, lorsque l'investissement ou les dépenses dépassent 100 millions de THB. L'entrée temporaire du personnel étranger indispensable à l'organisation de l'événement sera facilitée. Ces mesures ne s'appliquent pas aux conférences et aux foires commerciales.	Mode 4	Services personnels, culturels et récréatifs	Adresse consultée: https://franklegaltax.com/thailand-bois-new-initiatives-attracting-global-events-and-boosting-pcb-manufacturing	5 avril 2024	
SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES					
Albanie					
Le Ministère du tourisme et de l'environnement a publié des ordonnances et des décisions concernant les guides touristiques et la conduite du tourisme de randonnée. Celles-ci concernent, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> - le règlement relatif aux programmes de qualification des guides touristiques et à la procédure d'accréditation de ces derniers, qui devrait être approuvé par le ministère chargé du tourisme; - les règles d'enregistrement et de classement des sentiers touristiques; et - la simplification et la facilitation de la procédure de certification des guides touristiques, dont la durée de validité sera indéterminée. 	Mode 4	Services relatifs au tourisme et aux voyages	Ordonnance n° 258 du Ministère du tourisme et de l'environnement du 15 juillet 2024 portant approbation du règlement relatif aux programmes de qualification des guides touristiques et à la procédure d'accréditation de ces derniers Ordonnance n° 272 du Ministère du tourisme et de l'environnement du 29 juillet 2024 relative à la normalisation et l'administration des sentiers touristiques DCM n° 521 du 1 ^{er} août 2024 portant modification de la DCM n° 692 du 5 août 2016 portant approbation du règlement relatif aux critères de délivrance des certificats pour l'exercice de l'activité de guide touristique, à leurs devoirs, à leurs responsabilités et à leur code de déontologie Source: Mission permanente de l'Albanie auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 15 juillet 2024 Entrée en vigueur: 29 juillet 2024 Entrée en vigueur: 6 août 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Burkina Faso					
Un nouveau décret réglemente la profession de guide touristique et vise à professionnaliser les guides touristiques et à harmoniser la législation nationale avec les dispositions de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) relatives à la pratique de la profession de guide touristique. Il est conforme à la Loi n° 011-2021/AN du 16 avril 2021 d'orientation du tourisme. Le décret définit une nouvelle catégorie de guides touristiques, à savoir les guides communautaires, simplifie les conditions d'obtention de la carte de guide professionnel et crée une nouvelle source de recettes au profit du budget de l'État.	Mode 4	Services de guides touristiques	Décret n° 2023-1793/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MEEA réglementant la profession de guide touristique Source: Mission permanente du Burkina Faso auprès de l'OMC	Entrée en vigueur: 22 novembre 2023	X
Costa Rica					
Cette résolution élargit la zone géographique de mobilisation des membres d'équipage des navires de croisière. Ceux-ci peuvent fournir leurs services à bord en tant que personnel d'excursion ou accompagnateurs d'excursion.	Mode 4	Services relatifs au tourisme et aux voyages	Résolution n° D.JUR-048-01-2024-ABM Adresse consultée: http://www.pqrweb.go.cr/scij/Busqueda/Normalativa/Normas/nrm_texto_completo.aspx?param1=NRTC&nValor1=1&nValor2=101468&nValor3=139910&strTipM=TC	Entrée en vigueur: 26 février 2024 Finalisation: 30 juin 2024	X
SERVICES DE TRANSPORT					
Belize					
La nouvelle loi introduit de nouvelles exigences pour démontrer la capacité financière des navires étrangers à faire face à des poursuites judiciaires et à d'autres obligations.	Mode 3	Services de transport maritime	Loi de 2024 sur les ports et la marine marchande (modification) Adresse consultée: https://www.nationalassembly.gov.bz/wp-content/uploads/2024/02/Act-No.-5-of-2024-Harbours-and-Merchant-Shipping-Amendment-Act-2024.pdf	21 février 2024	X
Brésil					
Une nouvelle loi prévoit, entre autres, qu'un certificat d'exemption de pilotage peut être accordé aux capitaines brésiliens de navires battant pavillon brésilien d'une longueur maximale de 100 mètres et dont l'équipage est composé d'au moins deux tiers de Brésiliens, sous réserve que d'autres exigences légales soient remplies. En outre, la loi dispose que le prix du service doit être librement négocié entre les fournisseurs de services et les utilisateurs, remplaçant le taux national qui était fixé par décret.	Divers modes	Services de transport maritime	Loi n° 14813 Adresse consultée: https://www.mayerbrown.com/fr/insights/publications/2024/01/new-law-no-14-813-regulates-pilotage-services	Publication: 16 janvier 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
					Inde
Conformément aux dispositions de la Politique spatiale 2023, le Cabinet de l'Union a apporté des modifications à sa politique en matière d'investissement étranger direct dans le secteur spatial, notamment en autorisant la participation étrangère jusqu'à un certain seuil dans le cadre de la voie automatique pour certaines activités liées aux services, telles que la création de ports spatiaux pour le lancement et la réception de véhicules spatiaux (jusqu'à 49%) ou l'exploitation de satellites (jusqu'à 74%). Les investissements au-delà des seuils spécifiés continueront de nécessiter l'approbation du gouvernement.	Mode 3	Transport spatial	Politique en matière d'IED Adresses consultées: https://pib.gov.in/PressReleseDetail.aspx?PRID=2007865 https://www.majmudarindia.com/fdi-liberalised-space-sector	Approbation: 21 février 2024	
Depuis janvier 2024, le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE a été étendu aux émissions de CO ₂ de tous les grands navires (d'une jauge brute égale ou supérieure à 5 000) entrant dans les ports de l'UE, quel que soit leur pavillon. Le système suit une approche fondée sur les itinéraires et couvre: - 100% des émissions qui se produisent entre deux ports de l'UE et lorsque les navires se trouvent à l'intérieur des ports de l'UE; et - 50% des émissions provenant des voyages en provenance ou à destination de l'extérieur de l'UE (en laissant les pays tiers décider de la manière la plus appropriée de couvrir les 50% restants des émissions). Le SEQE de l'UE couvrira également les émissions de CH ₄ (méthane) et des N ₂ O (oxyde nitreux) à partir de 2026. La date limite de restitution des quotas pour l'année civile précédente est fixée au 30 septembre. Par exemple, le 30 septembre 2025 est la date limite pour les émissions de 2024. Pour assurer une transition en douceur, la part des émissions couvertes par les quotas augmente progressivement chaque année comme suit: en 2025, 40% des émissions déclarées pour 2024; en 2026, 70% des émissions déclarées pour 2025; et, en 2027, 100% des émissions déclarées. La directive SEQE prévoit une clause de réexamen pour tenir compte des évolutions pertinentes au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI). Le système s'appuie sur les dispositions en place pour les autres secteurs visés par le SEQE de l'UE ainsi que sur le règlement récemment révisé de l'UE concernant la surveillance, la déclaration et la vérification des	Modes 1 et 3	Services de transport maritime	Directive (UE) 2023/959 du Parlement européen et du Conseil du 10 mai 2023 modifiant la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans l'Union et la décision (UE) 2015/1814 concernant la création et le fonctionnement d'une réserve de stabilité du marché pour le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'Union Adresse consultée: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1718357492447&uri=CELEX%3A32023L0959 https://climate.ec.europa.eu/eu-action/transport/reducing-emissions-shipping-sector_en	Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport maritime.					
<p>Le nouveau système de sécurité et de sûreté avant l'arrivée des marchandises – Système de contrôle des importations 2 (ICS2) – introduira un nouveau processus pour l'entrée des marchandises par voie maritime et fluviale, par voie terrestre et par voie ferroviaire dans l'Union européenne. Il s'agit de la troisième phase de mise en œuvre ou version du nouveau système qui étendra à tous les modes de transport les prescriptions en matière de communication des données relatives à la sûreté et à la sécurité. Des prescriptions similaires sont déjà entrées en vigueur pour le transport aérien de marchandises.</p> <p>Avec cette troisième version, les transporteurs par voie maritime et fluviale, terrestre et ferroviaire devront également communiquer des données sur les marchandises à destination de l'UE ou y transitant avant leur arrivée, au moyen d'une déclaration sommaire d'entrée (DSE) complète. Cette obligation concerne également les services postaux et les transporteurs exprès qui acheminent les marchandises par ces modes de transport, ainsi que d'autres parties, telles que les fournisseurs de services logistiques. Dans certaines circonstances, les destinataires finaux établis dans l'UE devront communiquer les données de la DES à l'ICS2. Le calendrier de déploiement commencera le 3 juin 2024 pour les transporteurs par voie maritime et fluviale, suivis par les déclarants internes pour le transport par voie maritime et fluviale le 4 décembre 2024, et les transporteurs par voie terrestre et ferroviaire le 1^{er} avril 2025.</p>	Plusieurs modes	Services de transport	<p>Système de contrôle des importations 2</p> <p>Adresse consultée: https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/customs-security/import-control-system-2-ics2-0_fr</p>	Entrée en vigueur: 3 juin 2024	X

SERVICES FOURNIS AU MOYEN DU MOUVEMENT DES PERSONNES PHYSIQUES

Australie

Le Département de l'intérieur a publié un texte législatif mettant en œuvre les modifications apportées aux prescriptions en matière d'examen des besoins du marché du travail dans le cadre des programmes de visa de la sous-classe 482 (Pénurie temporaire de main-d'œuvre qualifiée) et de la sous-classe 494 (Visas régionaux pour la main-d'œuvre qualifiée parraînés par l'employeur (provisoire)). Le nombre d'annonces que les employeurs doivent publier est ramené de trois à deux. L'obligation de publier l'annonce sur le site Web Workforce Australia des pouvoirs publics australiens est supprimée.	Mode 4	Tous les secteurs	<p>Instrument de 2018 relatif à l'immigration (LIN 18/036: Période, modalités et preuves des examens des besoins du marché du travail)</p> <p>Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/F2018L01108/latest/text</p>	11 décembre 2023	X
--	--------	-------------------	---	------------------	---

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Les conditions d'admissibilité au visa et les prescriptions en matière de période d'expérience professionnelle pour les titulaires de visas au titre d'une pénurie temporaire de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre du volet transitoire de la résidence temporaire du visa dont l'admission est demandée (sous-classe 186) ont été réduites. L'obligation d'évaluer la profession désignée par rapport à une liste de professions qualifiées prioritaires en matière de migration a également été supprimée.	Mode 4	Tous les secteurs	Règlement relatif à l'immigration (modification) (élargissement de l'accès au volet transitoire de la résidence temporaire) Adresse consultée: https://www.legislation.gov.au/F2023L01543/latest/text	14 novembre 2023	X
Belgique					
De nouvelles règles en matière d'immigration pour les employés étrangers ont été établies, introduisant des règles plus strictes en ce qui concerne les métiers recherchés et le marché du travail. Des exemptions additionnelles au permis de travail et des règles assouplies en matière de niveau d'instruction ont été mises en œuvre pour les détenteurs de la carte bleue de l'UE. L'entrée de ressortissants étrangers sera autorisée après une évaluation des besoins des marchés du travail locaux et régionaux, en donnant la priorité aux travailleurs belges et européens.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://schengen.news/belgium-to-impose-new-immigration-rules-for-foreign-workers-from-may-1	Entrée en vigueur: 1 ^{er} mai 2024	
Canada					
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a publié un nouveau permis de travail lié à un employeur donné dans le cadre du volet d'innovation du Programme de mobilité internationale. Ce permis peut être accordé pour une durée maximale de cinq ans. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la Stratégie pour les talents technologiques, qui vise à attirer des ressortissants étrangers susceptibles de contribuer à l'innovation technologique émergente au Canada. Les ressortissants étrangers ayant reçu une offre d'emploi dans une profession hautement qualifiée de la part de l'un des employeurs participant au Projet pour l'hypercroissance mondiale (PHM) du Canada sont admissibles. Dans le cadre de ce régime, les employeurs et les ressortissants étrangers sont exemptés de la procédure d'évaluation de l'impact sur le marché du travail. La procédure d'obtention d'un permis de travail temporaire est assouplie et les délais de traitement sont plus courts.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/travailler-canada/permis/temporaire/volet-innovation.html	11 avril 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a annoncé des modifications au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Les évaluations de l'impact sur le marché du travail (EIMT) seront valables 6 mois, ce qui raccourcira la durée pendant laquelle les ressortissants étrangers pourront demander un permis de travail. En outre, le plafond pour les travailleurs étrangers temporaires à bas salaires employés dans certains secteurs sera ramené de 30% à 20%.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2024/03/plan-daction-pour-les-employeurs-et-la-main-duvre-du-programme-des-travailleurs-etrangers-temporaires--le-gouvernement-du-canada-ajuste-les-mesures.html	Entrée en vigueur: 1 ^{er} mai 2024	X
<p>Des modifications ont été apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET):</p> <ul style="list-style-type: none"> - les évaluations d'impact sur le marché du travail ne seront pas traitées dans les volets des postes à bas salaires applicables au sein des zones métropolitaines de recensement où le taux de chômage est de 6% ou plus; des exceptions seront accordées pour les emplois saisonniers et non saisonniers dans la construction et la santé, ainsi que dans les secteurs de la sécurité alimentaire (agriculture primaire, transformation des aliments et transformation du poisson); - les employeurs pourront embaucher jusqu'à 10% de leur effectif total dans le cadre du PTET; ce pourcentage maximum d'embauche s'appliquera au volet des postes à bas salaires; des exceptions seront accordées pour les emplois saisonniers et non saisonniers dans les secteurs susmentionnés; et - la durée maximale d'emploi pour les travailleurs embauchés dans le cadre du volet des postes à bas salaires sera réduite pour la faire passer de 2 ans à 1 an. 	Mode 4	Divers secteurs	Adresse consultée: https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2024/08/le-ministre-boissonnault-agit-pour-reduire-le-nombre-de-travailleurs-etrangers-temporaires-au-canada.html	Entrée en vigueur: 26 septembre 2024	
Danemark					
Le gouvernement danois a mis en œuvre une nouvelle exemption de permis de travail permettant aux ressortissants d'États non membres de l'UE de travailler au Danemark sans permis de travail s'ils sont employés dans une société établie à l'étranger qui est affiliée à une société établie au Danemark. La société établie au Danemark doit compter au moins 50 employés. Le ressortissant d'un pays non membre de l'UE est autorisé à travailler au Danemark pendant deux périodes de travail distinctes, d'une durée maximale de 15 jours ouvrables chacune, sur une période de 180 jours.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://nyidanmark.dk/en-GB/News%20Front%20Page/2023/11/News%20rules%20for%20exemption%20from%20the%20requirement%20of%20a%20work%20permit	Entrée en vigueur: 17 novembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Cette règle est créée afin de fournir un cadre flexible pour le secteur des entreprises. Elle vise notamment à répondre aux besoins des entreprises affiliées en matière d'accès flexible aux connaissances partagées au sein du groupe. Par conséquent, la règle ne concerne pas le travail manuel qualifié ou non qualifié.					
État du Koweït					
Le gouvernement a procédé à plusieurs révisions de son système de permis de travail, notamment en supprimant la distinction entre les travailleurs nationaux et étrangers. Les droits de traitement des demandes de permis de travail ont été portés à 325 KWD, mais les entreprises étrangères peuvent être exemptées de cette augmentation.	Modes 3 et 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/kuwait-work-permit-rules-revised-application-fees-increased-changed-employer-transfer-rules.html	Publication: 14 juin 2024	
France					
Une nouvelle loi sur l'immigration a été adoptée, apportant des modifications aux règles relatives aux permis de travail, parmi lesquelles: <ul style="list-style-type: none"> une nouvelle carte de séjour renouvelable de 4 ans pour les professionnels de la santé de pays non membres de l'UE (médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes); des limites au renouvellement répété de certaines cartes de séjour temporaires (pas plus de 3 fois); le remplacement du mot "passeport talent" par "talent" et la fusion des cartes de séjour "talent" en vertu de cette même loi, ramenant ainsi le nombre de catégories de 11 à 9 afin de rendre le dispositif plus clair et plus attrayant; le renforcement de l'obligation de détention d'une carte de séjour autorisant l'activité entrepreneuriale pour pouvoir bénéficier du statut d'entrepreneur individuel; et le renforcement des sanctions pour l'emploi de ressortissants étrangers non autorisés à travailler, avec l'introduction d'une amende administrative. À partir du 1 ^{er} janvier 2026, certains détenteurs d'une carte de séjour pluriannuelle devront justifier d'une maîtrise de la langue française (niveau A2).	Mode 4	Tous les secteurs	Loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration Adresse consultée: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049040245	Entrée en vigueur: 28 janvier 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Hong Kong, Chine					
Le programme relatif aux activités de courte durée dans des secteurs désignés est mis en œuvre pour permettre aux ressortissants de tous les pays/territoires munis d'une "lettre d'invitation" délivrée par des organisations agréées de participer à certaines activités à court terme spécifiques organisées dans 12 secteurs désignés à Hong Kong, Chine, pour une durée pouvant aller jusqu'à 14 jours civils consécutifs, en tant que visiteurs, sans devoir obtenir de visa de travail/de permis d'entrée.	Mode 4	Divers secteurs	Programme de facilitation de l'immigration Adresse consultée: https://www.immd.gov.hk/eng/services/visas/stv.html	Entrée en vigueur: 1 ^{er} juin 2024	X
Hongrie					
Le gouvernement a étendu la carte bleue de l'UE aux ressortissants étrangers ayant des compétences technologiques, au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente (acquise au cours des 7 années précédentes), avec ou sans diplôme pertinent, couvrant les responsables des technologies de l'information, les analystes et les administrateurs de systèmes, les développeurs et opérateurs de logiciels et de bases de données, ainsi que les développeurs de réseaux et de multimédia.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.mondaq.com/work-visas/1430722/convinus-global-mobility-alert---week-82024	Entrée en vigueur: 1 ^{er} mars 2024	X
Indonésie					
Les titulaires d'un visa à entrée unique qui souhaitent entrer en Indonésie pour y mener des activités de préinvestissement ou d'apprentissage peuvent désormais prolonger leur visa de visite de 180 jours par prolongation (contre 60 jours auparavant), à condition que la durée totale de leur séjour ne dépasse pas 12 mois. Les personnes qui prévoient d'exercer des fonctions gouvernementales ou de se soumettre à une période d'essai pour le travail peuvent prolonger leur visa de visite de 60 jours par prolongation (contre 30 jours auparavant).	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.letsmoveindonesia.com/the-single-entry-social-visa-indonesia-2024-everything-you-need-to-know/#:~:text=Foreigners%20eligible%20for%20the%20Single,participating%20in%20any%20business%20activities	Entrée en vigueur: mars 2024	
Italie					
Le gouvernement italien a approuvé de nouveaux quotas de permis de travail pour les années 2023, 2024 et 2025 pour le travail subordonné et saisonnier (par exemple le transport, la construction, le tourisme et les services relatifs aux voyages), ainsi que pour le travail indépendant. Les permis dans le cadre du quota sont accordés sur la base du principe du premier arrivé, premier servi, avec des dates limites différentes pour chaque année.	Mode 4	Tous les secteurs	Décret du Président du Conseil des ministres Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/italy-new-quota-spots-approved.html	Adoption: 27 septembre 2023 Entrée en vigueur: décembre 2023	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Kenya					
Tous les ressortissants étrangers, quelle que soit leur nationalité, peuvent désormais entrer au Kenya sans visa à des fins de tourisme ou de voyage d'affaires pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours. Les voyageurs doivent obtenir une nouvelle autorisation de voyage électronique en ligne avant leur départ. Les ressortissants de la Communauté de l'Afrique de l'Est sont exemptés de l'obligation d'obtention de cette autorisation. Celle-ci n'est valable que pour un seul voyage et les voyageurs concernés doivent obtenir une nouvelle autorisation pour chaque visite au Kenya.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/kenya-new-visa-waiver-for-all-nationals-electronic-travel-authorization-required-for-some.html	Entrée en vigueur: 1 ^{er} janvier 2024	
Malaisie					
La Société malaisienne pour l'économie numérique (MDEC) accorde des autorisations automatiques aux demandes de transfert de cadres étrangers, facilitant ainsi le processus de transfert des cadres étrangers. Cela permet aux employeurs de demander un permis de travail après réception de l'approbation du transfert.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://mdec.my/expats	Entrée en vigueur: 5 juin 2024	X
Namibie					
Le Département de l'intérieur, de l'immigration, de la sûreté et de la sécurité de Namibie autorise désormais les personnes titulaires d'un permis d'entrée qui souhaitent prolonger leur séjour initial en Namibie à le faire dans le pays, alors qu'auparavant celles-ci devaient quitter la Namibie et demander une prolongation ou un nouveau visa à l'étranger. L'assouplissement des règles vise à réduire les procédures administratives pour les ressortissants étrangers employés en Namibie et à promouvoir le tourisme.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/namibia-visitors-entry-permit-extensions-for-tourists-now-possible.html	Entrée en vigueur: 29 septembre 2023	
Nigéria					
Les autorités chargées de l'immigration ont introduit une taxe sur l'emploi d'expatriés. Celle-ci vise, entre autres choses, à inciter les entreprises à employer des ressortissants nationaux. Elle concerne les employeurs du secteur privé qui embauchent des ressortissants étrangers pour une durée d'au moins 183 jours au cours d'une période de 12 mois non consécutifs, les personnes souhaitant déposer une demande de permis de travail ou de séjour, y compris les renouvellements, ou les employeurs qui modifient le statut d'un employé en le faisant passer de celui de visiteur d'affaires à celui d'employé autorisé à travailler.	Mode 4	Tous les secteurs	Taxe sur l'emploi d'expatriés Adresse consultée: https://newlandchase.com/nigeria-expatriate-employment-levy-introduced	Entrée en vigueur: 15 mars 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Nouvelle-Zélande					
Le Service d'immigration de la Nouvelle-Zélande (INZ) a apporté des modifications aux conditions d'obtention du visa de travail pour les employeurs accrédités (AEWV) pour les emplois peu qualifiés, telles que des critères plus stricts en matière d'expérience professionnelle/de qualification ou des périodes plus longues pour l'examen des besoins du marché du travail. La durée du visa a également été raccourcie et une nouvelle obligation de notification a été imposée aux employeurs afin qu'ils informent l'INZ de la cessation d'emploi d'un de leurs employés titulaires d'un AEWV. Enfin, de nouveaux rôles ont été inclus dans la Liste verte, permettant à de nouveaux professionnels d'obtenir un titre de séjour.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.immigration.govt.nz/about-us/media-centre/news-notifications/changes-to-work-to-residence-and-occupations-on-the-green-list	Entrée en vigueur: avril 2024	
Oman					
Le Ministère du travail a ajouté 32 nouvelles entrées à la liste des professions réservées, par exemple agent de voyage, responsable du contrôle de la qualité, ingénieur foreur, spécialiste de la commercialisation, responsable du chargement et du déchargement des marchandises, représentant des ventes. Certains postes deviendront réservés à une date ultérieure, par exemple analyste de systèmes généraux et spécialiste des réseaux informatiques (1 ^{er} janvier 2025), ingénieur informatique (1 ^{er} janvier 2026), concepteur de sites Web (1 ^{er} janvier 2027). Les entreprises privées seront également tenues d'employer au moins un Omanais dans certaines professions et certains emplois.	Mode 4	Divers secteurs	Décret ministériel n° 501/2024 Adresse consultée: https://www.omanobserver.om/article/1158473/oman/labour/ministry-of-labour-adds-new-professions-to-omanisation-list	Entrée en vigueur: septembre 2024	
République tchèque					
Le gouvernement a assoupli la procédure d'examen des besoins du marché du travail pour l'obtention de la carte d'employé. Les offres d'emploi doivent toujours être publiées sur la plate-forme publique en ligne, mais les requérants n'auront plus à attendre 10 à 30 jours (en fonction de la situation du marché du travail, respectivement d'un nombre suffisant de travailleurs libres issus des rangs des ressortissants de la République tchèque ou de l'UE) avant de passer à l'étape suivante de la procédure de demande de carte d'employé. Ce changement accélérera l'intégration des employés étrangers, ce qui permettra aux employeurs de remédier plus rapidement aux pénuries de main-d'œuvre interne.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://resources.envoyglobal.com/global-news-alerts/czech-republic-labor-market-testing-for-employee-cards	Entrée en vigueur: 1 ^{er} juillet 2024	X

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Royaume d'Arabie saoudite					
Le visa de visite commerciale a été étendu à tous les investisseurs, quelle que soit leur nationalité. Auparavant, celui-ci était limité aux ressortissants d'une soixantaine de pays. Une procédure de demande en ligne est disponible pour les personnes titulaires d'un visa touristique ou d'affaires en cours de validité délivré par le Royaume-Uni, les États-Unis ou tout pays de la zone Schengen (qui doit avoir été utilisé au moins une fois par le requérant); ayant leur résidence permanente au Royaume-Uni, aux États-Unis ou à tout pays de l'Union européenne; ou titulaires d'un permis de séjour d'une durée de validité d'au moins trois mois délivré par un pays membre du Conseil de coopération du Golfe.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/saudi-arabia-business-visit-visa-for-investors-expanded-to-all-nationals.html	Entrée en vigueur: 15 mars 2024	
Royaume-Uni					
Une déclaration de modification des règles en matière d'immigration a été publiée. Les salaires minimums dans le cadre du programme de visa Global Business Mobility pour les travailleurs de rang supérieur et les spécialistes et les stagiaires diplômés ont augmenté.	Mode 4	Tous les secteurs	Déclaration de modification des règles en matière d'immigration Adresse consultée: https://www.gov.uk/government/publications/statement-of-changes-to-the-immigration-rules-hc-590-14-march-2024	Entrée en vigueur: 4 avril 2024	X
Serbie					
Une nouvelle mesure a été mise en œuvre, introduisant des changements majeurs dans les procédures et les règles en matière d'immigration. Elle prévoit: <ul style="list-style-type: none"> - une refonte du processus d'examen des besoins du marché du travail; - l'assouplissement de la période de validité et de la procédure de renouvellement des permis de travail pour les personnes affectées ou transférées à l'intérieur d'une société; - un nouveau permis unique, qui combine les permis de séjour et de travail; et - un nouveau portail pour la présentation des demandes de visa et de permis. Ces modifications visent à soutenir une stratégie plus large destinée à attirer et à retenir les talents étrangers.	Mode 4	Tous les secteurs	Adresse consultée: https://www.fragomen.com/insights/serbia-significant-overhaul-of-immigration-processes-comes-into-effect.html	Entrée en vigueur: février 2024	

*Mesure	Mode(s) de fourniture	Classification sectorielle	Source	Date	Vérifié par le Membre
Thaïlande					
Le gouvernement a lancé le visa et le permis de travail du Corridor économique oriental (EEC) à l'intention des étrangers. Le visa aura une durée maximale de 10 ans, en fonction de la durée du contrat de travail, et peut être utilisé un nombre illimité de fois. Il est divisé en quatre types: "S" (spécialistes), "E" (cadres), "P" (professionnels), "O" (conjointes et personnes à charge).	Mode 4	Tous les secteurs	Visa de l'EEC nouvellement introduit Adresse consultée: https://mahanakornpartners.com/eec-visa-a-gateway-to-thailands-economic-transformation/#:~:text=The%20EEC%20Visa%20represents%20a,player%20in%20the%20global%20economy	14 mai 2024	